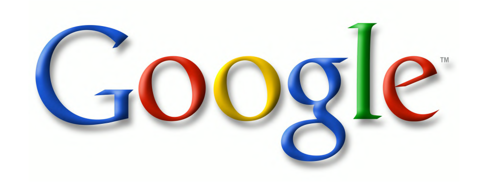

Google


C
40778
5669

GRAMMAIRE

FLAMANDE

A L'USAGE

des Colléges et des Pensionnats,

PAR

P. HEIDERSCHEIDT,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN DROIT ROMAIN ET MODERNE,
PROFESSEUR A L'INSTITUT DE SAINT-LOUIS A MALINES.



MALINES. 1841.

GRAMMAIRE FLAMANDE

A L'USAGE DES

Colléges et des Pensionnats,

PAR

P. Heiderscheidt,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN DROIT ROMAIN ET MODERNE,
PROFESSEUR A L'INSTITUT DE SAINT-LOUIS A MALINES.

Hoe zalig was die tyd
Toen onze steên, elkaêr uitdagende ten stryd,
Op 't feestlyk Landjuweel, door spreuken, door gedichten
Der vaderlandsche *deugd, der* Tael *een eerzuil stichtten.*

J. F. WILLEMS.



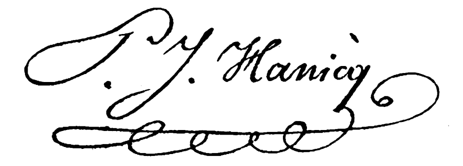
MALINES.

P. J. HANICQ, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ A MALINES.

1841.



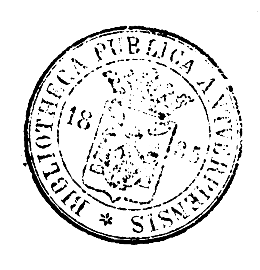
Les formalités voulues par la loi ont été remplies pour me garantir la propriété de ce livre.



Imprimatur.

Mechliniæ 6 Febr. 1841.

J. B. PAUWELS, Vic. Gen.





PRÉFACE.

Le but de cette Grammaire est de faciliter à la jeunesse studieuse l'étude de la langue flamande. Comme nos meilleures Grammaires sont écrites en flamand, et que nos établissements d'instruction sont fréquentés par un certain nombre de jeunes gens qui ne parlent pas cette langue, la nécessité d'une Grammaire commune à tous les élèves, m'a déterminé à en rédiger une en français.

Je n'ai pas la présomption d'avoir fait quelque chose de nouveau. Je ne soumets au jugement du public qu'un recueil de règles et d'observations que, grâce à une longue expérience dans l'enseignement moyen, j'ai eu l'occasion de puiser dans des auteurs choisis et dans les meilleures Grammaires, soit flamandes, soit hollandaises, soit françaises. Surtout la Grammaire de Noël *et* Chapsal *m'a rendu un grand service. Comme elle est adoptée dans presque tous nos Colléges, je l'ai prise pour base et pour modèle. Souvent même je me suis permis de faire usage de ses petites définitions, parce que j'ai voulu épargner à l'élève la peine d'apprendre deux définitions différentes du même mot.*

Je me flatte encore moins d'avoir fait quelque chose de parfait; mais autant qu'il a été en mon

pouvoir, j'ai tâché que ma Grammaire ne présentât pas de lacune marquante.

Je reconnais le mérite du savant Des Roches, *et les services signalés que, sous plus d'un rapport, il a rendus à notre patrie. Cependant après mûr examen, j'ai cru devoir suivre l'orthographe adoptée par la* Commission royale.

J'ai également admis six cas dans la déclinaison, non pas parce que les mots susceptibles de déclinaison aient six terminaisons différentes, mais parce que tout philologue doit les envisager sous autant de rapports différents. Voir §. 20.

Persuadé qu'on trouvera dans cette première partie bien des choses à corriger, je serai toujours prêt à recevoir avec reconnaissance les observations que les amis de la langue flamande voudront bien m'adresser; je n'ai eu d'autre but que d'être utile.

Puissent mes faibles efforts contribuer à faire cultiver une langue trop longtemps négligée!

N. B. La seconde partie, qui traitera de la Syntaxe et de la Versification, paraîtra dans le courant de l'année.

GRAMMAIRE
FLAMANDE.

PREMIÈRE PARTIE.

ANALYSE DU DISCOURS.

La langue flamande, comme la langue française, est composée de *dix* sortes de mots, qu'on appelle *parties du discours*; savoir :

Le substantif,	*het zelfstandig naemwoord.*
L'article,	*het lidwoord.*
L'adjectif,	*het byvoegelyk naemwoord.*
Le pronom,	*het voornaemwoord.*
Le verbe,	*het werkwoord.*
Le participe,	*het deelwoord.*
L'adverbe,	*het bywoord.*
La préposition,	*het voorzetsel.*
La conjonction,	*het voegwoord.*
L'interjection,	*het tusschenwerpsel.*

CHAPITRE PREMIER.

SUBSTANTIF *(zelfstandig naemwoord).*

§. 1.

Le *Substantif*, qu'on appelle aussi *Nom*, est le mot qui désigne les personnes ou les choses que nos sens peuvent apercevoir, ou que notre imagination peut comprendre, comme : *huis*, maison; *deugd*, vertu; *pen*, plume; *vrees*, crainte.

§. 2.

Nous considérons le *substantif*, I) par rapport aux différents objets qu'il exprime ; II) par rapport à sa formation ; III) par rapport à son genre ; IV) par rapport à son nombre ; V) par rapport à sa déclinaison.

§. 3.

Il y a différentes sortes de substantifs : le substantif commun (*gemeen naemwoord*), le substantif propre (*eigen naemwoord*), le substantif collectif (*verzamel-woord*) et le substantif abstrait (*het gedacht naemwoord*).

a) Le *substantif commun* désigne tous les individus ou tous les objets de la même espèce, comme : *man*, homme ; *kind*, enfant ; *boom*, arbre ; *boek*, livre.

b) Le *substantif propre* (*eigen naemwoord*) désigne en particulier une personne ou une chose, comme : *Leopoldus*, Léopold ; *Mechelen*, Malines ; *de Schelde*, l'Escaut ; *Belgiën*, Belgique ; *Frankryk*, France.

c) Le *substantif collectif* (*verzamel-woord*) est celui qui, quoiqu'au singulier, exprime une idée de pluralité, comme : *het volk*, le peuple ; *het gebergte*, une chaîne de montagnes ; *het krygsheir*, l'armée.

d) Le *substantif abstrait* désigne les objets qui n'existent que dans notre imagination, c. à. d. des qualités considérées seules et détachées de leur sujet. Telles sont toutes les espèces d'attributs, de vertus, de vices, etc. ; par exemple : *jeugd*,

jeunesse ; *goedheid*, bonté ; *zaligheid*, béatitude ; *liefde*, amour; *hoop*, espérance ; *hulp*, secours ; *bedelary*, mendicité ; *haet*, haine.

Par rapport à sa formation, le substantif est 1) *primitif*, 2) *dérivé* et 3) *composé*.

§. 4.

1) Les *substantifs primitifs* sont tous les mots radicaux, comme : *boom*, arbre ; *huis*, maison ; *vriend*, ami ; *God*, Dieu ; *kerk*, église.

2) Les *substantifs dérivés* sont formés :

a) En faisant précéder le *mot radical* par une des particules intonantes, telles que *be*, *ge*, *ver*, *ant*, et *ont* ; comme : *bezoek*, visite ; *gebruik*, usage ; *vervolg*, suite ; *antwoord*, réponse ; *ontvang*, recette ; ou *b*) en donnant au *mot radical* une terminaison substantive ; telles sont : *e*, *er*, *ier*, *is*, *y*, *aer*, *dom*, *heid*, *ing*, *ling*, *sel*, *ster* et *schap*; ou enfin *c*) en faisant précéder le *mot radical* d'une particule intonante et en lui donnant en même temps la terminaison substantive, comme : *begeerte*, désir ; *begeerlykheid*, convoitise ; *vernieling*, destruction.

§. 5.

Comme les substantifs dérivés qui ont une terminaison substantive ajoutent beaucoup à la richesse de la langue, il importe de connaître la valeur de ces terminaisons.

e désigne ordinairement des substantifs du genre

féminin : *hoogte*, hauteur ; *begeerte*, désir ; *lengte*, longueur ; cependant *gebergte*, montagne ; *gehemelte*, palais (de la bouche) ou ciel de lit, sont du genre neutre.

er désigne le genre masculin ou l'agent masculin du verbe et quelquefois l'instrument au moyen duquel on fait l'action : *schryver* (*schryven*), écrivain, ou auteur ; *werver* (*werven*), recruteur ; *werker* (*werken*), ouvrier ; *snuiter* (*snuiten*), mouchettes.

ier indique un individu masculin : *hovenier*, jardinier ; *officier*, officier ; excepté *kamenier*, femme de chambre, qui est du genre féminin.

is. La terminaison *is* est ordinairement ajoutée aux verbes et désigne alors une action substantifiée : *gelykenis* (*gelyken*), ressemblance ; *vergiffenis* (*vergeven*), pardon ; *hindernis* (*hinderen*), obstacle. On l'ajoute aussi aux adjectifs : *duisternis* (*duister*), obscurité.

y indique l'état, la profession d'une personne, ou l'endroit où se fait une action : *bakkery*, boulangerie ; *drukkery*, imprimerie ; *vrygeestery*, libertinage en matière de Religion.

aer exprime l'agent masculin du verbe : *loochenaer* (*loochenen*), celui qui nie quelque chose ; *lasteraer* (*lasteren*), calomniateur.

dom désigne la profession ou la domination d'une personne sur une chose ou une qualité, comme : *ouderdom*, vieillesse ; *heiligdom*, relique ; *rykdom*, richesse ; ou bien la dignité : *priesterdom*, sacerdoce ; *adeldom*, noblesse ; *koningdom*, royauté.

heid est aujoutée aux adjectifs, et exprime la

qualité substantifiée : *kloekheid*, courage ; *vryheid*, liberté.

ing est ajoutée au radical des verbes et sert à particulariser l'action : *ademing* (*ademen*), respiration ; *vernieling* (*vernielen*), destruction ; *ingeving* (*ingeven*), inspiration.

ling exprime le diminutif, comme : *zuigeling*, nourrisson ; *vondeling*, enfant trouvé ;

Ou une idée d'inactivité et de dépendance : *leerling*, élève ; *lieveling*, favori.

sel désigne un produit, comme : *blauwsel*, amidon bleu ; *spruitsel*, rejeton ; une action, comme : *brouwsel*, brassin ; ou un instrument : *witsel*, blanc ; *zwartsel*, noir de fumée.

ster est ajoutée au radical des verbes et exprime un individu féminin : *Naeyster* (*nayen*), couturière ; *vleister* (*vleien*), flatteuse.

schap désigne 1) une qualité, l'état ou la dignité d'une personne : *vriendschap*, amitié ; *verwantschap*, parenté; *meesterschap*, domination; *priesterschap*, prêtrise ; 2) une réunion de plusieurs personnes : *jongelingschap*, jeunes gens ; *burgerschap*, bourgeoisie.

§. 6.

Il y a encore une autre sorte de *substantifs dérivés*, qui expriment *l'idée de petit* sans le secours de cet adjectif. On les appelle *diminutifs* (*verkleinwoorden*).

Ils se forment des autres substantifs en y ajoutant les terminaisons, *je*, *pje*, *tje* ou *ken*, comme :

kruisje, petite croix ; *boompje*, petit arbre ; *wyntje*, petit vin ; *roosken*, petite rose.

a) On ajoute *je* aux substantifs, quand ils se terminent en *d*, *f*, *g*, *k*, *p*, *s*, *ch sch*, et *t*, comme :

Blaedje	de	*blad*,	feuille.
Briefje	de	*brief*,	lettre.
Vliegje	de	*vlieg*,	mouche.
Stukje	de	*stuk*,	morceau.
Slaepje	de	*slaep*,	sommeil.
Lesje	de	*les*,	leçon.
Lachje	de	*lach*,	ris (rire).
Boschje	de	*bosch*,	forêt.
Rietje	de	*riet*,	roseau.

b) On ajoute *pje* aux substantifs qui se terminent en *m*, comme :

Zoompje	de	*zoom*,	ourlet.
Bloempje	de	*bloem*,	fleur.
Oompje	de	*oom*,	oncle.

c) On ajoute *tje* aux substantifs qui se terminent en *l*, *n*, *r*, *w*, lorsque ces consonnes ne se doublent pas au pluriel ; les substantifs terminés en *e*, *i* et *y* prennent également *tje*, comme :

Borsteltje	de	*borstel*,	brosse.
Zoontje	de	*zoon*,	fils.
Dochtertje	de	*dochter*,	fille.
Klauwtje	de	*klauw*,	patte.
Bietje	de	*bie*,	abeille.
Zeetje	de	*zee*,	mer.
Eitje	de	*ei*,	œuf.
Voogdytje	de	*voogdy*,	curatelle.

d) Les substantifs monosyllabes terminés en *b*, *g*, *l*, *m*, *n* et *r*, qui doublent la dernière consonne au pluriel, forment leurs diminutifs en *etje*, après avoir doublé la dernière consonne :

Kribbetje	de	*kribben, krib*,	crèche.
Bruggetje	de	*bruggen, brug*,	pont.
Schelletje	de	*schellen, schel*,	sonnette.
Dammetje	de	*dammen, dam*,	digue.
Pennetje	de	*pennen, pen*,	plume.
Karretje	de	*karren, kar*,	charrette.

e) *Meid* a pour diminutif *meisje*, parce que anciennement on disait *meissen*, jeune fille. Il faut observer cependant que *meid* signifie toujours servante, tandis que *meisje* a la signification de *jeune fille*.

f) Les noms propres prennent aussi la forme des diminutifs ; mais ils se forment d'une manière très-irrégulière ; par exemple :

Kootje	ou *Koosje* de	*Jacobus*,	Jacques.
Tooke	de	*Catharina*,	Catherine.
Mieke	ou *Mietje* de	*Maria*,	Marie.
Augustje	de	*Augustus*,	Auguste.

Remarque. Anciennement les diminutifs se formaient en *jen*, *tjen*, *ken* ou *sken*, comme :

Draedjen	de	*draed*,	fil.
Roosken	de	*roos*,	rose.
Doeksken	de	*doek*,	toile.

§. 7.

3) La dernière classe des substantifs est celle des substantifs composés, c. a. d. ceux qui sont formés de deux ou plusieurs substantifs ou d'autres parties du discours, dont l'un détermine la signification de l'autre. Celui qui en forme l'idée principale, est toujours à la fin du composé, et

le déterminatif le précède immédiatement. Il s'en suit qu'il importe beaucoup de savoir la place que doivent occuper les mots qui entrent dans la composition du substantif, parce qu'un simple changement de place en change aussi la signification : *werkhuis*, atelier ; *huiswerk*, ouvrage domestique.

§. 8.

FORMATION DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

Les *substantifs composés* se forment de la manière suivante :

1) De deux ou de plusieurs substantifs : comme *godmensch*, Jésus-Christ ; *bloemkool*, chou-fleur ; *broederliefde*, amour fraternel ; *goudsmidswinkel*, boutique d'orfèvre.

REMARQUE. Les composés de plus de trois substantifs ne sont guère en usage.

2) D'un adjectif et d'un substantif, comme : *grootachting*, estime ; *dolhuis*, hôpital de fous ; *oudvader*, père d'église ; *standvastigheid*, constance.

3) D'un pronom et d'un substantif, comme : *zelfmoord*, suicide ; *zelfzucht*, égoïsme.

4) D'un adjectif déterminatif et d'un substantif : *dryhoek*, triangle ; *duizendbeen*, cloporte ; *veelhoek*, polygone ; *tweedragt*, discorde.

5) D'un adverbe et d'un substantif : *weldaed*, bienfait.

6) D'un verbe et d'un substantif : *loopbaen*, carrière ; *brandyzer*, chenet ; *schryfboek*, cahier ;

vraegal, celui qui demande après tout (curieux).

7) D'une préposition et d'un substantif : *voorpoort*, porte de devant ; *achterhuis*, arrière-maison ; *bystand*, secours.

8) D'un verbe et d'un adverbe : *deugniet*, vaurien.

9) Beaucoup de ces substantifs demandent le déterminatif au pluriel : *brievenbus*, boîte aux lettres ; *vossenjagt*, chasse au renard. D'autres demandent un *s* pour le déterminatif : *godsdienst*, religion ; *schaepswol*, laine de brebis.

§. 9.

La langue flamande jouit encore de l'avantage qu'elle peut employer comme substantifs toutes les autres parties du discours ; par exemple : *het schryven*, l'écriture ; *onder het bidden*, en priant ; *de geleerden*, les savants ; *het deugdzame*, ce qui est vertueux ; *het myne*, le mien ; *myn* JA *en uw* NEEN, mon OUI et votre NON ; *by iedere zaek is een* MAER, à toute chose il y a un MAIS ; *myn ik*, mon moi ; *het voor en tegen*, le pour et le contre.

§. 10.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

Il y a trois *genres* :

1) Le masculin,	*het mannelyke geslacht.*
2) Le féminin,	*het vrouwelyke geslacht.*
3) Le neutre,	*het onzydige geslacht.*

On reconnaît le genre des substantifs à la signification du substantif, ou à la terminaison, ou

à l'article qui les précède. L'article *de* et *het* précèdent les substantifs masculins et neutres au nominatif; pour distinguer le féminin du masculin, il faut essayer si l'on peut mettre *des* ou *der* au génitif singulier; *der* indique le féminin, *des*, le masculin et le neutre.

§. 11.

Quoique l'usage soit le meilleur guide pour faire connaître le genre des substantifs, on peut cependant suivre les règles suivantes :

I. SONT DU GENRE MASCULIN :

1° Les noms propres d'hommes : *Gabriël,* Gabriël ; *Abraham*, Abraham ; *Jan*, Jean ; *Leopoldus*, Léopold ; *Pieter*, Pierre ; *Rumoldus*, Rombaut.

2° Les noms qui désignent un être mâle, comme : *jongeling*, jeune homme ; *gryzaerd*, vieillard; *hovenier*, jardinier.

3° Les noms qui expriment un emploi, une qualité, une dignité propres à un homme, comme : *koning*, roi ; *vorst*, prince ; *makelaer*, courtier ; *voerman*, voiturier.

4° Les substantifs dérivés des verbes et terminés en *aer* et *er*, lorsqu'ils transmettent l'action du verbe à un homme : *bedelaer* (*bedelen*), mendiant ; *drager* (*dragen*), porteur. La même règle s'applique aussi aux dérivés d'un substantif qui se terminent en *aer* et en *ier* : *zondaer* (*zonde*), pécheur ; *herbergier* (*herberg*), cabaretier.

Rem. *Baker*, garde d'enfants et *kamenier*, femme de chambre sont du genre féminin.

5° Les noms d'arbres, puisqu'on doit sousentendre le mot *boom*, arbre, qui est masculin. *Linde*, tilleul, fait exception, et est du genre féminin.

6° Les noms qui, quoiqu'ils soient d'un autre genre, expriment une qualité, une nomination propre à un homme; tels sont: *bloed*, sang; *deugd*, vertu; *ondeugd*, vice; *voorspraek*, intercession. *Het bloed* est du genre neutre; mais rapporté à un homme, il est du masculin et signifie *un idiot*: *Men noemt hem eenen bloed;* on le nomme idiot.

Le mot *voorspraek* est féminin; mais appliqué à un homme, il devient masculin, et signifie *intercesseur*. Par la même raison *albedil*, censeur qui critique tout; *breekspel*, trouble-fête; *albedryf*, factotum; *deugniet*, vaurien; *domoor*, lourdeau, etc., etc. sont masculins, quoique dans leur signification primitive ils soient d'un autre genre.

7° Les noms de pierres précieuses, quand ils désignent une pierre particulière: *Ik heb eenen frayen diamant*, j'ai un beau diamant. *Diamant* envisagé comme pierre en général est du genre neutre.

8° Les noms terminés en *dom*, quand ils expriment l'état, la qualité, le rang, la situation d'une chose: *eigendom*, propriété; *ouderdom*, vieillesse; *adeldom*, noblesse; *rykdom*, richesse.

9° Les noms terminés en *em*, *zem*, *sem*, *lm*, et *rm*, comme: *bodem*, fond ou sol; *bezem*, balai; *droessem*, lie; *walm*, vapeur; *arm*, bras; *vorm*, forme.

§. 12.

II. SONT DU GENRE FÉMININ :

1° Tous les noms propres de femmes : *Eva,* Eve; *Rebecca*, Rebecque ; *Elisabetha*, Elisabeth.

2° Les noms exprimant un attribut, un état, une dignité, un emploi propre à une femme : *zuster*, sœur ; *maegd*, vierge ; *koningin*, reine ; *baker*, bonne ; *kamenier*, femme de chambre.

REM. On dit cependant *het wyf*, femme, et *het meisje*, fille.

3° Les noms terminés en *in*, *es* et *ster* : *vorstin*, princesse ; *zondares*, pécheresse ; *zangster*, chanteuse.

4° Les noms des lettres de l'alphabet : *eene b*, un b.

5° Les chiffres considérés comme existant par eux-seuls : *eene vyf*, un cinq ; *eene zeven*, un sept. Pris collectivement, ils sont du genre neutre : *het duizend*, le mille ; *het dozyn*, la douzaine.

6° Les noms terminés en *y*, qui sont dérivés d'un substantif et qui expriment un état, un emploi, une action, un établissement : *abdy*, abbaye ; *burgery*, bourgeoisie ; *schelmery*, fourberie ; *hooveerdy*, orgueil ; *schildery*, tableau ; *boekdrukkery*, imprimerie.

7° Les noms terminés en *schap*, qui sont dérivés d'un adjectif et qui expriment une qualité : *gereedschap*, préparatif ; *gramschap*, colère ; *blydschap*, joie. D'autres qui sont dérivés d'un substantif, marquant une réunion de personnes ou une corpora-

tion : *burgerschap*, bourgeoisie; *broederschap*, confrérie.

8° Les noms terminés en *ing*, qui sont dérivés d'un verbe et qui expriment l'action même : *ondervinding* (*ondervinden*), expérience; *redenering* (*redeneren*), raisonnement; *begrooting* (*begrooten*), estimation.

9° Les noms terminés en *is* : *geschiedenis*, histoire; *ergernis*, scandale. Excepté *vonnis*, jugement, qui est du neutre.

10° Les noms terminés en *heid*, qui sont dérivés d'un adjectif ou d'un participe : *goedheid*, bonté; *welsprekendheid*, éloquence.

11° Les noms dérivés d'un adjectif ou d'un verbe et terminés en *te*, comme : *hoogte*, hauteur; *lengte*, longueur; *moeyte*, peine; *begeerte*, désir; *behoefte*, besoin; *schaemte* (*schamen*), honte.

12° Les noms dérivés des verbes et terminés en *st* : *gunst* (*gunnen*), faveur; *kunst* (*kunnen*), art; *winst* (*winnen*), profit; *dienst*, service et *godsdienst*, religion, sont masculins.

13° Les noms qui par prolongement se terminent en *e* : *schaduwe*, ombre; *zwaluwe*, hirondelle.

§. 13.

III. SONT DU GENRE NEUTRE :

1° Les noms propres de villes, de pays, de villages et de contrées, comme : *Mechelen*, Malines, *Belgiën*, Belgique; *Duffel*, Duffel; *Braband*, Braband; *Frankryk*, France; *Duitschland*, Allemagne.

2° Les infinitifs des verbes et les adjectifs au neutre employés substantivement : *het zingen*, le chanter; *het groote*, le grand; *het aengename*, l'agréable. En général, toutes les autres parties du discours prises comme substantifs : *het ja*, le oui; *het neen*, le non; *het maer*, le mais.

3° Les noms de métaux, de matières et d'étoffes : *het goud*, l'or; *het zilver*, l'argent; *het stael*, l'acier; *het graen*, les grains; *het laken*, le drap.

4° Les titres de pays : *het graefschap*, le comté; *het vorstendom*, la principauté; *het keizerryk*, l'empire.

5° Les noms formés des infinitifs des verbes lorsqu'on retranche la terminaison *en*, et qu'on les fait précéder de la particule *ge*, comme : *het geroep*, les cris; *het gepraet* (*praten*), babil; *het gedonder*, tonnerre; *het gejammer*, lamentation.

Il arrive souvent que les verbes commencent par une des particules *be*, *ge*, *ver*, *her*, *ont*, alors on n'y ajoute plus *ge*, comme : *het bedrag*, le montant; *het herstel*, le rétablissement; *het geloof*, la foi; *het verlies*, la perte; *het ontslag*, congé; *het ontwerp*, projet.

Remarque. De cette règle il est facile de faire ressortir la raison de la différence du genre des substantifs *rouw*, et *berouw*, regret; *roep*, et *geroep*, cris; *val* chute et *geval*, accident; *toeval*, hazard; *voorval*, événement; il en est de même de *misslag*, erreur; *inslag*, trame; *opslag*, revers, qui sont masculins, tandis que *beslag*, garniture; *verslag*, rapport, sont neutres.

6° Les noms terminés en *te*, qui commencent par

la particule *ge*, et qui sont formés d'un substantif, comme : *het gebeente*, les ossements ; *het gebergte*, les montagnes ; *het gedeelte*, la partie ; *het geraemte*, le squelette ; *het gestoelte*, la chaire.

7° Tous les diminutifs : *het kindje*, le petit enfant ; *het schaepje*, la petite brebis ; *het boompje*, l'arbrisseau.

8° Les noms qui, terminés en *sel*, sont formés d'un verbe et désignent un produit, un instrument : *het maeksel*, ouvrage ; *het gebrouwsel*, brassin ; *het deksel*, couverture.

9° Les noms en *schap*, lorsqu'ils désignent les dignités ou les emplois des personnes : *het kardinaelschap*, le cardinalat ; *het priesterschap*, le sacerdoce ; *het meesterschap*, domination ; *burgemeesterschap*, dignité de bourgmestre ; *apostelschap*, apostolat.

10° Les noms qui, terminés en *dom*, désignent une fonction, une association, une dignité : *het pausdom*, la papauté ; *het bisdom*, l'évêché ; *het koningdom*, la royauté ; *het christendom*, le christianisme ; *het menschdom*, le genre humain.

Observation. Les noms composés de deux ou de plusieurs substantifs suivent ordinairement le genre du dernier substantif, comme : *de huisdeur*, porte de maison, est féminin, parce que *deur*, porte, est de ce genre ; *landman*, paysan, est masculin, parce que *man* est de ce genre ; *wynvat*, tonneau à vin, est du neutre, parce que *vat*, tonneau, est de ce genre.

Exception. *Handschoen*, gant, est féminin, quoique *schoen*, soulier, soit masculin. Il en est de

même de *het vrouwmensch*, femme; *het schortedoek*, tablier.

§. 14.

Outre la distinction des substantifs en trois genres, il y en a dont le genre est arbitraire.

a) Il y en a, qui sont *de genre commun* (*gemeenslachtige woorden*), et qui désignent et *le masculin* et le *féminin;* le genre est indiqué par l'article ou l'adjectif déterminatif, qui les précède:

Bode,	messager.
Gemael,	époux.
Vreemdeling,	étranger.
Zuigeling,	nourrisson.
Bediende,	domestique.
Erfgenaem,	héritier.
Gevangene,	prisonnier.
Zieke,	malade.

b) D'autres expriment les deux sexes par un seul genre, soit par le masculin, soit par le féminin, soit par le neutre; on les appelle pour cette raison *gelykslachtige woorden*, de *genre absolu*, savoir :

Mas.	*Arend*,	*haes*,	*kemel*,	*olifant*,	*uil*,	*vos*,
	Aigle,	lièvre,	chameau,	éléphant,	hibou,	renard.
Fém.	*Duif*,	*kat*,	*muis*,	*slang*,	*wacht*,	*zwaluwe*.
	Pigeon,	chat,	souris,	serpent,	garde,	hirondelle.
Neut.	*Kind*,	*hert*,	*peerd*,	*konyn*,	*schaep*,	*wicht*.
	Enfant,	cerf,	cheval,	lapin,	mouton,	enfant.

c) Il y en a enfin, qu'on peut employer à volonté dans plus d'un genre :

1) *Dood*, mort, est masculin ou féminin.
2) *Altaer*, *loon*, / Autel, gages, sont masculins ou neutres.
3) *Lym*, colle, est féminin ou neutre.

REM. Il y a aussi des substantifs qui sont ou masculins ou neutres selon leur signification : *slag* , coup , est masculin ; *slach* , espèce , est neutre ; *lof* , louange , est masculin ; *lof* , salut , est neutre.

§. 15.

IV. NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

Getal der zelfstandige naemwoorden.

Le nombre est la propriété qu'ont les substantifs de représenter *l'unité* ou la *pluralité ;* il y à donc deux nombres : le *singulier* et le *pluriel.*

Le *singulier* désigne un *seul être* ou un *seul objet (eenheid)* , comme : *een boom* , un arbre ; *een man* , un homme.

Le *pluriel* désigne *plusieurs êtres* ou *plusieurs objets (veelheid)* , comme : *boomen* , des arbres ; *mannen* , des hommes.

§. 16.

La plupart des substantifs sont susceptibles de *deux nombres* ; cependant il y en a qui ne s'emploient *qu'au singulier* , comme :

1° Les noms de *métaux* et de *matières* dans une acception générale , lorsqu'ils désignent simplement l'espèce : *de aerde* , la terre ; *het vet* , la graisse ; *het vleesch* , la viande ; *het bloed* , le sang ; *het goud,* l'or ; *het zilver* , l'argent ; *het ys* , la glace ; *het stael* , l'acier ; *het koorn* , le blé ; *het hout* , le bois. Mais si ces noms désignent les différentes espèces , ils sont aussi employés au pluriel , comme : *de yzers* , les fers , désignent les différentes espèces de fer , ou les instruments faits de fer ; de même

aerden, signifient les différentes sortes de terres; *waters*, les différentes sortes d'eaux: *gebrande waters*, eaux distilées.

Vreemde bieren,	des	bierres	étrangères.
Koele wynen,	des	vins	frais.
Grove lakens,	de	gros	draps.

2° Les noms abstraits qui n'existent que dans notre imagination, et qui marquent une qualité morale, un état, un attribut, comme: *jeugd*, jeunesse; *adeldom*, noblesse; *armoede*, pauvreté; *geweld*, force; *trouw*, fidélité; *troost*, consolation; *vrede*, paix; *slaep*, sommeil; *toorn*, colère; *schande*, honte; *de gehoorzaemheid*, l'obéissance. Cependant plusieurs de ces substantifs sont susceptibles de pluriel, lorsqu'ils sont employés dans un sens déterminé: *de waerheden van het christelyk geloof*; les vérités de la foi chrétienne.

3° Les noms formés des infinitifs, lorsqu'on retranche la terminaison *en*, et qu'on fait précéder les particules *ge*, *ver*, *her*, *ont*, comme: *het gehuil*, hurlement; *het gegaep*, bâillement; *het gezucht*, gémissement; *het gevraeg*, demandes réitérées; *het gefluister*, sifflement, *het gedonder*, tonnerre. Voyez n° 5, §. 13. du genre neutre.

4° Les noms collectifs, qui sont formés d'autres substantifs et précédés de *ge*: *het gevogelte*, la volaille; *het gedierte*, les animaux.

5° Les infinitifs employés substantivement: *het zitten*, l'asseoir; *het weten*, le savoir; *het schryven*, l'écrire.

6° Les adjectifs neutres pris substantivement : *het schoone*, le beau ; *het groote*, le grand ; *het verhevene*, le sublime ; *het goddelyke*, le divin.

7° Les noms, qui ont une signification collective : *raed*, conseil ; *landbouw*, agriculture ; *afscheid*, adieu ; *loon*, gage.

§. 17.

Un petit nombre de substantifs n'ont point de singulier, comme : *kosten*, frais ; *gebroeders*, frères ; *ouders*, parents ; *lieden*, gens ; *Alpen*, les Alpes ; *Pyreneeën*, les Pyrénées.

§. 18.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES SUBSTANTIFS.

Règle générale. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant *en* au singulier, comme :

God,	*goden*,	Dieu.
Kracht,	*krachten*,	force.
Band,	*banden*,	lien.
Hoofd,	*hoofden*,	tête.
Dag,	*dagen*,	jour.
Koning,	*koningen*,	roi.
Dier,	*dieren*,	animal.
Boek,	*boeken*,	livre.
Kerk,	*kerken*,	église.
Boom,	*boomen*,	arbre.
Been,	*beenen*,	jambe.
Vorst,	*vorsten*,	prince.
Pand,	*panden*,	gage.
Hemel,	*hemelen*,	ciel.
Klauw,	*klauwen*,	griffe.

Exceptions. 1° On ajoute *s* au singulier, lorsque les substantifs se terminent en *r*, *m*, *n*, et *l*, et lorsqu'ils sont diminutifs, comme :

Bliksem,	*bliksems*,	éclaire.
Genoegen,	*genoegens*,	contentement.
Nagel,	*nagels*,	clou.
Balsem,	*balsems*,	baume.
Haven,	*havens*,	port.
Bodem,	*bodems*,	sol.
Briefje,	*briefjes*,	petite lettre.
Huisje,	*huisjes*,	maisonnette.

2° On ajoute *n* au singulier, lorsqu'ils se terminent en *e*, comme : *bede*, *beden*, prière ; *hoogte*, *hoogten*, hauteur ; *sterkte*, *sterkten*, force.

3° Plusieurs substantifs, qui au singulier se terminent par une seule consonne, précédée d'une voyelle brève, doublent la consonne finale et prennent *en*, comme :

Bron,	*bronnen*,	fontaine.
Zon,	*zonnen*,	soleil.
Klip,	*klippen*,	écueil.
Rykdom,	*rykdommen*,	richesse.
Stam,	*stammen*,	souche.
Kat,	*katten*,	chat.
Spel,	*spellen*,	épingle.
Os,	*ossen*,	bœuf.
Vos,	*vossen*,	renard.
Mes,	*messen*,	couteau.
Gezelschap,	*gezelschappen*,	société.

Parmi ces mêmes substantifs, il y en a cependant qui ne doublent pas la consonne finale ; mais la voyelle devient longue :

Gat,	*gaten*,	trou.
Vat,	*vaten*,	tonneau.
Spel,	*spelen*,	jeu.
Blad,	*bladen*,	feuille.
Glas,	*glazen*,	verre.
Gebed,	*gebeden*,	prière.

4° Les substantifs qui ont avant la consonne finale une voyelle longue, rejettent l'*e* de la voyelle longue et prennent *en*, comme :

Maen,	*manen,*	lune.
Graef,	*graven,*	comte.
Muer,	*muren,*	muraille.
Treek,	*treken,*	tour.
Dienaer,	*dienaren,*	serviteur.
Zoon,	*zonen,*	fils.

Obs. *Peerd*, cheval, fait *peerden*, *baers*, *baerzen*, (*visch*), perche ; *leers*, botte, fait *leerzen*, parce que la voyelle longue est suivie de deux consonnes.

5° La plupart des substantifs terminés en *r*, *l* et *m* prennent *s* et *en* au pluriel, comme :

Broeder,	*broeders,*	*broederen,*	frère.
Appel,	*appels,*	*appelen,*	pomme.
Martelaer,	*martelaers,*	*martelaren,*	martyr.
Bessem,	*bessems,*	*bessemen,*	balai.

Cependant *hemel*, ciel, fait toujours *hemelen* au pluriel.

6° Les substantifs terminés en *heid*, forment leurs pluriels en *heden*, parce que anciennement le singulier se terminait en *hede*, comme : *boosheid*, *boosheden*, mechanceté ; *goedheid*, *goedheden*, bonté ; *dwaesheid*, *dwaesheden*, folie.

7° Les substantifs terminés au singulier par *f* et *s*, précédés d'une voyelle longue, changent *f* en *v*, *s* en *z* et prennent *en*, comme :

Duif,	*duiven,*	pigeon.
Graef,	*graven,*	comte.
Dief,	*dieven,*	voleur.
Roos,	*rozen,*	rose.
Huis,	*huizen,*	maison.
Baes,	*bazen,*	maître.
Sluis,	*sluizen,*	écluse.
Wyf,	*wyven,*	femme.
Bedryf,	*bedryven,*	fait.

Rem. Cependant lorsque l'*f* et l'*s* sont précédés d'une voyelle brève, on double la consonne au pluriel :

Mof,	*moffen*,	manchon.
Slof,	*sloffen*,	savate.
Stof,	*stoffen*,	étoffe.
Mes,	*messen*,	couteau.
Straf,	*straffen*,	punition.

Except. *Hof*, cour ; *graf*, tombeau ; *korf*, panier ; *staf*, baton, suivent la règle du nº 7. *Paus*, pape ; *kruis*, croix; *keers*, chandelle, et beaucoup d'autres font *pausen*, *kruisen*, *keersen*.

8º Les substantifs terminés en *s*, précédés d'une voyelle brève, doublent *s* devant *sch* au pluriel.

Disch,	*disschen*,	table.
Visch,	*visschen*,	poisson.
Bosch,	*bosschen*,	forêt.

Mensch, homme ; *vorsch*, grenouille, font *menschen*, *vorschen*, sans doubler l'*s*, parce que *l'sch* est encore précédé d'une autre consonne.

9º Les substantifs composés de *man*, changent cette terminaison en *lieden*, lorsqu'il s'agit d'une classe d'individus, d'une association, comme :

Zeeman,	*zeelieden*,	marin.
Koopman,	*kooplieden*,	marchand.
Timmerman,	*timmerlieden*,	charpentier.

Mais quand il s'agit d'un titre, d'une dignité, ils forment leurs pluriels régulièrement :

Dryman,	*drymannen*,	triumvir.
Gemeensman,	*gemeensmannen*,	tribun du peuple.
Staetsman,	*staetsmannen*,	homme d'état.
Noorman,	*Noormannen*,	Normans.
Engelschman,	fait *Engelschen*,	Anglais.
Franschman,	*Franschen*,	Français.

10° Il y a des substantifs qui forment leur pluriel très-irrégulièrement, comme:

Stad,	*steden*,	ville.
Smid,	*smeden*,	maréchal.
Lid,	*leden*,	membre.
Schip,	*schepen*,	vaisseau.
Spit,	*speten*,	broche.

Remarque. Anciennement on disait *stede*, *smede*, *schepe*, etc.

11° Quelques substantifs admettent deux formes, *ers*, et *eren* pour leur pluriel, comme :

Kleed,	*kleêren*,	*kleederen*,	habits.
Kleed,	*kleeden*,		tapis.
Kind,	*kinders*,	*kinderen*,	enfant.
Ei,	*eiers*,	*eieren*,	œuf.
Gemoed,	*gemoeders*,	*gemoederen*,	cœur.
Kalf,	*kalvers*,	*kalveren*,	veau.
Lam,	*lammers*,	*lammeren*,	agneau.
Lied,	*lieders*,	*liederen*,	chanson.
Rund,	*runders*,	*runderen*,	bœuf.
Rad,	*raders*,	*raderen*,	roue.
Blad,	*bladers*,	*bladeren*,	feuilles d'arbre.
Blad,	*bladen*,		feuillets d'un livre.
Been,	*beenders*,	*beenderen*,	os.
Been,	*beenen*,		jambe.
Volk,	*volken*,	*volkeren*,	peuple.
Goed,	*goederen*,		bien.

12° Les noms propres, employés comme *noms communs*, c. a. d. quand ils désignent des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, prennent tantôt *s*, tantôt *en* au pluriel : *de Ciceros en Homerussen beginnen raer te worden in onze eeuw;* les Cicéros et les Homères de notre siècle commencent à devenir rares.

§. 19.

FORMATION DES SUBSTANTIFS FÉMININS.

RÈGLE GÉNÉRALE. On forme les substantifs féminins de leurs masculins en y ajoutant la terminaison *in*, comme :

Hertog,	duc,	*hertogin*,	duchesse.
Vorst,	prince,	*vorstin*,	princesse.
Vriend,	ami,	*vriendin*,	amie.
Keizer,	empereur,	*keizerin*,	impératrice.
Boer,	paysan,	*boerin*,	paysanne.
Gemael,	époux,	*gemalin*,	épouse.

EXCEPTIONS. 1° Les substantifs en *genoot* et *zaet* et beaucoup d'autres prennent *e* au féminin, comme :

Erfgenoot,	cohéritier,	*erfgenoote*,	cohéritière.
Landgenoot,	concitoyen,	*landgenoote*,	concitoyenne.
Voorzaet,	prédécesseur,	*voorzate*,	devancière.
Erfgenaem	héritier,	*erfgename*,	héritière.
Verwant,	parent,	*verwante*,	parente.

2° Les substantifs terminés en *f*, changent cette lettre en *vin* :

Graef,	comte,	*gravin*,	comtesse.
Slaef,	esclave,	*slavin*,	esclave.
Dief,	voleur,	fait *diefegge*,	voleuse.

3° Les substantifs terminés en *aer* et beaucoup en *er* forment leur féminin en ajoutant *es* au masculin :

Zondaer,	pécheur,	*zondares*,	pécheresse.
Dienaer,	serviteur,	*dienares*,	servante.
Burger,	bourgeois,	*burgeres*,	bourgeoise.
Voogd,	tuteur,	*voogdes*	tutrice.
Dichter,	poète,	*dichteres*,	poète.
Eischer,	demandeur,	*eischeres*,	demanderesse.
Prins,	prince fait aussi,	*prinses*,	princesse.

4° Les substantifs masculins en *ier*, qui dérivent d'autres substantifs, et ceux en *aer*, et *er*, dont la racine est un verbe, forment leur féminin en y ajoutant *ster*, comme :

Hovenier	*(hof)*,	jardinier,	*hoveniersler*,	jardinière.
Bedelaer	*(bedelen)*,	mendiant,	*bedelaerster*,	mendiante.
Drinker	*(drinken)*,	buveur,	*drinkster*,	buveuse.

5° Pour former le féminin des noms de nations on change le substantif masculin en adjectif qualificatif et l'on y ajoute *vrouw*, comme :

Brabander,	Brabançon,	*brabandsche vrouw*,	Brabançonne.
Zeelander,	Zélandais,	*zeelandsche vrouw*,	Zélandaise.
Europeaen,	Européen,	*europeaensche vrouw*,	Européenne.
Buitenlander,	Etranger,	*buitenlandsche vrouw*,	Étrangère.
Engelschman,	Anglais,	*engelsche vrouw*,	Anglaise.

6° Les substantifs terminés en *man*, changent cette terminaison en *vrouw* :

Koopman, marchand, *koopvrouw*, marchande; *gebuerman*, voisin, *gebuervrouw*, voisine.

Mais en parlant d'une jeune personne, on change également le substantif masculin en adjectif qualificatif et l'on y ajoute *meisje*, comme :

Mechelaer,	Malinois,	*mechelsch meisje*,	demoiselle de Malines.
Antwerpenaer,	Anversois,	*antwerpsch meisje*,	demoiselle d'Anvers.
Franschman,	Français,	*fransch meisje*,	Française.
Romein,	Romain,	*romeinsch meisje*,	Romaine.

7° Beaucoup de substantifs féminins ont des mots différents du masculin, comme :

Man,	homme,	*vrouw*,	femme.
Broeder,	frère,	*zuster*,	sœur.
Zoon,	fils,	*dochter*,	fille.
Oom,	oncle,	*moey*,	tante.
Knecht,	valet,	*meid*,	servante.
Jongen,	garçon,	*meisje*,	fille.
Jonker (*jonkheer*),	gentilhomme,	*jongvrouw* (*juffrouw*),	demoiselle.
Neef,	cousin,	*nicht*,	cousine.
Kok,	cuisinier,	*keukenmeid*,	cuisinière.
Hert,	cerf,	*hinde*,	biche.
Haen,	coq,	*hen*,	poulet.
Stier,	taureau,	*koey*,	vache.

§. 20.

DES CAS DES SUBSTANTIFS.

La personne ou la chose désignée par le substantif peut se présenter sous des *rapports différents*, qu'on appelle *cas*, *naemvallen*. Le mot *cas*, pris dans son acception primitive, signifie *chute*, c. a. d. les différentes *terminaisons* des substantifs, et alors nous n'en avons que *deux* dans la langue flamande, parce que les substantifs ne changent de terminaisons qu'au *pluriel* et au *génitif singulier*,

où ils prennent *s* ou *en*, comme *des mans*, de l'homme, *des heeren*, du seigneur; *mannen*, des hommes. Mais le même mot, pris dans son sens logique, est loin d'être de pure forme ou de simple dénomination; il a sa valeur *réelle*, et exprime le rapport qu'ont les noms avec les autres mots. Pour cette raison nous admettons *six cas*, comme les latins; non pas, parce que nous avons *six terminaisons* différentes, comme eux; * mais parce que les substantifs et les autres mots susceptibles de déclinaison se présentent sous six rapports différents. Les six cas sont :

1. Nominatif,	*noemer.*
2. Génitif,	*teler.*
3. Datif,	*gever.*
4. Accusatif,	*aenklager.*
5. Vocatif,	*roeper.*
6. Ablatif,	*nemer.*

§. 21.

DE L'USAGE DES CAS.

1° *Le nominatif* (*noemer*) nomme, représente le substantif ou le mot qui le remplace comme simple sujet; il répond à la question *wie?* qui? *wat?* quoi? P. E. *de jongeling leert;* le jeune homme apprend. *Het luie kind wordt gestraft;* l'enfant paresseux est puni. *De deugd is schoon;* la vertu est belle. *Ik heet Jan*; je m'appelle Jean.

* N. B. Que ceux qui comprennent le langage du latium, nous disent quelle différence il y a entre le *datif* et *l'ablatif*, des latins, s'il n'envisagent que la simple forme?

2° *Le génitif* (*teler*) lie les substantifs ensemble, et en marque les rapports différents. Il répond à la question *wiens? wier? van wien? welker?* de qui? *van wat?* ou *waervan?* de quoi? On le reconnait à la terminaison *s* ou *en* pour le masculin et le neutre; pour le féminin, on le reconnait à l'article *der*, comme : *de schoonheid* DER *roos*; la beauté de la rose. *De dood is des levens gebuer;* la mort est la voisine de la vie. *Des menschen levens loop;* le cours de la vie de l'homme. Il paraît cependant que primitivement *l's* fut aussi la marque distinctive du génitif féminin, parce que nous disons encore *Maria's beeldtenis*, l'image de Notre-Dame; *Theresia's regering*, le gouvernement de Thérèse; *dochters kind*, l'enfant de la sœur; *stadspoort*, porte de la ville.

Comme les rapports indiqués par ce cas sont très-nombreux, son usage est aussi très-fréquent. On s'en sert :

1° Pour marquer le rapport d'un *tout* à sa partie :

Het hoofd des menschen;	la tête de l'homme.
Eene uer des dags;	une heure du jour.
Een glas wyns;	un verre de vin.
Eene menigte volks;	une multitude de peuples.

2° Pour marquer le rapport de la cause à son effet.

De tien geboden Gods;	les dix commandements de Dieu.
De vruchten der aerde;	les fruits de la terre.

3° Celui de l'effet à la cause :

De schepper der wereld;	le créateur du monde.
De schryver eens boeks;	l'auteur d'un livre.

4° Pour marquer la possession ou la propriété :

De rykdommen van Crœsus ;	les richesses de Crœsus.
De meester dezes huizes ;	le maître de cette maison.
De zeden onzer eeuw ;	les mœurs de notre siècle.

5° Pour marquer *la mesure* et le *temps* (il répond alors à la qu. combien*?* *hoeveel?* quand ? *wanneer?*)

Twee ellen lakens ;	deux aunes de drap.
Een duim gronds ;	un pouce de terrain.
'S morgens en 's avonds;	le matin et le soir.
Tweemael 's jaers ;	deux fois par an.

6° Après les superlatifs, où il remplace les prépositions et les pronoms collectifs, *een*, un ; *niemand*, personne, etc. ; *onder*, parmi ; *uit*, de :

De beste myner vrienden ;	le meilleur de mes amis.
Niemand uws huisgezins ;	personne de votre famille.
Een onzer landgenooten;	quelqu'un de nos compatriotes.

7° Il est quelquefois le régime d'un adjectif et d'un verbe :

Hy is myner vriendschap weerdig;	il est digne de mon amitié.
De vorst was des verbonds gedachtig ;	le prince se souvenait de l'alliance.
Heer, ontferm u myner;	seigneur, ayez pitié de moi
Die leerling moest zich zyner luiheid schamen;	cet élève devrait avoir honte de sa paresse.

Remarque. Au lieu du génitif on peut se servir aussi de la préposition *van*, suivie de l'accusatif : *het huis van mynen vader ;* la maison de mon père. *Een lierzang van Klopstok ;* un poème lyrique

de Klopstock. ***Davids psalmen***, ou ***de psalmen van David;*** les psaumes de David.

Souvent même la préposition *van*, devient de rigueur, quand on doit exprimer :

a) L'orgine, la famille, la patrie ou la ville natale de quelqu'un :

Rubens was antwerpenaer van geboorte;	Rubens était anversois de naissance.
Zeer dikwyls overtreffen de kinderen van geringe afkomst hunne ryke medeleerlingen;	très-souvent les enfants de basse extraction surpassent leurs riches condisciples.

b) L'attribut, l'age, la grandeur, le poids et la valeur :

Een jongeling van groote zedigheid;	un jeune homme de grande modestie.
Hoogmoedige menscken zyn doorgaens bot van verstand;	les hommes orgueilleux sont ordinairement stupides.
Myn broeder heeft den ouderdom van tachtig jaren bereikt;	mon frère a attint l'âge de 80 ans.
Een boom van twaelf ellen lang;	un arbre de douze mètres (aunes).
Een zak van 100 pond;	un sac de 100 livres.

c) La matière, l'étoffe dont quelque chose est faite :

Eene tafel van marmer;	une table de marbre.
Een ring van goud;	une bague d'or.

Il faut observer cependant qu'on préfère de changer le nom de matière en adjectif qualificatif et l'on dit :

Eene marmeren tafel;	une table de marbre.
Een gouden ring;	une bague d'or.
Een yzeren bed;	un lit de fer.

3° *Datif.* Les actions d'un *être raisonnable* n'ont pas seulement un *objet direct*, auquel elles passent, mais encore *un but*, vers lequel elles tendent. Quand je dis : *myn vader gaf my geld;* mon père me donna de l'argent; dans cette proposition *myn vader*, est la personne qui agit, ou le sujet; *gaf*, l'action; *geld*, l'objet direct de cette action, et *my*, le but de l'action. Le *but* de cette action s'appelle *datif*, qui marque le rapport *d'attribution*, d'une manière quelconque. Il répond à la question *wien? aen wien?* à qui? pour le masculin, *wier* ou *aen wie?* à qui? pour le féminin, et *aen wat?* à quoi? pour le neutre. Par exemple :

God heeft *zynen getrouwen dienaren* de eeuwige zaligheid beloofd;	Dieu a promis le bonheur éternel à ses serviteurs fidèles.
Ontneem hem het mes;	ôte-lui le couteau.
Hy heeft my zynen dienst aengeboden;	il m'a offert son service.
Een goede raed is jongenlieden noodzakelyk;	un bon conseil est nécessaire aux jeunes gens.
De zaek werd den raed voorgedragen;	l'affaire fut présentée au conseil.
De zoon gelykt doorgaens zynen vader;	le fils ressemble ordinairement à son père.

Rem. Au lieu du datif, on se sert aussi de la préposition *aen*, et *voor* avec l'accusatif :

De luiheid is aen alle leerlingen schadelyk;	l'oisiveté est nuisible à tous les élèves.
Die spys is voor my zeer nadeelig;	cette nourriture m'est très-nuisible.

4° *L'accusatif (aenklager)* est employé, lorsque l'action du verbe passe, sans le secours d'aucune préposition, a un autre mot, qu'on appelle *objet direct* ou *régime direct*, de cette action. Il se met après chaque verbe actif, pour répondre à la question *wien? wie?* qui? *wat?* quoi?

Hy heeft eenen brief geschreven;	il a écrit une lettre.
Ik zag den koning;	je vis le roi.
De neerstige leerling ontvangt eene belooning;	l'élève diligent reçoit une récompense.

Observ. L'accusatif est le régime de toutes les prépositions :

Naer huis gaen;	aller à la maison.
Op eenen boom zitten;	être assis sur un arbre.
Van iemand afhangen;	dépendre de quelqu'un.

5° *Le vocatif (roeper)* signifie *appeler;* on s'en sert pour nommer la personne, à qui on parle, ou la chose, à laquelle on s'adresse. Il est toujours sans article et précédé ordinairement de l'exclamation ô, comme :

O Heer, gy zyt myne zoete hoop!	Seigneur, vous êtes ma douce espérance!
Leerling, wacht u van de luiheid!	élève, garde-toi de la paresse!

Observ. Le *vocatif*, est toujours le sujet sousentendu de la seconde personne de l'impératif :

Wordt, gelyk de kinderen! c'est-à-dire, *gy, groote lieden, wordt gelyk de kinderen!* vous hommes faits, ressemblez aux enfants! —

Komt tot my, die beladen zyt;	venez à moi, vous qui êtes chargés.

6. *L'ablatif* (*nemer*) signifie ôter, et marque le rapport de séparation, de division ou de privation. Il répond à la question *van wien? van wie? van wat?* de qui? de quoi? et il est toujours régi par un verbe, comme :

Jesus Christus heeft ons van de slaverny des duivels verlost;	Jésus-Christ nous a délivrés de l'esclavage du démon.
Ik heb eenen brief van mynen vader ontvangen;	j'ai reçu une lettre de mon père.
Hy viel van het dak;	il tomba du toit.
Een koning van het volk bemind;	un roi aimé du peuple.
Van God afhangende;	dépendant de Dieu.

§. 22.

DÉCLINAISONS DES SUBSTANTIFS.

Décliner un substantif ou tout autre mot, c'est le réciter avec ses différentes terminaisons qu'il peut avoir au singulier et au pluriel. En flamand on y joint encore les articles.

Déclinaison des substantifs avec l'article défini.

MASCULIN (*mannelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nominatif.	*De koning,*	le roi.
Génitif.	*Des konings* of *van den koning,*	du roi.
Datif.	*Den koning* of *aen den koning,*	au roi.

Accusatif.	*Den koning ,*	le roi.
Vocatif.	*O koning ,*	ô roi.
Ablatif.	*Van den koning,*	du roi.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De koningen ,*	les rois.
Gén.	*Der koningen* of *van de koningen,*	des rois.
Dat.	*Den koningen* of *aen de koningen,*	aux rois.
Acc.	*De koningen ,*	les rois.
Voc.	*O koningen ,*	ô rois.
Abl.	*Van de koningen ,*	des rois.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.	*De deugd ,*	la vertu.
Gén.	*Der deugd* of *van de deugd,*	de la vertu.
Dat.	*Der deugd* of *aen de deugd,*	à la vertu.
Acc.	*De deugd ,*	la vertu.
Voc.	*O deugd,*	ô vertu.
Abl.	*Van de deugd ,*	de la vertu.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De deugden ,*	les vertus.
Gén.	*Der deugden* of *van de deugden,*	des vertus.
Dat.	*Der deugden* of *aen de deugden,*	aux vertus.
Acc.	*De deugden,*	les vertus.
Voc.	*O deugden,*	ô vertus.
Abl.	*Van de deugden,*	des vertus.

NEUTRE (*onzydig*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.	*Het veld,*	le champ.
Gén.	*Des velds* of *van het veld,*	du champ.

Dat.	*Den velde, het veld, aen het veld,*	au champ.
Acc.	*Het veld,*	le champ.
Voc.	*O veld,*	ô champ.
Abl.	*Van het veld,*	du champ.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De velden,*	les champs.
Gén.	*Der velden* of *van de velden,*	des champs.
Dat.	*Den velden* of *aen de velden,*	aux champs.
Acc.	*De velden,*	les champs.
Voc.	*O velden,*	ô champs.
Abl.	*Van de velden,*	des champs.

Nous voyons par ces exemples :

1° Qu'il y a deux formes pour le génitif, ainsi que pour le datif, l'une sans préposition et l'autre avec une préposition.

2° Que l'ablatif, quant à la forme, ne diffère pas du génitif avec la préposition ; mais, quant à la signification, c. a. d. quant au rapport qu'ils expriment, ils n'ont rien de commun ; p. e. *het huis van mynen vader ;* la maison de mon père ; et *ik heb dat boek van mynen vader ontvangen ;* j'ai reçu ce livre de mon père.

3° Que les substantifs masculins et neutres prennent *s* au génitif singulier sans préposition.

4° Que le datif singulier des substantifs neutres sans la préposition *aen* prend un *e*, *den velde*, au champ; *den hoofde*, à la tête ; même quelques substantifs féminins, dans le style sublime, prennent *e* au génitif et au datif singulier, *der deugde*, de la vertu ; parce que dans les auteurs anciens on

trouve même à l'imitation des Allemands la terminaison *e* pour le nominatif des substantifs féminins ; par exemple :

Alom is deugde wel, regt deugdelyke mannen zyn nergens ballingen, booswichten overal.

5° Le nominatif et l'accusatif des substantifs féminins et neutres sont semblables.

6° Le substantif féminin, reste le même à tous les cas.

7° Quant au génitif masculin et neutre sans préposition, il faut encore observer qu'il ne se termine pas toujours en *s*, mais souvent en *en* et en *es*.

Les substantifs masculins qui se terminent au nominatif singulier en *s*, *st*, *sch*, prennent *en* au génitif ; et les substantifs neutres, qui ont la même désinence, prennent *es* au même cas, comme :

De paus,	le pape,	*des pausen.*
De reus,	le géant,	*des reuzen.*
De vorst,	le prince,	*des vorsten.*
De vorsch,	la grenouille,	*des vorschen.*
De mensch,	l'homme,	*des menschen:*
Het huis,	la maison,	*des huizes.*
Het paradys,	le paradis,	*des paradyzes.*
Het vleesch,	la viande,	*des vleesches.*

8° Les substantifs neutres se déclinent par préférence avec les prépositions *van* et *aen*, au génitif et au datif : *van het peerd*, du cheval ; *aen het peerd*, au cheval.

9° Les adjectifs qualificatifs pris comme substantifs prennent aussi *n* au génitif singulier masculin, comme :

De vrome,	le courageux,	*des vromen.*
De geleerde,	le savant,	*des geleerden.*
De edele,	le noble,	*des edelen.*

10° Beaucoup de substantifs s'écartent tout-à-fait des règles que nous venons d'indiquer pour la formation du génitif singulier, comme :

De heer,	le seigneur,	*des heeren.*
Het hert,	le cœur,	*des herten.*
De hert,	le cerf,	*des herten.*
De geest,	l'esprit,	*des geestes.*
De bode,	le messager,	*des bodes.*
De aerts,	le médecin,	*des aertsen.*

11° Quand il y a dans une même proposition deux génitifs, l'euphonie exige, qu'on se serve des deux espèces, comme : *Het gedrag der kinderen van deze stad ;* la conduite des enfants de cette ville.

12° Le vocatif n'est jamais précédé d'un article.

§. 23.

DÉCLINAISON DU SUBSTANTIF AVEC L'ARTICLE INDÉFINI, *een,* un ; *eene,* une ; *een.*

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud).*

Nom.	*Een boom,*	un arbre.
Gén.	*Eens booms,* of *van eenen boom,*	d'un arbre.
Dat.	*Eenen boom,* of *aen eenen boom.*	à un arbre.
Acc.	*Eenen boom,*	un arbre.
Voc.	*O boom,*	ô arbre.
Abl.	*Van eenen boom,*	d'un arbre.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Boomen,*	des arbres.
Gén.	*Van boomen,*	d'arbres.
Dat.	*Aen boomen,*	à des arbres.
Acc.	*Boomen,*	des arbres.
Voc.	*O boomen,*	ô arbres.
Abl.	*Van boomen,*	d'arbres.

FÉMININ SINGULIER (*vrouwelyk enkelvoud*).

Nom.	*Eene kerk,*	une église.
Gén.	{ *Eener, of van eene* } *kerk,*	d'une église.
Dat.	{ *Eener, of aen eene* } *kerk,*	à une église.
Acc.	*Eene kerk,*	une église.
Voc.	*O kerk,*	ô église.
Abl.	*Van eene kerk,*	d'une église.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Kerken,*	des églises.
Gén.	*Van kerken,*	d'églises.
Dat.	*Aen kerken,*	à des églises.
Acc.	*Kerken,*	des églises.
Voc.	*O kerken,*	ô églises.
Abl.	*Van kerken,*	d'églises.

NEUTRE SINGULIER (*onzydig enkelvoud*).

Nom.	*Een hoofd,*	une tête.
Gén.	{ *Eens hoofds, of van een hoofd.* }	d'une tête.
Dat.	{ *Eenen hoofde, of aen een hoofd,* }	à une tête.
Acc.	*Een hoofd,*	une tête.
Voc.	*O hoofd,*	ô tête.
Abl.	*Van een hoofd,*	d'une tête.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Hoofden,*	des têtes.
Gén.	*Van hoofden,*	de têtes.
Dat.	*Aen hoofden*	à des têtes.

Acc.	*Hoofden*,	des têtes.
Voc.	*O hoofden*,	ô têtes.
Abl.	*Van hoofden*,	de têtes.

Nous voyons par les exemples qui précèdent, que l'article indéfini n'a pas de pluriel, et que le substantif au pluriel à l'indéfini est décliné au moyen des prépositions *van* et *aen*, aux cas qui expriment les régimes indirects; les autres cas ne sont précédés de rien.

§. 24.

DÉCLINAISON DU SUBSTANTIF AVEC L'ARTICLE PARTITIF, *du*, *de la*.

La *langue flamande* n'a point d'article partitif. Si en français on emploie cet article, ou même l'article défini, pris dans un sens général ou proverbial, on se sert en flamand des prépositions *van* et *aen* pour les cas qui expriment le régime indirect, et les autres cas ne sont précédés d'aucun signe.

MASCULIN (*mannelyk*).

	SINGULIER (*enkelvoud*).		PLURIEL (*meervoud*).	
Nom.	*Visch*,	du poisson.	*Visschen*,	des poissons.
Gén.	*Van visch*,	de poisson.	*Van visschen*,	de poissons.
Dat.	*Aen visch*,	à du poisson.	*Aen visschen*,	à des poissons.
Acc.	*Visch*,	du poisson.	*Visschen*,	des poissons.
Voc.	*O visch*,	ô poisson.	*O visschen*,	ô poissons.
Abl.	*Van visch*,	de poisson.	*Van visschen*,	de poissons.

FÉMININ *(vrouwelyk)*.

	SINGULIER *(enkelvoud)*.		PLURIEL *(meervoud)*.	
Nom.	*Deugd,*	de la vertu.	*Deugden,*	des vertus.
Gén.	*Van deugd,*	de vertu.	*Van deugden,*	de vertus.
Dat.	*Aen deugd,*	à de la vertu.	*Aen deugden,*	à des vertus.
Acc.	*Deugd,*	de la vertu.	*Deugden,*	des vertus.
Voc.	*O deugd,*	ô vertu.	*O deugden,*	ô vertus.
Abl.	*Van deugd,*	de vertu.	*Van deugden,*	de vertus.

NEUTRE *(onzydig)*.

	SINGULIER *(enkelvoud)*.		PLURIEL *(meervoud)*.	
Nom.	*Verstand,*	de l'esprit.	*Verstanden,*	des esprits.
Gén.	*Van verstand,* of *verstands,*	d'esprit.	*Van verstanden,*	d'esprits.
Dat.	*Aen verstand,*	à de l'esprit.	*Aen verstanden,*	à des esprits.
Acc.	*Verstand,*	de l'esprit.	*Verstanden,*	des esprits.
Voc.	*O verstand,*	ô esprit.	*O verstanden,*	ô esprits.
Abl.	*Van verstand,*	d'esprit.	*Van verstanden,*	d'esprits.

REM. Il faut observer qu'au génitif singulier du masculin et du neutre, on peut aussi se servir de la terminaison *s*, au lieu du *van*; p. e., *een stuk wyns*, une pièce de vin.

§. 25.

DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS PROPRES.

MASCULIN *(mannelyk)*.

Nom.	*God,*	Dieu.	*Abraham,*	Abraham.
Gén.	*Van God,* of *Gods,*	de Dieu.	*Van Abraham,* of *Abraham's,*	d'Abraham.

Dat.	*Aen God,*	à Dieu.	*Aen Abraham,*	à Abraham.
Acc.	*God,*	Dieu.	*Abraham,*	Abraham.
Voc.	*O God,*	ô Dieu.	*O Abraham,*	ô Abraham.
Abl.	*Van God,*	de Dieu.	*Van Abraham,*	d'Abraham.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

Nom.	*Maria,*	Marie.	*Heleen,*	Hélène.
Gén.	*Van Maria* of *Maria's,*	de Marie.	*Van Heleen,*	d'Hélène.
Dat.	*Aen Maria,*	à Marie.	*Aen Heleen,*	à Hélène.
Acc.	*Maria,*	Marie.	*Heleen,*	Hélène.
Voc.	*O Maria,*	ô Marie.	*O Heleen,*	ô Hélène.
Abl.	*Van Maria,*	de Marie.	*Van Heleen,*	d'Hélène.

NEUTRE (*onzydig*).

Nom.	*Mechelen,*	Malines.	*Europa,*	Europe.
Gén.	*Van Mechelen,* of *Mechels,*	de Malines.	*Van Europa,* of *Europa's,*	d'Europe.
Dat.	*Aen Mechelen,*	à Malines.	*Aen Europa,*	à Europe.
Acc.	*Mechelen,*	Malines.	*Europa,*	Europe.
Voc.	*O Mechelen,*	ô Malines.	*O Europa,*	ô Europe.
Abl.	*Van Mechelen,*	de Malines.	*Van Europa,*	d'Europe.

OBSERVATIONS. 1° Les noms propres se déclinent comme les substantifs, pris dans un sens partitif, avec les prépositions *van* et *aen*.

2° Le génitif se forme tout aussi bien avec la terminaison *s* qu'avec *van*, comme : *Abraham's zoon*; le fils d'Abraham ; *Maria's beeldtenis;* l'image de la S.te Vierge ; *Nero's razerny ;* la fureur de Néron ; *Europa's verdeeling ;* la division de l'Europe.

3° Quand les noms propres admettent la marque du pluriel, ils suivent la déclinaison des substantifs pris dans le sens partitif.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE (*over het lidwoord*).

§. 26.

L'article est un mot qu'on place devant les substantifs communs pour en indiquer le genre, et pour annoncer dans quel sens ils sont employés. Nous avons deux articles en flamand : *l'article défini*, (*het bepalend lidwoord*), et *l'article indéfini*, (*het onbepalend lidwoord).* L'article défini *de*, le, pour le masculin, *de*, la, pour le féminin, et *het*, le ou la, pour le neutre, indique que le substantif commun est employé dans un sens déterminé, c. a. d. qu'il désigne un genre, une espèce, ou un individu particulier.

L'article indéfini *een*, un, pour le masculin, *eene*, une, pour le féminin, et *een*, un ou une, pour le neutre, annonce que le substantif est pris dans un sens indéterminé. Les vers suivants indiqueront assez la différence et l'usage de ces deux articles.

My vraegde eens DE *barbier*,
Op welke wyz' ik my wou scheren laten?
Ik zei ; op EEN *nieuw manier*,
Knap weg en zonder praten.

Cherchez la signification des expressions suivantes :

DE *vader* DES *huisgezins.*
EEN *vader* EENS *huisgezins.*
EEN *vader* DES *huisgezins.*
DE *vader* EENS *huisgezins.*

§. 27.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE DÉFINI.

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).		FÉMININ (*vrouwelyk*).		NEUTRE (*onzydig*).	
Nom.	*De,*	le.	*De,*	la.	*Het,*	le ou la.
Gén.	*Des, van den,*	du.	*Der, van de,*	de la.	*Des, van het,*	du.
Dat.	*Den, aen den,*	au.	*Der, aen de*	à la.	*Den, aen het,*	au.
Acc.	*Den,*	le.	*De,*	la.	*Het,*	le.
Voc.	*O,*	ô.	*O,*	ô.	*O,*	ô.
Abl.	*Vanden,*	du.	*Van de,*	de la.	*Van het,*	du.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De,*	les.	*De,*	les.	*De,*	les.
Gén.	*Der, van de,*	des.	*Der, van de,*	des.	*Der, vande,*	des.
Dat.	*Den, aen de,*	aux.	*Der, aen de,*	aux.	*Den, aen de,*	aux.
Acc.	*De,*	les.	*De,*	les.	*De,*	les.
Voc.	*O,*	ô.	*O,*	ô.	*O,*	ô.
Abl.	*Van de,*	des.	*Van de,*	des.	*Vande,*	des.

§. 28.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE INDÉFINI.

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).		FÉMININ (*vrouwelyk*).		NEUTRE (*onzydig*).	
Nom.	*Een,*	un.	*Eene,*	une.	*Een,*	un, une.
Gén.	*Eens, vaneenen,*	d'un.	*Eener, vaneene,*	d'une.	*Eens, vaneen,*	d'un

Dat.	*Eenen,* *aen eenen,*	à un.	*Eener,* *aen eene,*	à une.	*Eenen,* *aen een,*	à un.
Acc.	*Eenen,*	un.	*Eene,*	une.	*Een,*	un.
Voc.	*O,*	ô.	*O,*	ô.	*O,*	ô.
Abl.	*Van eenen,*	d'un.	*Van eene,*	d'une.	*Van een,*	d'un.

REMARQUES. 1° L'article indéfini n'a pas de pluriel, mais les substantifs employés au pluriel à l'indéfini sont précédés de prépositions, excepté le *Nominatif, l'Accusatif* et le *Vocatif,* qui ne sont précédés de rien.

2° Lorsqu'en français on fait usage de l'article partitif *du, de la,* ou bien de l'article *défini,* employé dans un sens général, on se sert également en flamand de prépositions, tant au singulier qu'au pluriel, chaque fois que le substantif est employé comme *régime indirect :*

Hy boeyt uw argloos oog aen vreemde aenloklykheden ;
VAN VRYHEID, REDEN, REGT, *brengt hy u slechts het beeld.*

CHAPITRE III.

DES ADJECTIFS *(over de byvoegelyke naemwoorden).*

§. 29.

L'adjectif (het byvoegelyke naemwoord) signifie *ce qui ajoute à,* et sert à exprimer la *qualité,* la *propriété* ou *la manière d'être* du substantif.

Lorsque l'*adjectif* est seul, il n'offre à l'esprit que l'idée vague d'une *qualité,* d'une *propriété.* Quand je dis : *jong,* jeune ; *oud,* vieux ; *groot,*

grand; *goed*, bon; *myn*, mon; *deze*, ce; l'esprit a une idée vague de *jeunesse*, de *vieillesse*, de *grandeur*, de *bonté*, de *possession*, et d'*indication*, mais lorsque j'*ajoute* (adjectif) ces mots à des substantifs, l'esprit saisit un rapport réel et voit ces *qualités subsistantes* dans un sujet, comme :

Jonge leerling,	jeune élève.	*Goede God*,	bon Dieu.
Oude man,	vieil homme.	*Myn huis*,	ma maison.
Groote les,	grande leçon.	*Deze tafel*,	cette table.

§. 30.

Il y a deux sortes d'adjectifs, savoir : A) *Les adjectifs qualificatifs*, et B) *Les adjectifs déterminatifs*.

A) *Les adjectifs qualificatifs* s'ajoutent aux substantifs pour en exprimer la qualité, *hoedanigheid*, et la propriété, *eigenschap*, comme : *goed*, bon; *kwaed*, méchant; *dapper*, vaillant; *zwaer*, lourd; *lang*, long; *bermhertig*, miséricordieux; *beroemd*, célèbre, etc., etc.

Ils sont 1) primitifs, 2) dérivés et 3) composés.

§. 31.

1° Les primitifs sont tous les adjectifs radicaux (*stamwoorden*), comme :

Groot,	grand.	*Goed*,	bon.
Klein,	petit.	*Kwaed*,	méchant.
Wit,	blanc.	*Droog*,	sec.
Zwart,	noir.	*Nat*,	humide.

2° Les *adjectifs dérivés* (*afgeleide byvoegelyke naemwoorden*) sont ceux qui sont formés d'un mot

radical en y ajoutant les terminaisons *baer*, *er*, *en*, *ende*, *ig*, *lyk*, *ryk*, *zaem*, *achtig*, *voudig*, *lei*, *hande*, *haftig* et *sch*; ou bien en faisant précéder le mot radical par les particules *be*, *ge*, *ver*, *on*, *ont*, comme :

Bekwaem,	capable.	*Onnuttig*,	inutile.
Bekrompen,	borné.	*Onnoodig*,	inutile.
Gezind,	intentionné.	*Onteerend*,	déshonorant.
Vervoerd,	transporté.	*Onthoudend*,	abstinent.

Le plus souvent ces deux formations se trouvent réunies en un seul mot, comme :

Gemeenzaem, familier. *Gelykwaerdig*, équivalent.

Pour bien connaître les adjectifs, il est indispensable de bien comprendre la valeur de leurs terminaisons.

baer. Cette terminaison est dérivée du verbe *baren* ou *beren*, qui signifie porter.

Quand on l'ajoute aux substantifs elle donne à l'adjectif, qui en résulte, un *sens actif*, comme : *vruchtbaer*, fertile; *blykbaer*, évident; *kostbaer*, somptueux; mais la même terminaison, ajoutée au radical d'un verbe, donne à l'adjectif résultant un sens passif et signifie *que quelque chose peut être*: *eetbaer*, mangeable; *bruikbaer*, utile, qui peut servir; *geneesbaer*, guérissable.

er. De quelques noms de villes on forme des adjectifs en y ajoutant la terminaison *er*, comme :

Hamburger vleesch,	de la viande de Hambourg.
Straetsburger snuif,	du tabac de Strasbourg.
Wurtemberger leerlingen,	des élèves de Wurtemberg.
Berliner burgers,	des bourgeois de Berlin.

en. Quand on ajoute aux substantifs, qui expriment un métal ou une matière, la terminaison *en*, on forme des adjectifs :

Gouden	de	*goud*,	d'or.
Zilveren	de	*zilver*,	de l'argent.
Houten	de	*hout*,	de bois.
Wollen	de	*wol*,	de laine.

ende. Les adjectifs, formés des participes présents, se terminent en *ende*, comme :

Pryzende,	louant.	*Willende*,	voulant.
Lezende,	lisant.	*Loopende*,	courant.
Biddende,	priant.	*Schryvende*,	écrivant.

ig. Cette terminaison marque *la nature* de quelque chose, ou *la tendance* vers quelque chose, comme :

Moedig,	courageux.	*Magtig*,	puissant.
Aerdig,	jolie.	*Willig*,	docile.
Voordeelig,	avantageux.	*Yverig*,	zélé.

lyk. Cette terminaison, dérivée du verbe *lyken* ou *gelyken*, ressembler, marque *l'état*, la *qualité*, et la *participation*, comme: *broederlyk*, fraternel; *goddelyk*, divin; *ziekelyk*, maladif; *koninklyk*, royal; *landelyk*, champêtre; *menschelyk*, humain; *zedelyk*, moral.

La même terminaison, ajoutée au radical d'un verbe, marque l'action de ce verbe, ou une possibilité :

Behagelyk,	agréable.	*Bedriegelyk*,	trompeur.
Bekoorlyk, *Aenlokkelyk*,	attrayant.	*Belachelyk*, *Bespottelyk*,	ridicule.

ryk. Cette terminaison marque une abondance, comme : *volkryk*, populeux ; *liefderyk*, charitable.

zaem. Cette terminaison ajoutée à un substantif, désigne une *ressemblance*, ou un penchant vers quelque chose : *deugdzaem*, vertueux ; *minzaem*, aimable ; *arbeidzaem*, laborieux ; mais placée après le radical d'un verbe, elle désigne la capacité ou le pouvoir de faire quelque chose : *leerzaem*, docile ; *voedzaem*, nourrissant ; *verdraegzaem*, tolérant, patient.

achtig. Exprime une ressemblance, une conformité, et sert à désigner qu'une chose doit être envisagée comme telle, comme : *deelachtig*, participant ; *aerdachtig*, terreux ; *kinderachtig*, enfantin ; *diefachtig*, enclin au vol.

haftig. Cette terminaison, dérivée du verbe *haven* (avoir) qui n'est plus en usage, marque la possession d'une qualité : *krygshaftig*, belliqueux ; *ernsthaftig*, sérieux.

loos. Cette terminaison dérivée du participe passé du verbe inusité *lieren* ou *liezen*, *verliezen* (perdre), indique la privation ou la négation :

Ambteloos,	qui est sans emploi.	*Naemloos*,	anonyme.
Handeloos,	sans mains.	*Troosteloos*,	inconsolable.
Vruchteloos,	inutile.	*Zinneloos*,	insensé.

sch. Cette terminaison, qui était primitivement *isch*, est ajoutée à d'autres adjectifs ou à des substantifs :

Hemelsch,	céleste.	*Grootsch*, *Trotsch*,	arrogant.
Helsch,	infernal.	*Aerdsch*,	terrestre.
Brusselsch,	Bruxellois.	*Mechelsch*,	Malinois.
Engelsch,	Anglais.	*Hollandsch*,	Hollandais.

lei, *hande*. Ces terminaisons, dérivées des adjectifs numéraux, marquent une diversité ou une ressemblance :

Eenerlei, *Eenderlei*,	semblable.	*Velerlei*,	différent.
Eenerhande, *Eenderhande*,	pareil.	*Allerlei*, *Allerhande*,	de toutes sortes.

voudig. Cette terminaison marque une multiplication :

Tweevoudig,	double.	*Veelvoudig*,	multiple.
Tienvoudig,	décuple.	*Honderdvoudig*,	centuple.

de, *ste*. Enfin il y a une dernière sorte d'adjectifs, qu'on forme des adjectifs numéraux cardinaux, en y ajoutant les terminaisons *de* ou *ste* :

Eerste,	premier.	*Twintigste*,	vingtième.
Tweede,	deuxième.	*Honderdste*,	centième.

§. 32.

3° *Les adjectifs composés* sont formés :

a) De mots radicaux, comme :

Grasgroen,	vert d'herbe.	*Boomsterk*,	robuste.
Sneeuwwit,	blanc comme la neige.		

b) De radicaux et de dérivés :

Menschkundig,	qui connaît les hommes.
Merkweerdig,	remarquable.
Lafhertig,	lâche.

c) De dérivés seuls :

Mismoedig,	découragé.	*Gedienstig*,	obligeant.
Misgunstig,	envieux.	*Gedenkweerdig*,	remarquable.

§. 33.

DU GENRE, DU NOMBRE ET DE LA DÉCLINAISON DE L'ADJECTIF.

L'adjectif qualificatif n'a par lui-même ni genre, ni nombre; cependant quand il est suivi d'un substantif, il s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas, et sa déclinaison présente trois cas, savoir :

1° Quand il est précédé de *l'article défini*, ou d'un *adjectif démonstratif*, il se termine au nominatif singulier en *e* pour les trois genres, et aux autres cas en *en*, chaque fois que l'article ou le démonstratif se termine en *s* ou en *n*; mais si l'article ne se termine ni en *s*, ni en *n*, l'adjectif conserve à tous les cas la terminaison du nominatif.

2° Lorsqu'il est précédé de *l'article indéfini*, ou d'un *adjectif possessif*, il prend au nominatif singulier un *e* pour le masculin et le féminin, et reste invariable au nominatif neutre; aux autres cas il se termine également en *en*, chaque fois que l'article ou le possessif prend *s* ou *n*; si non, il conserve la terminaison du nominatif.

3° Quand il n'est précédé d'aucun article, ni d'un adjectif déterminatif, il prend à tous les cas et pour tous les genres la terminaison de l'article défini.

§. 34.

DÉCLINAISON D'UN ADJECTIF ACCOMPAGNÉ D'UN SUBSTANTIF AVEC L'ARTICLE DÉFINI.

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud).*

Nom.	*De goede vriend,*	le bon ami.
Gén.	*Des goeden vriends*, of *van den goeden vriend,*	du bon ami.
Dat.	*Den goeden vriend*, of *aen den goeden vriend,*	au bon ami.
Acc.	*Den goeden vriend,*	le bon ami.
Voc.	*O goede vriend,*	ô bon ami.
Abl.	*Van den goeden vriend,*	du bon ami.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*De goede vrienden,*	les bons amis.
Gén.	*Der goede vrienden*, of *van de goede vrienden,*	des bons amis.
Dat.	*Den goeden vrienden*, of *aen de goede vrienden,*	aux bons amis.
Acc.	*De goede vrienden,*	les bons amis.
Voc.	*O goede vrienden,*	ô bons amis.
Abl.	*Van de goede vrienden,*	des bons amis.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud).*

Nom.	*De schoone daed,*	la belle action.
Gén.	*Der schoone daed*, of *van de schoone daed,*	de la belle action.
Dat.	*Der schoone daed*, of *aen de schoone daed,*	à la belle action.

Acc.	*De schoone daed,*	la belle action.
Voc.	*O schoone daed,*	ô belle action.
Abl.	*Van de schoone daed,*	de la belle action.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De schoone daden,*	les belles actions.
Gén.	*Der schoone daden,* of *van de schoone daden,*	des belles actions.
Dat.	*Der schoone daden, de schoone daden,* of *aen de schoone daden,*	aux belles actions.
Acc.	*De schoone daden,*	les belles actions.
Voc.	*O schoone daden,*	ô belles actions.
Abl.	*Van de schoone daden,*	des belles actions.

NEUTRE SINGULIER (*onzydig enkelvoud*).

Nom.	*Het deugdzame kind,*	l'enfant vertueux.
Gén.	*Des deugdzamen kinds,* of *van het deugdzame kind,*	de l'enfant vertueux.
Dat.	*Den deugdzamen kinde, het deugdzame kind,* of *aen het deugdzame kind,*	à l'enfant vertueux.
Acc.	*Het deugdzame kind,*	l'enfant vertueux.
Voc.	*O deugdzaem kind,*	ô enfant vertueux.
Abl.	*Van het deugdzame kind,*	de l'enfant vertueux.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De deugdzame kinderen,*	les enfants vertueux.
Gén.	*Der deugdzame kinderen,* of *van de deugdzame kinderen,*	des enfants vertueux.
Dat.	*Den deugdzamen kinderen,* of *aen de deugdzame kinderen,*	aux enfants vertueux.
Acc.	*De deugdzame kinderen,*	les enfants vertueux.
Voc.	*O deugdzame kinderen,*	ô enfants vertueux.
Abl.	*Van de deugdzame kinderen,*	des enfants vertueux.

OBSERVATIONS. 1° Lorsque plusieurs adjectifs précèdent le substantif sans que l'un détermine l'au-

tre, tous sont déclinables et suivent la règle générale, comme :

De goede, wyze, oude man;	le bon, et sage vieillard.
Des goeden,wyzen,ouden mans;	du bon et sage vieillard.
De goede,wyze, oude mannen;	les bons et sages vieillards.
Der goede,wyze,oude mannen;	des bons et sages vieillards.

2° L'adjectif neutre, quoiqu'il soit précédé de l'article *het*, ou d'un des adjectifs démonstratifs *dit*, ce, *dat*, cela, rejette souvent l'*e*; par exemple ; on dit : *Het wit huis*, la maison blanche, et aussi *het witte huis*. Dans le premier exemple l'adjectif *wit* distingue *huis* de toutes les autres maisons, non pas parce qu'elle est *blanche* de couleur, mais parce qu'elle porte ce nom. *Dat koninklyk geschenk*, ce présent royal, c. a. d. ce présent qui est digne d'un roi, et qu'un autre pourrait faire tout aussi bien qu'un roi ; mais *dit koninklyke geschenk*, est un présent que fait le roi lui-même.

3° Les adjectifs en *lei* et *hande* sont toujours invariables: *allerhande boeken*, toutes sortes de livres.

4° Les adjectifs en *en*, qui désignent une matière, une étoffe, restent aussi invariables :

De stalen pen,	la plume d'acier.
Der stalen pen,	de la plume d'acier.
De yzeren ketels,	les chaudrons de fer.
Der yzeren ketels,	des chaudrons de fer.

5° Les adjectifs terminés en *r*, qui sont formés d'un nom propre de villes, restent invariables :

De Diester-straet;	la rue de Diest.
De Amsterdammer leerlingen;	les élèves d'Amsterdam.

5..

6° Plusieurs adjectifs en *f* et *s* changent *f* en *v*, et *s* en *z*, avant la terminaison *e*, comme :

De brave (braef) man ;	l'honnête homme.
Het booze (boos) kind ;	le méchant enfant.

7° Les adjectifs terminés par une seule consonne précédée d'une voyelle brève, doublent la consonne finale avant la terminaison *e* :

Het witte (wit) kleed;	l'habit blanc.
De slappe (slap) pen ;	la plume molle.
De laffe (laf) krygsman ;	le soldat lâche.

8° Les adjectifs restent invariables :

a) Lorsqu'ils sont liés aux substantifs par un des temps des verbes *zyn*, être, ou *worden*, comme :

Deze man is eerzuchtig ;	cet homme est ambitieux.
Deze mannen zyn eerzuchtig ;	ces hommes sont ambitieux.
Het kind is vlytig ;	l'enfant est studieux.
De kinderen zyn vlytig ;	les enfants sont studieux.

b) Lorsqu'ils précèdent un autre adjectif qu'ils déterminent ils deviennent adverbes :

De getrouw dienende knecht ;	le domestique qui sert fidèlement.
Het geheel nieuwe huis;	la maison toute neuve.

Cherchez la différence entre les expressions suivantes :

Een buitengemeen groote man, et, *een buitengemeene groote man; een kindsch vrolyke mensch; een kindsche, vrolyke mensch. Het nieuw ingebonden boek; het nieuwe, ingebonden boek. De helder klinkende klok; de heldere, klinkende klok. De geheel donkere nacht; de geheele, donkere nacht.*

§. 35.

DÉCLINAISON DE L'ADJECTIF AVEC L'ARTICLE INDÉFINI.

Règle générale. Quand l'adjectif est précédé de l'article indéfini *een*, *eene*, *een*, un, une, ou d'un adjectif possessif *myn*, mon, *uw*, ton, *zyn*, *haer*, son, *ons*, notre, *hun*, *haer*, leur, ou de l'adjectif indéfini *geen*, *geene*, *geene*, aucun, aucune, il prend au nominatif singulier un *e* pour le masculin et le féminin, et reste invariable au nominatif neutre; aux autres cas il se termine en *en*, chaque fois que l'article ou le possessif prend *s* ou *n;* si l'article ou le possessif n'a ni *s* ni *n*, l'adjectif prend partout la terminaison du nominatif singulier. *Voyez* §. 33. n° 2.

MASCULIN SINGULIER (*mannelyk enkelvoud*).

Nom.	*Een goede vorst*,	un bon prince.
Gén.	*Eens goeden vorsten*, of *van eenen goeden vorst*,	d'un bon prince.
Dat.	*Eenen goeden vorst*, of *aen eenen goeden vorst*,	à un bon prince.

Acc.	*Eenen goeden vorst,*	un bon prince.
Voc.	*O goede vorst,*	ô bon prince.
Abl.	*Van eenen goeden vorst,*	d'un bon prince.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Goede vorsten,*	de bons princes.
Gén.	*Goeder vorsten,* of *van goede vorsten,*	de bons princes.
Dat.	*Goeden vorsten,* of *aen goede vorsten,*	à de bons princes.
Acc.	*Goede vorsten,*	de bons princes.
Voc.	*O goede vorsten,*	ô bons princes.
Abl.	*Van goede vorsten,*	de bons princes.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud).*

Nom.	*Eene goede moeder,*	une bonne mère.
Gén.	*Eener goede moeder,* of *van eene goede moeder,*	d'une bonne mère.
Dat.	*Eener goede moeder,* of *aen eene goede moeder,*	à une bonne mère.
Acc.	*Eene goede moeder,*	une bonne mère.
Voc.	*O goede moeder,*	ô bonne mère.
Abl.	*Van eene goede moeder,*	d'une bonne mère.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Goede moeders,*	de bonnes mères.
Gén.	*Goeder moeders,* of *van goede moeders,*	de bonnes mères.
Dat.	*Goeder moeders,* of *aen goede moeders,*	à de bonnes mères.
Acc.	*Goede moeders,*	de bonnes mères.
Voc.	*O goede moeders,*	ô bonnes mères.
Abl.	*Van goede moeders,*	de bonnes mères.

NEUTRE SINGULIER *(onzydig enkelvoud).*

Nom.	*Een gehoorzaem kind,*	un enfant obéissant.
Gén.	*Eensgehoorzamenkinds*, of *vaneengehoorzaem kind,*	d'un enfant obéissant.
Dat.	*Eenengehoorzamen kinde,* of *aeneengehoorzaemkind,*	à un enfant obéissant.
Acc.	*Een gehoorzaem kind,*	un enfant obéissant.
Voc.	*O gehoorzaem kind,*	ô enfant obéissant.
Abl.	*Van een gehoorzaem kind,*	d'un enfant obéissant.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Gehoorzame kinderen,*	des enfants obéissants.
Gén.	*Gehoorzamer kinderen*, of *van gehoorzame kinderen,*	d'enfants obéissants.
Dat.	*Gehoorzamen kinderen*, of *aen gehoorzame kinderen,*	à des enfants obéissants.
Acc.	*Gehoorzame kinderen,*	des enfants obéissants.
Voc.	*O gehoorzame kinderen,*	ô enfants obéissants.
Abl.	*Van gehoorzame kinderen,*	d'enfants obéissants.

OBSERVATIONS. 1° On voit par ce qui précède que l'article indéfini n'ayant pas de pluriel, l'adjectif prend à tous les cas les terminaisons de l'article défini, pour en indiquer les cas.

2° Au lieu de donner à l'adjectif les terminaisons de l'article défini, on peut aussi se servir des prépositions *van* et *aen*.

3° Quoique la règle générale demande un *e* au nominatif singulier du genre masculin, cependant l'adjectif le rejette, lorsqu'il est précédé de l'article *een*, ou d'un adjectif indéfini *eenig*, *menig*, *sommig*, *zeker*, et qu'il s'agit d'une qualité morale,

de la dignité, de la profession, de l'état d'une personne, comme : *een groot staetsman;* un grand homme d'état. Il s'agit ici d'un individu, qui est grand comme homme d'état, et non comme étant grand de taille. Il en est de même de : *een groot geleerde ;* un grand savant.

Een groot man,	un grand homme.
Een groote man,	un homme grand de taille.

Il faut cependant remarquer que cette distinction n'a lieu qu'au singulier. On les décline de la manière suivante :

Nom.	*Een groot man*,	un grand homme.
Gén.	*Van een' groot' man*,	d'un grand homme.
Dat.	*Aen een' groot' man*,	à un grand homme.
Acc.	*Een' groot' man*,	un grand homme.
Voc.	*O groot man*,	ô grand homme.
Abl.	*Van een' groot' man*,	d'un grand homme.

§. 36.

DÉCLINAISON DE L'ADJECTIF SANS ARTICLE.

Quand l'adjectif suivi d'un substantif n'est précédé d'aucun article, ni d'un adjectif déterminatif, il prend lui-même les terminaisons de l'article défini à tous les cas et pour tous les genres :

MASCULIN SINGULIER (*mannelyk enkelvoud*).

Nom.	*Slechte visch*,	de mauvais poisson.
Gén.	{ *Slechtes visschen*, / *slechten visschen*, / *van slechten visch*, }	de mauvais poisson.

Dat.	*Slechten visch* of / *aen slechten visch,*	à de mauvais poisson.
Acc.	*Slechten visch,*	de mauvais poisson.
Voc.	*O slechte visch,*	ô mauvais poisson.
Abl.	*Van slechten visch,*	de mauvais poisson.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Slechte visschen,*	de mauvais poissons.
Gén.	*Slechter visschen,* of / *van slechte visschen,*	de mauvais poissons.
Dat.	*Slechten visschen,* of / *aen slechte visschen,*	à de mauvais poissons.
Acc.	*Slechte visschen,*	de mauvais poissons.
Voc.	*O slechte visschen,*	ô mauvais poissons.
Abl.	*Van slechte visschen,*	de mauvais poissons.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud).*

Nom.	*Groote deugd,*	de grande vertu.
Gén.	*Grooter deugd,* of / *van groote deugd,*	de grande vertu.
Dat.	*Grooter deugd,* of / *aen groote deugd,*	à de grande vertu.
Acc.	*Groote deugd,*	de grande vertu.
Voc.	*O groote deugd,*	ô grande vertu.
Abl.	*Van groote deugd,*	de grande vertu.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Groote deugden,*	de grandes vertus.
Gén.	*Grooter deugden,* of / *van groote deugden,*	de grandes vertus.
Dat.	*Grooter deugden,* of / *aen groote deugden,*	à de grandes vertus.
Acc.	*Groote deugden,*	de grandes vertus.
Voc.	*O groote deugden,*	ô grandes vertus.
Abl.	*Van groote deugden,*	de grandes vertus.

NEUTRE SINGULIER (*onzydig enkelvoud*).

Nom.	*Wit brood*,	du pain blanc.
Gén.	*Wittes broods*, *witten broods*, of *van wit brood*,	de pain blanc.
Dat.	*Witten broode*, of *aen wit brood*,	à du pain blanc.
Acc.	*Wit brood*,	du pain blanc.
Voc.	*O wit brood*,	ô pain blanc.
Abl.	*Van wit brood*,	de pain blanc.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Witte brooden*,	des pains blancs.
Gén.	*Witter brooden*, of *van witte brooden*,	de pains blancs.
Dat.	*Witten brooden*, of *aen witte brooden*,	à des pains blancs.
Acc.	*Witte brooden*,	des pains blancs.
Voc.	*O witte brooden*,	ô pains blancs.
Abl.	*Van witte brooden*,	de pains blancs.

OBSERVATIONS. 1° Au génitif singulier du masculin et du neutre l'adjectif prend aussi par euphonie *en*, au lieu de *es*, lorsque le substantif se termine déjà en *s*, comme : *goeden wyns*, de bon vin. *Witten broods*, de pain blanc.

2° Quand il y a plusieurs adjectifs qui qualifient le même substantif, chaque adjectif doit suivre la règle générale.

§. 37.

DÉCLINAISON DE L'ADJECTIF EMPLOYÉ COMME SUBSTANTIF.

Lorsque les adjectifs sont pris comme substantifs, on les décline comme les substantifs. Ils prennent le genre de l'individu qu'ils désignent, et se terminent tous en *e* au nominatif singulier :

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De godsgeleerde*,	le théologien.
Gén.	*Des godsgeleerden*, of *van den godsgeleerde*,	du théologien.
Dat.	*Dengodsgeleerde*, of *aen den godsgeleerde*,	au théologien.
Acc.	*Den godsgeleerde*,	le théologien.
Voc.	*O godsgeleerde*,	ô théologien.
Abl.	*Van den godsgeleerde*,	du théologien.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*De godsgeleerden*,	les théologiens.
Gén.	*Der godsgeleerden*, of *van de godsgeleerden*,	des théologiens.
Dat.	*Den godsgeleerden*, of *aen de godsgeleerden*,	aux théologiens.
Acc.	*De godsgeleerden*,	les théologiens.
Voc.	*O godsgeleerden*,	ô théologiens.
Abl.	*Van de godsgeleerden*,	des théologiens.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De deugdzame*,	la vertueuse.
Gén.	*Der deugdzame*, of *van de deugdzame*,	de la vertueuse.
Dat.	*Der deugdzame*, of *aen de deugdzame*,	à la vertueuse.

Acc.	*De deugdzame*,	la vertueuse.
Voc.	*O deugdzame*,	ô vertueuse.
Abl.	*Van de deugdzame*,	de la vertueuse.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De deugdzamen*,	les vertueuses,
Gén.	*Der deugdzamen*,	des vertueuses.

NEUTRE (*onzydig*).

Nom.	*Het goede*,	le bon.	
Gén.	*Des goeden*, of *van het goede*,	du bon.	
Dat.	*Den goeden*, of *aen het goede*,	au bon.	Il n'y a pas de pluriel.
Acc.	*Het goede*,	le bon.	
Voc.	*O goede*,	ô bon.	
Abl.	*Van het goede*,	du bon.	

OBSERVATIONS. 1° On voit par ces exemples que l'adjectif seul, pris substantivement, a les mêmes terminaisons que le substantif.

2° Le neutre n'a pas de pluriel, parce qu'il est envisagé comme un collectif qui au singulier renferme déjà l'idée de pluralité.

4° Le pluriel masculin se termine en *e* et non pas en *en*, si le substantif est déjà énoncé dans la même phrase :

Alle menschen kunnen missen ; sterke *zoo wel als* zwakke.

§. 38.

DEGRÉS DE COMPARAISON *(trappen van vergelyking).*

Nous avons trois degrés de comparaison, savoir :

1o Le positif, *de stellende trap.*
2o Le comparatif, *de vergelykende trap.*
3o Le superlatif, *de overtreffende trap.*

EDEL *is het, niemand te bedroeven,*
EDELER *is het, zich in 't weldoen altyd te oefenen;*
Doch het EDELSTE *is ook vyanden beminnen.*

Le positif exprime simplement la qualité, comme: *De halfgeleerde is gewoonlyk* LAETDUNKEND ; le demi-savant est ordinairement arrogant.

Le *comparatif* exprime la qualité avec comparaison, soit en diminuant, soit en augmentant la valeur. Il y a trois sortes de *comparatifs :*

Le *comparatif d'égalité* (*gelykheid*), qu'on forme en plaçant l'adjectif entre *zoo....* et *als*, aussi, autant.... que, comme : *Jan is* zoo *neerstig* als *Pieter ;* Jean est aussi diligent que Pierre.

Le *comparatif d'infériorité (minderheid)*, qu'on forme en plaçant l'adjectif entre *zoo.... niet als*, pas aussi, ou, moins que : *Deze boom is* zoo *hoog* niet als *gene ;* cet arbre n'est pas aussi haut que celui-là.

Le *comparatif de supériorité (meerderheid),* qu'on forme en ajoutant au positif la terminaison *er*, qui équivaut à *plus*; le *que* qui suit s'exprime alors par *dan* :

Asië is grooter dan *Europa;* l'Asie est plus grande que l'Europe.

6.

REMARQUES. 1° Par euphonie le comparatif de supériorité se forme en ajoutant *der* au positif des adjectifs qui se terminent en *r* : *vruchtbaer*, fertile, *vruchtbaerder* ; *dierbaer*, cher, *dierbaerder* ; *dapper*, courageux, *dapperder*.

2° D'autres doublent la dernière consonne avant d'y ajouter *er*, comme, *vet*, gras, *vetter* ; *smal*, étroit, *smaller*.

3° Ceux qui se terminent en *f* ou *s*, changent *f* en *v*, et *s* en *z* avant d'admettre *er* : *boos*, méchant, *boozer* ; *lief*, agréable, *liever*.

Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré ou au plus haut degré, soit en diminuant soit en augmentant la valeur. De là deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu* (*de volstrekt overtreffende trap*), et le *superlatif relatif* (*de betrekkelyk overtreffende trap*).

Le *superlatif absolu* exprime la qualité portée à un très-haut degré sans comparaison, et il est formé en mettant *hoogst*, *zeer*, très ; *ongemeen*, *uitermate*, extrêmement ; *bovenmate*, extraordinairement, avant l'adjectif au positif : *Cicero was zeer welsprekend* ; Cicéron était très-éloquent.

Le *superlatif relatif* exprime la qualité portée au plus haut degré avec comparaison ; il est formé en ajoutant au positif *st* ou *ste*, et en le faisant précéder de l'article défini, ou d'un adjectif possessif *myn*, mon ; *uw*, ton ; etc. *Brussel is de fraeyste en volkrykste stad van Belgiën* ; Bruxelles est la ville la plus belle et la plus peuplée de

Belgique. *Myn grootste genoegen*; mon plus grand plaisir.

Rem. Le *superlatif relatif* est souvent précédé du génitif pluriel *aller*, pour exprimer le plus haut point de supériorité : *van de dry geleerdste mannen onzer eeuw kan maer een de allergeleerdste zyn;* parmi les trois hommes les plus savants de notre siècle, il n'y en a qu'un seul qui puisse être *le plus savant.*

Observations. 1° Les adjectifs composés ne prennent la terminaison du comparatif et du superlatif qu'à la dernière syllabe :

Volkomen, parfait, *volkomener*, *volkomenste*. *Goedhertig*, cordial, *goedhertiger*, *goedhertigste*. *Goedkoop*, qui n'est pas cher, *goedkooper*, *goedkoopste*. C'est donc contre l'usage de la langue de dire : *beter koop*, à meilleure marché ; *best koop*, à très-bon marché, parce que les adjectifs composés ne changent que la dernière syllabe, soit qu'on les décline, soit qu'on leur donne les formes de comparaison ; p. e. On ne dit pas au pluriel, *de goede koope vruchten*; les fruits à bon marché, mais *de goedkoope vruchten*. Les défenseurs de *beter koop*, prétendent que *goedkooper*, signifie *de bon cuivre.*

2° Beaucoup d'adjectifs n'admettent pas de comparaison, savoir : *a*) Les adjectifs en *lei*, *hande* et les adjectifs exprimant un métal, une matière, une étoffe, qui sont invariables de leur nature : *allerlei*, *velerhande*, *gouden*; *b*) les adjectifs dérivés des adjectifs numéraux : *de eerste*, *de derde*, etc. *c*) Les adjectifs qui, à cause de leur signifi-

cation ne sont susceptibles d'aucune augmentation ni de diminution : *dryjarig*, triennal ; *vierkant*, carré ; *vyfhoekig*, pentagonal ; *mondeling*, verbal ; *schriftelyk*, par écrit ; *geheel*, entier ; *dood*, mort ; *hemelhoog*, haut comme le ciel ; *half*, demi ; *enkel*, simple ; *regt*, droit ; *waer*, vrai ; *verkocht*, vendu ; *engelrein*, pur comme un ange ; *koolzwart*, noir comme du charbon ; *sneeuwwit*, blanc comme de la neige ; *yskoud*, froid comme la glace ; *pylsnel*, vite comme une flêche.

3° Il y a des adjectifs qui forment leur comparatif de supériorité et d'infériorité, et leur superlatif relatif, en faisant précéder le positif de *meer*, plus ; *minder*, moins et *meest*, le plus : ce sont principalement les participes passés pris comme adjectifs : *doordrongen*, pénétré, *meer doordrongen*, *meest doordrongen* ; *doorslepen*, adroit, *meer doorslepen*, *meest doorslepen*.

4° Il y a des adjectifs et des adverbes qui forment leur comparatif de supériorité et leur superlatif relatif d'une manière irrégulière :

Goed,	*beter*,	*best*.
Bon,	meilleur,	le meilleur.
Veel,	*meer*,	*meest*.
Beaucoup,	plus,	le plus.
Min,	*minder*,	*minst*.
Weinig,	*minder*,	*minst*.
Peu,	moins,	le moins.
Kwaed,	*erger*,	*ergst*.
Mauvais,	pis,	le pis.
Na,	*nader*,	*naest*.
Près.	plus près,	le plus près (proche).

Not. Il ne faut pas confondre l'adverbe *wel*,

bien, avec l'adjectif *goed*, bon : *een* GOED *vorst regeert* WEL ; un bon prince gouverne bien.

5° Le *que* qui suit le comparatif de supériorité et celui d'infériorité formé par le mot *minder*, moins, s'exprime toujours par *dan;* mais celui qui suit le comparatif d'égalité et d'infériorité formé par *niet zoo*, pas aussi, se rend par *als :*

De roos is schooner, dan *vele andere bloemen ;* la rose est plus belle que beaucoup d'autres fleurs. *Hy is van die waerheid minder doordrongen*, dan *ik ;* il est moins pénétré de cette vérité que moi. *Zyn medeleerling is niet zoo gevorderd* als *hy ;* son condisciple n'est pas aussi avancé que lui.

§. 39.

DÉCLINAISON DU COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ ET DU SUPERLATIF RELATIF.

Le comparatif de *supériorité* et le superlatif *relatif*, formés d'après les règles ci-dessus mentionnées, se déclinent comme les adjectifs et suivent absolument les mêmes règles. Voir §. 33.

COMPARATIF.

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De gelukkigere mensch*,	l'homme plus heureux.
Gén.	*Des gelukkigeren menschen*, *van den gelukkigeren mensch*,	de l'homme plus heureux.
Dat.	*Den gelukkigeren mensch*, *aen den gelukkigeren mensch*,	à l'homme plus heureux.
Acc.	*Den gelukkigeren mensch*,	l'homme plus heureux.
Voc.	*O gelukkigere mensch*,	ô homme plus heureux.
Abl.	*Van den gelukkigeren mensch*,	de l'homme plus heureux.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*De gelukkigere menschen*,	les hommes plus heureux.
Gén.	*Der gelukkigere menschen*, *van degelukkigeremenschen*,	des hommes plus heureux.
Dat.	*Den gelukkigeren menschen*, *aendegelukkigere menschen*,	aux hommes plus heureux.
Acc.	*De gelukkigere menschen*,	les hommes plus heureux.
Voc.	*O gelukkigere menschen*,	ô hommes plus heureux.
Abl.	*Van de gelukkigere menschen*,	des hommes plus heureux.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De dierbaerdere moeder*,	la mère plus chère.
Gén.	*Der dierbaerdere moeder*, *van de dierbaerdere moeder*,	de la mère plus chère.
Dat.	*Der dierbaerdere moeder*, *aen de dierbaerdere moeder*,	à la mère plus ch ère
Acc.	*De dierbaerdere moeder*,	la mère plus chère.
Voc.	*O dierbaerdere moeder*,	ô mère plus chère.
Abl.	*Van dedierbaerdere moeder*,	de la mère plus chère.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*De dierbaerdere moeders*,	les mères plus chères.
Gén.	*Der dierbaerdere moeders*, *van dedierbaerderemoeders*,	des mères plus chères.
Dat.	*Der dierbaerdere moeders*, *aen de dierbaerdere moeders*,	aux mères plus chères.
Acc.	*De dierbaerdere moeders*,	les mères plus chères.
Voc.	*O dierbaerdere moeders*,	ô mères plus thères.
Abl.	*Van dedierbaerdere moeders*,	des mères plus chères.

NEUTRE SINGULIER *(onzydig enkelvoud)*.

Nom.	*Het gehoorzamere kind*,	l'enfant plus obéissant.
Gén.	*Des gehoorzameren kinds*, *van het gehoorzamere kind*,	de l'enfant plus obéissant.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De gehoorzamere kinderen,*	les enfants plus obéissants.
Gén.	*Der gehoorzamere kinderen,* *van de gehoorzamere kinderen,*	des enfants plus obéissants.

Voyez §. 34. genre neutre.

§. 40.

ARTICLE INDÉFINI.

MASCULIN SINGULIER (*mannelyk enkelvoud*).

Nom.	*Een grootere man,*	un plus grand homme.
Gén.	*Eens grooteren mans,* *van eenen grooteren man,*	d'un plus grand homme.
Dat.	*Eenen grooteren man,* *aen eenen grooteren man,*	à un plus grand homme.
Acc.	*Eenen grooteren man,*	un plus grand homme.
Voc.	*O grootere man,*	ô plus grand homme.
Abl.	*Van eenen grooteren man,*	d'un plus grand homme.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Grootere*	*mannen,*	de plus grands hommes.
Gén.	*Grooterer,* *van grootere*	*mannen,*	de plus grands hommes.
Dat.	*Grooteren,* *aen grootere*	*mannen,*	à de plus grands hommes.
Acc.	*Grootere*	*mannen,*	de plus grands hommes.
Voc.	*O grootere*	*mannen,*	ô plus grands hommes.
Abl.	*Van grootere*	*mannen,*	de plus grands hommes.

FÉMININ SINGULIER (*vrouwelyk enkelvoud*).

Nom.	*Eene grootere vrouw,*	une plus grande femme.
Gén.	*Eener grootere vrouw,* *van eene grootere vrouw,*	d'une plus grande femme,

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Grootere vrouwen*,	de plus grandes femmes.
Gén.	*Grooterer vrouwen*, *van grootere vrouwen*,	de plus grandes femmes.

Voyez §. 34. genre féminin.

NEUTRE SINGULIER *(onzydig enkelvoud)*.

Nom.	*Een grooter kind*,	un plus grand enfant.
Gén.	*Eens grooteren kinds*, *van een grooter kind*,	d'un plus grand enfant.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Grootere kinderen*,	de plus grands enfants.
Gén.	*Grooterer kinderen*, *van grootere kinderen*,	de plus grands enfants.

Voyez §. 34. neutre.

§. 41.

ARTICLE PARTITIF.

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud)*.

Nom.	*Kleinere visch*,	du poisson plus petit.
Gén.	*Kleineres visschen*, *van kleineren visch*,	de poisson plus petit.
Dat.	*Kleineren visch*, *aen kleineren visch*,	à du poisson plus petit.
Acc.	*Kleineren visch*,	du poisson plus petit.
Voc.	*O kleinere visch*,	ô poisson plus petit.
Abl.	*Van kleineren visch*,	de poisson plus petit.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Kleinere*	*visschen*,	des poissons plus petits.
Gén.	*Kleinerer*, *van kleinere*	*visschen*,	de poissons plus petits.
Dat.	*Kleineren*, *aen kleinere*	*visschen*,	à de poissons plus petits.
Acc.	*Kleinere*	*visschen*,	de poissons plus petits.
Voc.	*O kleinere*	*visschen*,	ô poissons plus petits.
Abl.	*Van kleinere*	*visschen*,	de poissons plus petits.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud)*.

Nom.	*Grootere*	*deugd*,	de la vertu plus grande.
Gén.	*Grooterer*, *van grootere*	*deugd*,	de vertu plus grande.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Grootere*	*deugden*,	des vertus plus grandes.
Gén.	*Grooterer*, *van grootere*	*deugden*,	de vertus plus grands.

Comparez §. 36. féminin.

NEUTRE SINGULIER *(onzydig enkelvoud)*.

Nom.	*Witter brood*,	du pain plus blanc.
Gén.	*Witteren broods*, *van witter brood*,	de pain plus blanc.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Wittere brooden*,	des pains plus blancs.
Gén.	*Witterer brooden*, *van wittere brooden*,	de pains plus blancs.

Comparez §. 36. neutre.

§. 42.

SUPERLATIF. ARTICLE DÉFINI.

MASCULIN SINGULIER *(mannelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De vroomste man,*	l'homme le plus courageux.
Gén.	*Des vroomsten mans,* *van den vroomsten man,*	de l'homme le plus courageux.
Dat.	*Den vroomsten man,* *aen den vroomsten man,*	à l'homme le plus courageux.
Acc.	*Den vroomsten man,*	l'homme le plus courageux.
Voc.	*O vroomste man,*	ô homme le plus courageux.
Abl.	*Van den vroomsten man,*	de l'homme le plus courageux.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*De vroomste mannen,*	les hommes les plus courageux.
Gén.	*Der vroomste mannen,* *van de vroomste mannen,*	des hommes les plus courageux.
Dat.	*Den vroomsten,* *aen de vroomste* *mannen,*	à des hommes les plus courageux.
Acc.	*De vroomste mannen,*	les hommes les plus courageux.
Voc.	*O vroomste mannen,*	ô hommes les plus courageux.
Abl.	*Van de vroomste mannen,*	des hommes les plus courageux.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud)*.

Nom.	*De vroomste vrouw,*	la femme la plus courageuse.
Gén.	*Der vroomste,* *van de vroomste* *vrouw,*	de la femme la plus courageuse.

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*De vroomste vrouwen,*	les femmes les plus courageuses.
Gén.	*Der vroomste,* *van de vroomste* *vrouwen,*	des femmes les plus courageuses.

Comparez §. 34. féminin.

NEUTRE SINGULIER (*onzydig enkelvoud*).

Nom.	*Het vroomste kind*,	l'enfant le plus courageux.
Gén.	*Des vroomsten kinds*, *van het vroomste kind*,	de l'enfant le plus courageux.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De vroomste kinderen*,	les enfants les plus courageux.
Gén.	*Der vroomste kinderen*, *van de vroomste kinderen*,	des enfants les plus courageux.

Comparez pour les autres cas §. 34. neutre.

§. 43.

ARTICLE INDÉFINI.

Le génie de la langue flamande s'oppose à la déclinaison du superlatif *relatif* avec l'article indéfini, parce que *een grootste boom* n'existe pas, mais bien *een grootere boom*.

§. 44.

ARTICLE PARTITIF.

MASCULIN SINGULIER (*mannelyk enkelvoud*).

Nom.	*Beste visch*,	de meilleur poisson.
Gén.	*Bestes visschen*, *van besten visch*,	de meilleur poisson.
Dat.	*Besten visch*, *aen besten visch*,	à de meilleur poisson.
Acc.	*Besten visch*,	de meilleur poisson.
Voc.	*O beste visch*,	ô meilleur poisson.
Abl.	*Van besten visch*,	de meilleur poisson.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Beste visschen*,	de meilleurs poissons.
Gén.	*Bester visschen*, *van beste visschen*,	de meilleurs poissons.
Dat.	*Besten visschen*, *aen beste visschen*,	à de meilleurs poissons.
Acc.	*Beste visschen*,	de meilleurs poissons.
Voc.	*O beste visschen*,	ô meilleurs poissons.
Abl.	*Van beste visschen*,	de meilleurs poissons.

FÉMININ SINGULIER *(vrouwelyk enkelvoud).*

Nom.	*Grootste deugd*,	de la plus grande vertu.
Gén.	*Grootster*, *van grootste* } *deugd*,	de plus grande vertu.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Grootste deugden*,	de plus grandes vertus.
Gén.	*Grootster deugden*, *van grootste deugden*,	de plus grandes vertus.

Voyez §. 36. féminin.

NEUTRE SINGULIER *(onzydig enkelvoud).*

Nom.	*Witste brood*,	du pain le plus blanc.
Gén.	*Witsten broods*, *van witste brood*,	de pain le plus blanc.

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Witste brooden*,	des pains les plus blancs.
Gén.	*Witster brooden*, *van witste brooden*,	de pains les plus blancs.

Comparez §. 36. neutre.

OBSERVATION. Le lecteur est prié de relire les observations et les remarques que nous avons fai-

tes sur les adjectifs (p. 50. §. 33.) et de les appliquer ici.

§. 45.

B) DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs déterminatifs se joignent aux substantifs pour en déterminer la signification. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : *Les adjectifs numéraux, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs, et les adjectifs indéfinis.*

§. 46.

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX (*over de byvoegelyke naemwoorden van getal*).

Les adjectifs *numéraux* expriment une idée *de nombre* ou *d'ordre*. Il y a donc deux sortes d'adjectifs *numéraux*, savoir : les *cardinaux* (*grondgetallen*) et les *ordinaux* (*de rangschikkende getallen*).

Les adjectifs *numéraux cardinaux* marquent la *quantité* des personnes ou des choses, et répondent à la question *hoeveel?* combien ? ce sont :

Een, un.
Twee, deux.
Dry, trois.
Vier, quatre.
Vyf, cinq.
Zes, six.
Zeven, sept.
Acht, huit.
Negen, neuf.
Tien, dix.
Elf, onze.
Twaelf, douze.
Dertien, treize.
Veertien, quatorze.

Vyftien, quinze.
Zestien, seize.
Zeventien, dix-sept.
Achttien, dix-huit.
Negentien, dix-neuf.
Twintig, vingt.
Een en twintig, vingt et un.
Twee en twintig, vingt-deux.
Dry en twintig, vingt-trois.
Vier en twintig, vingt-quatre.
Vyf en twintig, vingt-cinq.
Zes en twintig, vingt-six.
Zeven en twintig, vingt-sept.
Acht en twintig, vingt-huit.
Negen en twintig, vingt-neuf.
Dertig, trente.
Een en dertig, trente et un.
Veertig, quarante.
Een en veertig, quarante et un.
Vyftig, cinquante.
Een en vyftig, cinquante et un.
Zestig, soixante.
Een en zestig, soixante et un.
Zeventig, soixante-dix.
Een en zeventig, soixante-onze.
Tachtig, quatre-vingt.
Een en tachtig, quatre-vingt et un.
Negentig, quatre-vingt-dix.
Een en negentig, quatre-vingt-onze.
Honderd, cent.
Honderd en een, cent et un.
Twee honderd, deux cents.
Duizend, mille.
Millioen, million.

Observations. 1° Il ne faut pas confondre le nombre *een* et l'article indéfini *een*; le nombre *een*, un, détermine l'objet d'une manière précise et peut être opposé à *twee*, deux, ou à *meer*, plusieurs, comme : *hoeveel huizen heeft die man? Hy heeft er een;* combien de maisons a cet homme? Il en a *une*. L'article *een* indique que le substantif est pris dans un sens indéterminé et peut être remplacé par *zeker*, certain : *een huis is afgebrand*, c. a. d. *zeker huis is afgebrand;* une (certaine) maison est réduite en cendres.

2° Le nombre *een* se décline comme l'article indéfini. Quelquefois il est suivi de *eenig* (unique), ou précédé de *maer*, pour exprimer l'unité avec plus de précision : *er is maer een eenige God;* il n'y a qu'un seul Dieu.

3° Audessus de vingt on n'énonce pas comme

en français, la dixaine avant l'unité, mais l'unité précède la dixaine, et la conjonction *en*, et, est placé entre les deux nombres :

Een en twintig, vingt et un.
Dry en dertig, trente-trois.
Vier en vyftig, cinquante-quatre.

4° Si l'article défini précède le nombre *een*, il se décline. de la manière suivante :

	MASCULIN *(mannelyk)*.	FÉMININ *(vrouwelyk)*.	NEUTRE *(onzydig)*.
Nom.	*De eene*,	*de eene*,	*het eene.*
	L'un,	l'une,	l'un, l' une
Gén.	*Des eenen*, *van den eenen*,	*der eene*, *van de eene*,	*des eenen*, *van het eene.*
Dat.	*Den eenen*, *aen den eenen*,	*der eene*, *aen de eene*,	*den eenen*, *aen het eene.*
Acc.	*Den eenen*,	*de eene*,	*het eene.*
Abl.	*Van den eenen*,	*van de eene*,	*van het eene.*

5° Il se décline aussi, quand il est précédé d'un autre adjectif déterminatif, ou quand il est précédé de l'article défini et suivi d'un substantif :

MASCULIN *(mannelyk)*.	FÉMININ *(vrouwelyk)*.	NEUTRE *(onzydig)*.	
Deze eene,	*deze eene*,	*dit eene*,	ce seul.
Myn eene,	*myne eene*,	*myn eene*,	mon seul.
Dezes eenen,	*dezer eene*,	*dezes eenen.*	
Myns eenen,	*myner eene*,	*myns eenen.*	
De eene man,	*de eene vrouw*,	*het eene kind.*	
Des eenen mans,	*der eene vrouw*,	*des eenen kinds.*	

Cependant au lieu de *myn eene*, mon unique, *zyn eene*, son unique, *uw eene*, votre unique, il

7..

vaut mieux de placer le nombre *een* avant l'adjectif possessif et de donner à ce dernier, accompagné de son substantif, la terminaison du génitif pluriel, comme :

Myn eene hond,	(pour)	*een myner honden.*
Mon unique chien,	—	un de mes chiens.
Zyne eene hand,	—	*eene zyner handen.*
Son unique main,	—	une de ses mains.
Hun eene peerd,	—	*een hunner peerden.*
Leur unique cheval,	—	un de leurs chevaux.

6° Les autres nombres cardinaux restent invariables et se placent avant les substantifs : *twee mannen,* deux hommes. On peut aussi les faire précéder de l'article défini : *de zes huizen,* les six maisons.

7° Souvent ils sont déclinables et prennent la terminaison *en,* lorsqu'ils sont pris substantivement : *wy zyn met ons zessen* (*zes persoonen*); nous sommes six.

Wy verdeelden het onder ons tienen (*tien persoonen*);	nous le partageâmes entre nous dix.
Zy kwamen met duizenden;	ils vinrent par milliers.

8° Les nombres cardinaux pris substantivement sont souvent du genre féminin, et du genre neutre, et peuvent prendre la marque du pluriel.

Ils sont du genre *féminin*, lorsque le nombre peut être considéré comme un *seul objet*, comme au jeu de cartes et de dés, et qu'il peut prendre la marque du pluriel, comme :

Eene twee, un deux.	*Vier achten*, quatre huit.
Dry eenen, trois uns.	*De vyf*, le cinq.

Ils sont du genre *neutre* quand ils expriment un *collectif*, comme :

Het honderd kost vyf guldens ;	le cent coute cinq florins.
Die appelvrouw verkoopt by het vyf en twintig;	cette marchande de pommes vend par vingt-cinq.

9o Il y a des nombres cardinaux composés de *half* ou *halve*, demi, qui suivent une règle différente de celle qui est en usage en français.

Quand on parle des heures d'une horloge, *half* précède le nombre, et marque une demi-heure de moins que le nombre n'indique :

Half twee,	une heure et demie.
Half vier,	trois heures et demie.

Pour désigner un nombre donné, moins *la moitié* d'un, *half* se place après ce nombre :

Anderhalf,	un et demi, c. a. d. une seconde moitié.
Vierdehalf,	trois et demi.
Vyfdehalf,	quatre et demi.
Zesdehalf,	cinq et demi.
Tiendehalf,	neuf et demi.
Twintigthalf,	dix-neuf et demi.

De cette manière on ne compte pas au delà de vingt, mais on continue ainsi :

Twintig en een half,	vingt et un demi.
Dry en twintig en een half,	vingt-trois et demi.

§. 47.

Les adjectifs numéraux ordinaux marquent l'ordre, le rang des personnes et des choses, et répondent à la question : *de hoeveelste?* le quantième ? Ils sont formés des cardinaux en y ajoutant *de* ou *ste*. Tous les nombres au-dessous de vingt prennent *de*, excepté *een* et *acht*, qui font *eerste*, premier ; *achtste*, huitième ; tous les autres au-dessus de vingt prennent *ste*, comme :

De eerste, le premier.	***De een en twintigste***. . . .
De tweede, le deuxième.	***De twee en twintigste***. . . .
De derde, le troisième.	***De dertigste***, le trentième.
De vierde, le quatrième.	***De een en derdigste***. . . .
De vyfde, le cinquième.	***De veertigste***, le quarantième.
De zesde, le sixième.	***De vyftigste***, le cinquantième.
De zevende, le septième.	***De zestigste***, le soixantième.
De achtste, le huitième.	***De zeventigste***, le 70.ème
De negende, le neuvième.	***De tachtigste***, le 80.ème
De tiende, le dixième.	***De negentigste***, le 90.ème
De elfde, le onzième.	***De honderdste***, le centième.
De twaelfde, le douxième.	***De duizendste***, le millième.
De dertiende, le treizième.	***De honderd en eerste***.
De veertiende, le quatorzième.	***De honderd en tweede***.
De vyftiende, le quinzième,	***De twee honderdste***.
De zestiende, le seizième.	***De duizend en eerste***.
De zeventiende, le dix-septième.	***De millioenste***.
De achttiende, le dix-huitième.	***De millioen en eerste***.
De negentiende, le dix-neuvième.	***De twee millioenste***.
De twintigste, le vingtième.	***De billioenste***.

2° Ces nombres se déclinent comme les adjectifs qualificatifs. §. 34.

§. 48.

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS *(aenwyzende byvoegelyke naemwoorden)*.

Les adjectifs démonstratifs indiquent la personne ou la chose dont on parle. Ils se déclinent comme l'article défini, et s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le substantif qu'ils accompagnent. Ce sont :

Deze, *deze*, *dit*, } ce, cet, cette.
Die, *die*, *dat*, }
Gene, *gene*, *geen*, celui-là, celle-là.
Gindsche, *gindsche*, *gindsch*, celui qui est là-bas, de ce côté-là.
Dezelfde, *dezelfde*, *hetzelfde*, le même, la même.

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

SINGULIER *(enkelvoud)*.

	MASCULIN *(mannelyk)*.	FÉMININ *(vrouwelyk)*.	NEUTRE *(onzydig)*.
Nom.	*Deze man*,	*deze vrouw*,	*dit kind*.
	Cet homme,	cette femme,	cet enfant.
Gén.	*Dezes mans*, *van dezen man*,	*dezer vrouw*, *van deze vrouw*,	*dezes kinds*, *van dit kind*.
Dat.	*Dezen man*, *aen dezen man*,	*dezer vrouw*, *aen deze vrouw*,	*dezen kinde*, *aen dit kind*.

Acc.	*Dezen man,*	*deze vrouw,*	*dit kind.*
Voc.	*O deze man,*	*o deze vrouw,*	*o dit kind.*
Abl.	*Van dezen man,*	*van deze vrouw,*	*van dit kind.*

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Deze mannen,* Ces hommes,	*deze vrouwen,* ces femmes,	*deze kinderen.* ces enfants.
Gén.	*Dezer mannen,* *van deze mannen,*	*dezer vrouwen,* *van deze vrouwen,*	*dezer kinderen,* *van deze kinderen.*
Dat.	*Dezen mannen,* *aen deze mannen,*	*dezer vrouwen,* *aen deze vrouwen,*	*dezen kinderen,* *aen deze kinderen.*
Acc.	*Deze mannen,*	*deze vrouwen,*	*deze kinderen.*
Voc.	*O deze mannen,*	*o deze vrouwen,*	*o deze kinderen.*
Abl.	*Van deze mannen,*	*van deze vrouwen,*	*van deze kinderen.*

SINGULIER *(enkelvoud).*

	MASCULIN *(mannelyk).*	FÉMININ *(vrouwelyk).*	NEUTRE *(onzydig).*
Nom.	*Die man,* (ce.)	*die vrouw,* (cette.)	*dat kind.* (ce, cet, cette.)
Gén.	*Diens mans,* *van dien man,*	*dier vrouw,* *van die vrouw,*	*diens kinds,* *van dat kind.*
Dat.	*Dien man,* *aen dien man,*	*dier vrouw,* *aen die vrouw,*	*dien kinde,* *aen dat kind.*
Acc.	*Dien man,*	*die vrouw,*	*dat kind.*
Voc.	*O die man,*	*o die vrouw,*	*o dat kind.*
Abl.	*Van dien man,*	*van die vrouw,*	*van dat kind.*

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Die mannen,*	*die vrouwen,*	*die kinderen.*
Gén.	*Dier mannen,* *van die mannen,*	*dier vrouwen,* *van die vrouwen,*	*dier kinderen,* *van die kinderen.*
Dat.	*Dien mannen,* *aen die mannen,*	*dier vrouwen,* *aen die vrouwen,*	*dien kinderen,* *aen die kinderen.*
Acc.	*Die mannen,*	*die vrouwen,*	*die kinderen.*
Voc.	*O die mannen,*	*o die vrouwen,*	*o die kinderen.*
Abl.	*Van die mannen,*	*van die vrouwen,*	*van die kinderen.*

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).	FÉMININ (*vrouwelyk*).	NEUTRE (*onzydig*).
Nom.	*Gene man*,	*gene vrouw*,	*geen kind.*
	Cet homme-là,	cette femme-là,	cet enfant-là.
Gén.	*Genes mans*, *van genen man*,	*gener vrouw*, *van gene vrouw*,	*genes kinds*, *van geen kind.*
Dat.	*Genen man*, *aen genen man*,	*gener vrouw*, *aen gene vrouw*,	*genen kinde*, *aen geen kind.*
Acc.	*Genen man*,	*gene vrouw*,	*geen kind*,
Voc.	*O gene man*,	*o gene vrouw*,	*o geen kind.*
Abl.	*Van genen man*,	*van gene vrouw*,	*van geen kind.*

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Gene mannen*,	*gene vrouwen*,	*gene kinderen.*
	Ces hommes-là,	ces femmes-là,	ces enfants-là.
Gén.	*Gener.* . . ., *van gene.* . . .,	*gener.* . . ., *van gene.* . . .,	*gener.* . . ., *van gene.* . .
Dat.	*Genen.* . . ., *aen gene* . . .,	*gener.* . . ., *aen gene.* . . .,	*genen.* . . ., *aen gene* . . .
Acc.	*Gene.* . . . .,	*gene.* . . . .,	*gene.* . . . .
Voc.	*O gene.* . . .,	*o gene.* . . .,	*o gene.* . . . .
Abl.	*Van gene.* . .,	*van gene.* .,	*van gene.* . .

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).	FÉMININ (*vrouwelyk*).	NEUTRE (*onzydig*).
Nom.	*Dezelfde man*,	*dezelfde vrouw*,	*hetzelfde kind.*
	Le même homme,	la même femme,	le même enfant.
Gén.	*Deszelfden mans*, *vandenzelfden—*,	*derzelfdervrouw*, *van dezelfde—*,	*deszelfden kinds*, *van hetzelfde—.*
Dat.	*Denzelfden —*, *aendenzelfden—*,	*derzelfder—*, *aen dezelfde—*,	*denzelfden — e*, *aen hetzelfde—.*
Acc.	*Denzelfden—*,	*dezelfde—*,	*hetzelfde —.*
Voc.	*O dezelfde —*,	*o dezelfde —*,	*o hetzelfde —.*
Abl.	*Van denzelfden —*,	*van dezelfde —*,	*van hetzelfde —.*

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Dezelfde mannen*,	*dezelfde vrouwen*,	*dezelfde kinderen.*
	Les mêmes hommes,	les mêmes femmes,	les mêmes enfants.

Gén.	*Derzelfder —,* *van dezelfde —,*	*derzelfder —,* *van dezelfde —,*	*derzelfder —,* *van dezelfde —.*
Dat.	*Denzelfden —,* *aen dezelfde —,*	*derzelfder —,* *aen dezelfde —,*	*denzelfden —,* *aen dezelfde —.*
Acc.	*Dezelfde —,*	*dezelfde, —,*	*dezelfde —.*
Voc.	*O dezelfde —,*	*o dezelfde —,*	*o dezelfde —.*
Abl.	*Van dezelfde —,*	*van dezelfde —,*	*van dezelfde —.*

Remarques. 1° *Dezelve*, *dezelve*, *hetzelve*, il, lui, elle, se décline absolument de la même manière, que *dezelfde.* Mais il faut savoir que ce dernier est *pronom démonstratif* et qu'on s'en sert pour ne pas répéter un substantif, qui a déjà été nommé dans la phrase : *ik vroeg naer dien grooten man;* men *wees my denzelven;* je m'informais de ce grand homme ; on me *l'a* montré. *Dezelfde* est toujours adjectif démonstratif, et signifie le même : *hy heeft nog dezelfde gebreken;* il a encore les mêmes défauts. Quelquefois cependant le substantif est sousentendu : *hy is nog dezelfde* (*man*), même souvent pour lui donner plus de force on ajoute *even* : *hy is nog even dezelfde.*

2° *Deze* désigne ce qui est le plus proche ; *die*, ce qui est à une distance moyenne ; et *gene*, ce qui est le plus éloigné : *ik meen* DEZE *les en niet* DIE ; *van* GENE *ken ik nog geen woord ;* je veux dire cette leçon-ci, et non pas celle-là; de l'autre, je n'en connais encore aucun mot.

Deze et *gene* sont souvent mis ensemble pour exprimer plusieurs objets indéterminés d'une même espèce : *wy spraken van deze en gene zaken ;* nous parlâmes de plusieurs choses.

Les neutres *dit* et *dat* peuvent se placer avant tous les genres et tous les nombres : *dit is de*

stad waerin Rubens geboren is; c'est ici la ville, où Rubens est né. *Dat zyn de Grieken niet, die het vermaerde Troyën veroverd hebben;* ce ne sont pas là les Grecs qui ont conquis la fameuse Troie.

3° *Gindsch* marque toujours la distance, l'éloignement, vers un endroit inférieur, comme : *op gindschen berg*, sur cette montagne là-bas.

§. 49.

ADJECTIFS POSSESSIFS *(bezittelyke byvoegelyke naemwoorden)*.

Les adjectifs possessifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de *possession* ou de *propriété*. Ils se déclinent comme l'article indéfini et s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le substantif qu'ils précèdent. Ce sont :

Myn,	*myne,*	*myn*,	mon, ma, pour la première personne.
Uw,	*uwe,*	*uw,*	ton, ta, pour la 2.de
Zyn,	*zyne,*	*zyn,*	son, sa, pour la 3.e
Haer,	*hare,*	*haer,*	
Ons,	*onze,*	*ons,*	notre, pour la 1.ère pers. plur.
Uw,	*uwe,*	*uw,*	votre, pour la 2.de
Hun,	*hunne,*	*hun,*	leur, pour la 3.e
Haer,	*hare,*	*haer,*	

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

SINGULIER *(enkelvoud)*.

	MASCULIN *(mannelyk)*.	FÉMININ *(vrouwelyk)*.	NEUTRE *(onzydig)*.
Nom.	*Myn boom*,	*myne bloem*,	*myn veld.*
	Mon arbre,	ma fleur,	mon champ.

Gén.	*Myns booms,* / *van mynen boom,*	*myner bloem,* / *van myne bloem,*	*myns velds,* / *van myn veld.*
Dat.	*Mynen boom,* / *aen mynen boom,*	*myner bloem,* / *aen myne bloem,*	*mynen velde,* / *aen myn veld.*
Acc.	*Mynen boom,*	*myne bloem,*	*myn veld.*
Voc.	*O myn boom,*	*o myne bloem,*	*o myn veld.*
Abl.	*Van mynen boom,*	*van myne bloem,*	*van myn veld.*

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*Myne boomen,* / Mes arbres,	*myne bloemen,* / mes fleurs,	*myne velden.* / mes champs.
Gén.	*Myner. . .,* / *Van myne. .,*	*myner. . . .,* / *van myne. . .,*	*myner. . . ,* / *van myne . .*
Dat.	*Mynen. . .,* / *Aen myne. .,*	*myner. . . .,* / *aen myne. . .,*	*mynen. . . ,* / *aen myne. . .*
Acc.	*Myne. . .,*	*myne. . . .,*	*myne. . . .*
Voc.	*O myne . .,*	*o myne. . . .,*	*o myne. . . .*
Abl.	*Van myne. .,*	*van myne. . .,*	*van myne. . .*

On décline de la même manière :

Nom. *S.*	*Uw boom,* / Ton arbre,	*uwe bloem,* / ta fleur,	*uw veld.* / ton champ.
Gén.	*Uws booms,* / *van uwen boom,*	*uwer bloem,* / *van uwe bloem,*	*uws velds,* / *van uw veld.*
Nom. *P.*	*Uwe boomen,* / Tes arbres,	*uwe bloemen,* / tes fleurs,	*uwe velden.* / tes champs.
Nom. *S.*	*Zyn boom,* / Son arbre,	*zyne bloem,* / sa fleur,	*zyn veld.* / son champ.
P.	*Zyne boomen,* / Ses arbres,	*zyne bloemen,* / ses fleurs,	*zyne velden.* / ses champs.
Nom. *S.*	*Haer boom,* / Son arbre,	*hare bloem,* / sa fleur,	*haer veld.* / son champ.
P.	*Hare boomen,* / Ses arbres,	*hare bloemen,* / ses fleurs,	*hare velden.* / ses champs.
Nom. *S.*	*Onze boom,* / Notre arbre,	*onze bloem,* / notre fleur,	*ons veld.* / notre champ.
P.	*Onze boomen,* / Nos arbres,	*onze bloemen,* / nos fleurs,	*onze velden.* / nos champs.

Nom. S.	*Uw boom*,	*uwe bloem*,	*uw veld.*
	Votre arbre,	votre fleur,	votre champ.
P.	*Uwe boomen*,	*uwe bloemen*,	*uwe velden.*
	Vos arbres,	vos fleurs,	vos champs.
Nom. S.	*Hun boom*,	*hunne bloem*,	*hun veld.*
	Leur arbre,	leur fleur,	leur champ.
P.	*Hunne boomen*,	*hunne bloemen*,	*hunne velden.*
	Leurs arbres,	leurs fleurs,	leurs champs.
Nom. S.	*Haer boom*,	*hare bloem*,	*haer veld.*
	Leur arbre,	leur fleur,	leur champ.
P.	*Hare boomen*,	*hare bloemen*,	*hare velden.*
	Leurs arbres,	leurs fleurs,	leurs champs.

REMARQUES. 1° Les adjectifs possessifs sont formés des pronoms personnels respectifs, c. a. d. de *my*, me, on a fait *myn*; de *u*, te, *uw*; de *zyns*, de lui, *zyn*, etc., etc.

2° Les adjectifs possessifs de la première et de la seconde personne désignent le genre de la chose possédée et non pas celui de la personne qui possède. Un père et une mère disent également bien *myn kind*, mon enfant; *uw vader*, ton père; *uwe moeder*, votre mère, peut se rapporter tout aussi bien à un homme qu'à une femme.

3° Les adjectifs possessifs de la troisième personne déterminent en même temps le genre de la chose possédée, et celui de la personne qui possède. Ainsi en parlant d'un homme on dit :

Zyn boom, son arbre; mais en parlant d'une femme, on dira : *haer boom*, son arbre. De même au pluriel, on dira de plusieurs hommes : *hunne boomen*, leurs arbres; de plusieurs femmes : *hare boomen*, leurs arbres. On dira donc :

Het kind bemint zyne moeder;	l'enfant aime sa mère.
De moeder bemint haer kind;	la mère aime son enfant.
De vader bemint zyn kind;	le père aime son enfant.

Par la même raison on dit, en parlant d'un roi :

Zyne majesteit,	sa majesté,	
Hare majesteit,	sa majesté;	se dit d'une reine.

§. 50.

DES ADJECTIFS INDÉFINIS (*onbepaelde byvoegelyke naemwoorden*).

Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant l'idée de généralité. Ils s'accordent avec le substantif, auquel ils sont joints, en genre, en nombre et en cas, et ils suivent la déclinaison des adjectifs qualificatifs accompagnés d'un substantif sans article (p. 58). Excepté *geen*, nul, aucun, se décline comme l'article indéfini. Ce sont :

Elk, *ieder*, chaque.
Geen, *geene*, *geen*, nul, nulle.
Andere, *andere*, *ander*, autre.
Zekere, *zekere*, *zeker*, certain.
Eenige, *eenige*, *eenig*, quelque.
Zulke, *zulke*, *zulk*, tel, telle.
Dergelyke, } tel.
Dusdanige, }
Zoodanige, }
Dergelyke, } pareil.
Soortgelyke, }
Al, *alle*, tout.
Verscheiden, plusieurs.

De eene of andere, quelconque.
Welke, quel.
Sommige, quelque.

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

SINGULIER *(enkelvoud)*.

Nom.	*Zulke boom*, Tel arbre,	*zulke bloem*, telle fleur,	*zulk veld.* tel champ.
Gén.	*Zulken booms*, *van zulken boom*,	*zulker bloem*, *van zulke bloem*,	*zulken velds*, *van zulk veld.*
Dat.	*Zulken boom*, *aen zulken boom*,	*zulker bloem*, *aen zulke bloem*,	*zulken velde*, *aen zulk veld.*
Acc.	*Zulken boom*,	*zulke bloem*,	*zulk veld.*
Voc.	*O zulke boom*,	*o zulke bloem*,	*o zulk veld.*
Abl.	*Van zulkenboom*,	*van zulke bloem*,	*van zulk veld.*

PLURIEL *(meervoud)*.

Nom.	*Zulke boomen*,	*zulke bloemen*,	*zulke velden.*
Gén.	*Zulker —*, *van zulke —*,	*zulker —*, *van zulke —*,	*zulker —*, *van zulke —.*
Dat.	*Zulken —*, *aen zulke —*,	*zulker —*, *aen zulke —*,	*zulken —*, *aen zulke —.*
Acc.	*Zulke —*,	*zulke —*,	*zulke —.*
Voc.	*O zulke —*,	*o zulke —*,	*o zulke —.*
Abl.	*Van zulke —*,	*van zulke —*,	*van zulke —.*

Tous les autres se déclinent d'après le même modèle.

REMARQUES. 1° *Zulk* n'est guère en usage au nominatif singulier; on le remplace par *zulk een*, un tel, et il n'est déclinable que dans la dernière partie *een*, comme :

Nom.	*Zulk een boom*,	un tel arbre.
Gén.	*Zulk eens booms*, *vanzulkeenenboom*,	d'un tel arbre.

Nom. *Zulk eene bloem*, *zulk een veld.*
Gén. *Zulk eener bloem*, *zulk eens velds.*

Cependant au pluriel *een* disparaît et *zulk* est déclinable, comme :

Nom. *Zulke boomen*, *zulke bloemen*, *zulke velden.*
De tels arbres, de telles fleurs, de tels champs.

Quand on place *een* avant *zulk*, tous les deux se déclinent, comme :

Nom. *Een zulke boom*, *eene zulke bloem*, *een zulk veld.*
Gén. *Eenszulkenbooms, eenerzulkerbloem,eenszulkenvelds.*

2° *Zulks* est aussi employé comme substantif :
Een christen mag ZULKS *niet doen.*
3° *Dusdanig een* et *zoodanig een*, *elk een*, *iedereen*, } suivent la même règle.
4° *Verscheiden*, plusieurs n'a pas de singulier.

CHAPITRE IV.

DES PRONOMS *(voornaemwoorden)*.

§. 51.

Les *pronoms* sont des mots qui n'ont par eux-mêmes aucune signification, et qu'on met à la place des substantifs précédemment énoncés, pour les remplacer et en éviter la répétition.

Il y a six sortes de pronoms, savoir :

Les pronoms personnels, *persoonlyke voornaemwoorden.*
Les pronoms démonstratifs, *aenwyzende voornaemwoorden.*
Les pronoms possessifs, *bezittelyke voornaemwoorden.*
Les pronoms relatifs, *betrekkelyke voornaemwoorden.*
Les pronoms interrogatifs, *vragende voornaemwoorden.*
Les pronoms indéfinis, *onbepaelde voornaemwoorden.*

§. 52.

DES PRONOMS PERSONNELS.

La fonction des *pronoms personnels* est de désigner les personnes. Il y a trois personnes, savoir :

La *première* est celle qui parle ; *la seconde*, est celle à qui l'on parle ; et *la troisième* est celle dont on parle.

Les pronoms personnels de la première personne sont : *ik*, je, moi, et *wy*, nous.

Ceux de la seconde personne sont : *gy*, tu, toi, vous ; ceux de la troisième personne sont : *hy*, *zy*, *het*, il, lui, elle, et *zy*, ils, elles, pour les trois genres du pluriel.

DÉCLINAISON DES PRONOMS PERSONNELS.

PREMIÈRE PERSONNE (*eerste persoon*).

SINGULIER (*enkelvoud*).	PLURIEL (*meervoud*).
Nom. *Ik*, je, moi.	*Wy*, nous.
Gén. *Van my* (*myner*, *myns*), de moi.	*Van ons*, *onzer*, de nous.
Dat. *Aen my* ou *my*, me, moi, à moi.	*Ons*, *aen ons*, à nous, nous.
Acc. *My*, me, moi.	*Ons*, nous.
Voc. *O ik*, ô moi.	*O wy*, ô nous.
Abl. *Van my*, de moi.	*Van ons*, de nous.

SECONDE PERSONNE (*tweede persoon*).

SINGULIER (*enkelvoud*).	PLURIEL (*meervoud*).
Nom. *Gy*, tu, toi.	*Gy*, vous.
Gén. *Van u*, *uws*, de toi.	*Van u*, *uwer*, de vous.

Dat.	*U, aen u*, te, toi, à toi.	*U, aen u*, vous, à vous.
Acc.	*U*, toi, te.	*U*, vous.
Voc.	*O gy*, ô toi.	*O gy*, ô vous.
Abl.	*Van u*, de toi.	*Van u*, de vous.

TROISIÈME PERSONNE *(derde persoon).*

MASCULIN (*mannelyk*).

	SINGULIER *(enkelvoud)*.	PLURIEL *(meervoud)*.
Nom.	*Hy*, il, lui.	*Zy*, ils, eux.
Gén.	*Van hem, zyns*, de lui.	*Van hen, hunner*, d'eux.
Dat.	*Hem, aen hem*, lui, à lui.	*Aen hen, hun*, à eux, leur.
Acc.	*Hem*, le, lui.	*Hen, ze*, eux, les.
Voc.	*O hy*, ô lui.	*O zy*, ô eux.
Abl.	*Van hem*, de lui.	*Van hen*, d'eux.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

	SINGULIER *(enkelvoud)*.	PLURIEL *(meervoud)*.
Nom.	*Zy*, elle.	*Zy*, elles.
Gén.	*Harer, van haer*, d'elle.	*Harer, van haer*, d'elles.
Dat.	*Haer, aen haer*, lui, à elle.	*Haer, aen haer*, à elles, leur.
Acc.	*Haer, ze*, la, elle.	*Haer, ze*, les, elles.
Voc.	*O zy*, ô elle.	*O zy*, ô elles.
Abl.	*Van haer*, d'elle.	*Van haer*, d'elles.

NEUTRE (*onzydig*).

	SINGULIER *(enkelvoud)*.		PLURIEL *(meervoud)*.	
Nom.	*Het*,	il, lui.	*Zy*,	ils, eux.
Gén.	*Van het*,	de lui.	*Van hen, hunner*,	d'eux.
Dat.	*Aen het*,	lui, à lui.	*Hun, aen hen*,	leur, à eux
Acc.	*Het*,	le, lui.	*Hen*,	les, eux.
Voc.	*O het*,	ô lui.	*O zy*,	ô eux.
Abl.	*Van het*,	de lui.	*Van hen*,	d'eux.

REMARQUES. 1° Dans le style familier, et en poésie, on dit souvent *we, ge, ze*, au lieu du nominatif pluriel *wy, gy, zy*.

2° Les pronoms de la première et de la troisième personne, *ik*, *wy* et *gy* sont des deux genres : *masculin* et *féminin*, parce que la personne quiparle ou celle à qui l'on parle, peut être un homme ou une femme. La troisième personne a les trois genres, parce que les personnes ou les objets dont on parle, peuvent être de l'un de ces trois genres.

3° Le pronom personnel *zich* est seulement pour la troisième personne des deux nombres ; il se décline au moyen des prépositions, et n'a pas de nominatif.

Nom.	manque.	
Gén.	*Van zich*,	de soi, de lui, d'eux.
Dat.	*Aen zich*,	à soi, à lui, à eux.
Acc.	*Zich*,	soi, lui, se.
Abl.	*Van zich*,	de soi, de lui, d'eux.

4° *Gy*, est à proprement parler la forme du pluriel ; mais on l'emploie également pour le singulier, parce que le pronom *du*, qui est encore en usage chez les Allemands, a été supprimé comme n'étant pas assez conforme à la politesse. Mais par compensation on se sert, dans la bonne société et dans le style épistolaire, de la forme de *l'accusatif pluriel, UE.; UED.; Uw ED. UW. ED. Gestr.*, qui peut être seul ou suivi d'autres mots ou titres, selon le rang qu'occupe la personne à qui l'on s'adresse : *UE. heeft my laten weten ;* vous m'avez fait savoir.

5° Les formes des génitifs *myner*, *zyner*, *uwer*, *onzer*, *harer*, *hunner* sont employées lorsqu'elles

sont les régimes des verbes : *zich ontfermen*, avoir pitié ; *zich ontslaen*, se défaire ; *gedenken*, *gedachtig zyn*, se souvenir, comme :

Groote God, ontferm u MYNER ;	grand Dieu, ayez pitié de moi.
Ik zal ZYNER *gedenken ;*	je me souviendrai de lui.

6° Par euphonie on se sert aussi quelquefois de *heur*, au lieu de *haer*, pour éviter la répétition trop fréquente du son *ae : ik heb* HEUR *van hare al te groote zorgeloosheid moeten spreken* ; j'ai dû lui parler de sa trop grande négligence.

7° Dans le style familier, et surtout en poésie, on emploie *ze*, à la place de *haer*, et de *hen*, à l'accusatif féminin du singulier et du pluriel, et à l'accusatif pluriel masculin, comme :

Waer is uwe moeder?	où est votre mère?
Ik heb ze (haer) niet gezien ;	je ne l'ai pas vue.
Waer zyn uwe boeken ?	où sont vos livres?
Ik heb ze (hen) verloren ;	je les ai perdus.

§. 52.

Les pronoms personnels, comme les substantifs, sont quelquefois accompagnés de *alleen*, seul, et de *zelf*, même, soit pour donner l'exclusion à tous les autres, soit pour donner plus de force au substantif et au pronom auquel ils sont joints. Le mot *alleen* est indéclinable, comme : *God alleen weet alles;* Dieu seul sait tout. Voici la déclinaison de *zelf*.

PREMIÈRE PERSONNE (*eerste persoon*).

MASCULIN (*mannelyk*).

	SINGULIER (*enkelvoud*).		PLURIEL (*meervoud*).	
Nom.	*Ik zelf*,	moi-même.	*Wy zelven*,	nous-mêmes.
Gén.	*Myns zelfs*, *vanmyzelven*,	demoi-même.	*Onzer zelven*, *vanonszelven*,	de nous-mêmes.
Dat.	*My zelven*, *aen myzelven*,	à moi-même.	*Ons zelven*, *aen onszelven*,	à nous-mêmes.
Acc.	*My zelven*,	moi-même.	*Ons zelven*,	nous-mêmes.
Voc.	*O ik zelf*,	ô moi-même.	*O wy zelven*,	ô nous-mêmes.
Abl.	*Vanmyzelven*,	demoi-même.	*Vanonszelven*,	denous-mêmes.

SECONDE PERSONNE (*tweede persoon*).

	SINGULIER (*enkelvoud*).		PLURIEL (*meervoud*).	
Nom.	*Gy zelf*,	toi-même.	*Gy zelven*,	vous-mêmes.
Gén.	*Uws zelfs*, *vanuzelven*,	detoi-même.	*Uwerzelven*, *vanuzelven*,	de vous-mêmes.
Dat.	*U zelven*, *aen uzelven*,	à toi-même.	*U zelven*, *aen u zelven*,	à vous-mêmes.
Acc.	*U zelven*,	toi-même.	*U zelven*,	vous-mêmes.
Voc.	*O gy zelf*,	ô toi-même.	*Ogyzelven*,	ôvous-mêmes.
Abl.	*Vanu zelven*,	de toi-même.	*Van u zelven*,	de vous-mêmes.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

	SINGULIER (*enkelvoud*).		PLURIEL (*meervoud*).
Nom.	*Ik zelve*,	moi-même.	Comme le masculin.
Gén.	*Myner zelve*, of *van my zelve*,	de moi-même.	

Dat.	*My zelve*, of *aen my zelve*,	à moi-même.
Acc.	*My zelve*,	moi-même.
Voc.	*O ik zelve*,	ô moi-même.
Abl.	*Van my zelve*,	de moi-même.

SECONDE PERSONNE (*tweede persoon*).

SINGULIER (*enkelvoud*). PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Gy zelve*,	toi-même.	Comme le masculin.
Gén.	*Uwer zelve*, of *van u zelve*,	de toi-même.	
Dat.	*U zelve*, of *aen u zelve*,	à toi-même.	
Acc.	*U zelve*,	toi-même.	
Voc.	*O gy zelve*,	ô toi-même.	
Abl.	*Van u zelve*,	de toi-même.	

TROISIÈME PERSONNE (*derde persoon*).

MASCULIN (*mannelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*). PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Hy zelf*,	lui-même.	*Zy zelven*,	eux-mêmes.
Gén.	*Zyns zelfs*, *vanhemzelven*,	de lui-même.	*Hunner zelven*, *van hen zelven*,	d'eux-mêmes.
Dat.	*Hem zelven*, *aen hemzelven*,	à lui-même.	*Hun zelven*, *aen hen zelven*,	à eux-mêmes.
Acc.	*Hem zelven*,	lui-même.	*Hen zelven*,	eux-mêmes.
Voc.	*O hy zelf*,	ô lui-même.	*O zy zelven*,	ô eux-mêmes.
Abl.	*Vanhem zelven*,	de lui-même.	*Van hen zelven*,	d'eux-mêmes.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*). PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Zy zelve*,	elle-même.	*Zy zelven*,	elles-mêmes.
Gén.	*Harer zelve*, *van haer zelve*,	d'elle-même	*Harer zelven*, *van haer zelven*,	d'elles-mêmes.

Dat.	*Haer zelve*, *aen haer zelve*,	à elle-même.	*Haer zelven*, *aen haer zelven*,	à elles-mêmes.
Acc.	*Haer zelve*,	elle-même.	*Haer zelven*,	elles-mêmes.
Voc.	*O zy zelve*,	ô elle-même.	*O zy zelven*,	ô elles-mêmes.
Abl.	*Van haer zelve*,	d'elle-même.	*Van haer zelven*,	d'elles-mêmes.

NEUTRE (*onzydig*).

SINGULIER (*enkelvoud*). PLURIEL (*meervoud*).

Nom	*Hetzelve*, of *hetzelf*,	lui-même.	*Zy zelven*,	eux-mêmes.
Gén.	*Van hetzelve*,	de lui-même.	*Van hen zelven*,	d'eux-mêmes.
Dat.	*Hetzelve*, *aen hetzelve*,	à lui-même.	*Aen hen zelven*,	à eux-mêmes.
Acc.	*Hetzelve*,	lui-même.	*Hen zelven*,	eux-mêmes.
Voc.	*O hetzelve*,	ô lui-même.	*O zy zelven*,	ô eux-mêmes.
Abl.	*Van hetzelve*,	de lui-même.	*Van hen zelven*,	d'eux-mêmes.

MASCULIN (*mannelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.		manque.
Gén.	*Van zich zelven*,	de lui-même, de soi-même.
Dat.	*Zichzelven*, *aen zich zelven*,	à lui-même, à soi-même.
Acc.	*Zich zelven*,	lui-même, soi-même.
Voc.		manque.
Abl.	*Van zich zelven*,	de lui-même, de soi-même.

FÉMININ (*vrouwelyk*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.		manque.
Gén.	*Van zich zelve*,	d'elle-même, de soi-même.
Dat.	*Zich zelver*, *aen zich zelve*,	à elle-même, à soi-même.
Acc.	*Zich zelve*,	elle-même, soi-même.

Voc.	manque.	
Abl.	*Van zich zelve*,	d'elle-même, de soi-même.

NEUTRE (*onzydig*).

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.	manque.	
Gén.	*Van zich zelve*, of *zelf*,	
Dat.	*Zich zelven*,	de lui-même, de soi-même.
	aen zich zelve,	à lui-même, à soi-même.
Acc.	*Zich zelf* of *zelve*,	lui-même, soi-même.
Voc.	manque.	
Abl.	*Van zich zelf*, of *zich zelve*,	de lui-même, de soi-même.

PLURIEL POUR LES TROIS GENRES (*meervoud voor de dry geslachten*).

Nom.	manque.	
Gén.	*Van zich zelven*,	d'eux-mêmes, d'elles-mêmes.
Dat.	*Zich zelven*,	
	aen zich zelven,	à eux-mêmes, à elles-mêmes.
Acc.	*Zich zelven*,	eux-mêmes, elles-mêmes.
Voc.	manque.	
Abl.	*Van zich zelven*,	d'eux-mêmes, d'elles-mêmes.

REMARQUES. 1° Il faut faire observer que *zelfs*, lorsqu'il accompagne un verbe, est *adverbe*, et signifie même, *qui plus est*, comme : *ik heb hem* ZELFS *niet gezien ;* je ne l'ai pas même vu.

2° *Zelf* fait *zelven* au pluriel pour tous les genres.

§. 53.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration. Ce sont :

Degene, *degene*, *hetgene*, ou *hetgeen*,	ce qui, celui qui, celle qui.
Diegene, *diegene*, *datgene*, *datgeen*,	ce que.
Dezelve, *dezelve*, *hetzelve*,	il, lui, elle.

DECLINAISON DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).	FÉMININ (*vrouwelyk*).	NEUTRE (*onzydig*).
Nom.	*Degene*, Celui	*degene*, celle,	*hetgene*. celui ou celle.
Gén.	*Desgenen*, of *vandengenen*,	*dergene*, of *van degene*,	*desgenen*, of *van hetgene*.
Dat.	*Dengenen*, of *aen dengenen*,	*dergene*, of *aen degene*,	*dengenen*, of *aen hetgene*.
Acc.	*Dengenen*,	*degene*,	*hetgene*.
Abl.	*Van dengenen*,	*van degene*,	*van hetgene*.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Degene*,	*degene*,	*degene*.
Gén.	*Dergene*, of *van degene*,	*dergene*, of *van degene*,	*dergene*, of *van degene*,
Dat.	*Dengenen*, of *aen degene*,	*dergene*, of *aen degene*,	*dengenen*, of *aen degene*.
Acc.	*Degene*,	*degene*,	*degene*.
Abl.	*Van degene*,	*van degene*,	*van degene*.

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.	*Diegene*, Celui.	*diegene*, celle,	*datgene*. ce.
Gén.	*Diensgenen*, of *van diengenen*,	*diergene*, of *van diegene*,	*diensgenen*, of *van datgene*.
Dat.	*Diengenen*, of *aen diengenen*,	*diergene*, of *aen diegene*,	*diengenen*, of *aen datgene*.
Acc.	*Diengenen*,	*diegene*,	*datgene*.
Abl.	*Van diengenen*,	*van diegene*,	*van datgene*.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Diegene*,	*diegene*,	*diegene*.

Gén.	*Diergene*, of *van diegene,*	*diergene*, of *van diegene,*	*diergene*, of *van diegene.*
Dat.	*Diengenen*, of *aen diegene,*	*diergene*, of *aen diegene,*	*diengenen*, of *aen diegene.*
Acc.	*Diegene,*	*diegene,*	*diegene.*
Abl.	*Van diegene,*	*van diegene,*	*van diegene.*

Remarques. 1° Les pronoms *degene* et *diegene* suivent, pour la première partie *de* et *die*, la déclinaison de l'article défini et du pronom relatif *die;* et pour la seconde partie, celle de l'adjectif démonstratif *gene*, à l'exception du datif pluriel, qui prend *n*. Observons cependant qu'au génitif masculin on ne dit pas *desgenes*, mais *desgenen.*

2° *Degene* et *diegene* sont toujours suivis des pronoms relatifs *die*, et *welke*, comme : *degene die wel doet, heeft niets te vreezen;* celui qui fait bien, n'a rien à craindre ; *diegene* est toujours suivi de *welke ; diegene welke den tyd verliest, verliest alles ;* celui qui perd son temps, perd tout. Souvent on emploie très-bien en flamand *hy die*, celui qui, *zy die*, celle qui, au lieu de *degene die*, *diegene welke*, et dans le style relevé on les remplace tous les deux par *wie : wie voor vorst en volk zyn bloed vergiet, zou die het vaderland niet beminnen?*

§. 54.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Les *pronoms possessifs* marquent la possession des personnes ou des choses qu'ils représentent. Ce sont :

De myne,	*de myne,*	*het myne,*	le mien, la mienne.
De uwe,	*de uwe,*	*het uwe,*	le tien, la tienne.
De zyne, / *De hare,*	*de zyne,* / *de hare,*	*het zyne,* / *het hare,*	le sien, la sienne.
De onze,	*de onze,*	*het onze,*	le nôtre, la nôtre.
De uwe,	*de uwe,*	*het uwe,*	le vôtre, la vôtre.
De hunne, / *De hare,*	*de hunne,* / *de hare,*	*het hunne,* / *het hare,*	le leur, la leur.

DÉCLINAISON DES PRONOMS POSSESSIFS.

SINGULIER *(enkelvoud).*

MASCULIN *(mannelyk).* FÉMININ *(vrouwelyk).* NEUTRE *(onzydig).*

Nom.	*De myne,*	*de myne,*	*het myne.*
	Le mien,	la mienne,	le mien, la mienne.
Gén.	*Des mynen,* of *vandenmynen,*	*der myne,* of *van de myne,*	*des mynen,* of *van het myne.*
Dat.	*Den mynen,* of *aen denmynen,*	*der myne,* of *aen de myne,*	*den mynen,* of *aen het myne.*
Acc.	*Den mynen,*	*de myne,*	*het myne.*
Voc.	*O de myne,*	*o de myne,*	*o het myne.*
Abl.	*Van den mynen,*	*van de myne,*	*van het myne.*

PLURIEL *(meervoud).*

Nom.	*De mynen,*	*de mynen,*	*de mynen.*
	Les miens,	les miennes,	les miens ou miennes.
Gén.	*Der mynen,* of *van de mynen,*	*der mynen,* of *vandemynen,*	*der mynen,* of *van de mynen.*
Dat.	*Den mynen,* of *aen de mynen,*	*der mynen,* of *aendemynen,*	*der mynen,* of *aen de mynen.*
Acc.	*De mynen,*	*de mynen,*	*de mynen.*
Voc.	*O de mynen,*	*o de mynen,*	*o de mynen.*
Abl.	*Van de mynen,*	*van de mynen,*	*van de mynen.*

SINGULIER *(enkelvoud).*

MASCULIN *(mannelyk).* FÉMININ *(vrouwelyk).* NEUTRE *(onzydig).*

Nom.	*De onze,*	*de onze,*	*het onze.*
	Le nôtre,	la nôtre,	le ou la nôtre.

Gén.	*Des onzen*, of *vanden onzen*,	*der onze*, of *van de onze*,	*des onzen*, of *van het onze*.
Dat.	*Den onzen*, of *aen den onzen*,	*der onze*, of *aen de onze*,	*den onzen*, of *aen het onze*.
Acc.	*Den onzen*,	*de onze*,	*het onze*.
Voc.	*O de onze*,	*o de onze*,	*o het onze*.
Abl.	*Van den onzen*,	*van de onze*,	*van het onze*.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*De onzen*, Les nôtres,	*de onzen*, les nôtres,	*de onzen*. les nôtres.
Gén.	*Der onzen*, of *van de onzen*,	*der onzen*, of *van de onzen*,	*der onzen*, of *van de onzen*,
Dat.	*Den onzen*, of *aen de onzen*,	*der onzen*, of *aen de onzen*,	*den onzen*, of *aen de onzen*.
Acc.	*De onzen*,	*de onzen*,	*de onzen*.
Voc.	*O de onzen*,	*o de onzen*,	*o de onzen*.
Abl.	*Van de onzen*,	*van de onzen*,	*van de onzen*.

REMARQUE. D'après ce modèle on décline tous les autres pronoms possessifs.

§. 55.

DES PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms *relatifs* rappellent dans le discours l'idée des personnes ou des choses dont on a déjà parlé. On les appelle ainsi à cause de la relation ou du rapport qu'ils ont avec les pronoms qui les précèdent et qui expriment les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. Ce sont :

Die,	*die*,	*dat*,	qui, que, quoi.
Wie,	*wie*,	*wat*,	ce que.

Welke, *welke*, *welk*, quel, quelle.
Dewelke, *dewelke*, *hetwelk*, lequel, laquelle.
Waer, où; *er*, *ervan*, en; *er*, *aldaer*, y.

Le nom ou le pronom qui précède le relatif est ce que l'on appelle *antécédent : de vorst*, *wiens dood betreurd wordt*; le prince, dont on pleure la mort. Le pronom relatif s'accorde avec son antécédent en *genre* et en *nombre*; mais le cas dépend du verbe ou d'un substantif de la proposition suivante, comme :

De man, WIENS *geleerdheid groot is*; l'homme, dont l'érudition est grande.
Hy, WIEN *ik het gezegd heb*; lui, à qui je l'ai dit.

DÉCLINAISON DES PRONOMS RELATIFS.

SINGULIER (*enkelvoud*).

MASCULIN (*mannelyk*). FÉMININ (*vrouwelyk*). NEUTRE (*onzydig*).

Nom.	*Die*, Qui,		*die*, qui,	*dat*. qui, quoi.	
Gén.	*Diens*, of *van dien*,	de qui, dont,	*dier*, of *van die*,	*diens*, of *van dat*,	*daer van*.
Dat.	*Dien*, of *aen dien*,	à qui,	*dier*, of *aen die*,	*dien*, of *aen dat*,	*daeraen*.
Acc.	*Dien*,	que,	*die*,	*dat*.	
Abl.	*Van dien*,	de qui,	*van die*,	*van dat*,	*daervan*.

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Die*,	qui,	*die*,	*die*.	
Gén.	*Dier*, of *van die*,	de qui, dont,	*dier*, of *van die*,	*dier*, of *van die*,	*daervan*.
Dat.	*Dien*, of *aen die*,	à qui,	*dier*, of *aen die*,	*dien*, of *aen die*,	*daeraen*.
Acc.	*Die*,	que,	*die*,	*die*.	
Abl.	*Van die*,	de qui,	*van die*,	*van die*,	*daervan*.

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).		FÉMININ (*vrouwelyk*).	NEUTRE (*onzydig*).	
Nom.	*Wie*, Qui,		*wie*, qui,	*wat.* quoi.	
Gén.	*Wiens*, of *van wien*,	dequi, dont.	*wier*, of *van wie*,	*wiens*, of *van wat*,	*waervan.*
Dat.	*Wien*, of *aen wien*,		*wier*, of *aen wie*,	*wien*, of *aen wat*,	*waeraen.*
Acc.	*Wien*,		*wie*,	*wat*,	*waervan.*
Abl.	*Van wien*,		*van wie*,	*van wat*,	

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Wie*,	*wie.*	Sans pluriel.
Gén.	*Wier*, of *van wie*,	*wier*, of *van wie.*	
Dat.	*Wien*, of *aen wie*,	*wier*, of *aen wie.*	
Acc.	*Wie*,	*wie.*	
Abl.	*Van wie*,	*van wie.*	

SINGULIER (*enkelvoud*).

Nom.	*Welke*, Quel,	*welke*, quelle,	*welk.* quel.
Gén.	*Welks*, of *van welken*,	*welker*, of *van welke*,	*welks*, of *van welk.*
Dat.	*Welken*, of *aen welken*,	*welker*, of *aen welke*,	*welk*, *welken*, of *aen welk.*
Acc.	*Welken*,	*welke*,	*welk.*
Abl.	*Van welken*,	*van welke*,	*van welk.*

PLURIEL (*meervoud*).

Nom.	*Welke*,	*welke*,	*welke.*
Gén.	*Welker*, of *van welke*,	*welker*, of *van welke*,	*welker*, of *van welke.*
Dat.	*Welken*, of *aen welke*,	*welker*, of *aen welke*,	*welken*, of *aen welke.*

Acc.	*Welke*,	*welke*,	*welke*.
Abl.	*Van welke*,	*van welke*,	*van welke*.

REMARQUES. 1° *Dewelke*, lequel, déclinable dans les deux parties, suit le modèle de *welke*, et la première partie *de* suit la déclinaison de l'article défini. Il est le plus en usage au genre neutre, qui est *hetwelk*.

2° Les neutres *dat* et *wat* ne sont guère déclinables ; ils sont ordinairement remplacés par *daer* et *waer*, dès qu'une préposition les précède : *hier is het boek* WAERVAN *wy spraken ;* voici le livre dont nous parlâmes. *De zaek*, WAERAEN *gy denkt ;* la chose, à laquelle vous pensez.

3° Lorsqu'il s'agit de choses, on ne remplace non seulement *wat* par *waer*, mais aussi *welke*, en faisant suivre immédiatement la préposition dont il est le régime.

Au lieu de dire : on dit mieux.

Van welke,	*van welk*,	*waervan*,	du quel, de laquelle, de qui, dont, de quoi, d'où, auquel, à laquelle, à qui, à quoi, où.
Aen welke,	*aen welk*,	*waeraen*,	
Boven welke,	*boven welk*,	*waerboven*,	
Onder dewelke,		*waeronder*,	

De ziekte onder dewelke (waeronder) zy bezweken is. la maladie à laquelle elle est succombée.

4° *Die* et *wie* expriment la même idée, avec cette différence cependant, que *die* est le plus en usage pour le sujet ou nominatif ; *wie* pour les régimes indirects ; et *die* et *wie* indifféremment pour l'accusatif ou le régime direct, comme :

God , die alles geschapen heeft.
God , wiens bermhertigheid oneindig groot is.
God , wien wy alles te danken hebben.
God , dien of wien wy boven alles moeten beminnen.

5° *Welke* et *dewelke* sont le plus en usage dans le style élevé ; *die*, dans le style familier.

§. 56.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Les *pronoms interrogatifs* sont ceux qui servent à interroger. Il n'y a à proprement parler qu'un seul pronom interrogatif ; c'est le pronom *wie*, *wat*, qui, que. Cependant pour interroger on se sert aussi des adjectifs *déterminatifs indéfinis*, *welke*, quel ; *hoedanig*, quelle sorte de, et de la locution *wat voor een*, *wat voor eene*, quel, quelle.

DÉCLINAISON DU PRONOM INTERROGATIF.

SINGULIER (*enkelvoud*).

	MASCULIN (*mannelyk*).	FÉMININ (*vrouwelyk*).	NEUTRE (*onzydig*).	
Nom.	*Wie*, qui,	*wie*, que,	*wat*, que, quoi.	
Gén.	*Wiens*, of *van wien*,	*wier*, of *van wie*	*wiens*, of *van wat*,	*waervan.*
Dat.	*Wien*, of *aen wien*,	*wier*, of *aen wie*,	*wien*, of *aen wat*,	*waeraen.*
Acc.	*Wien*,	*wie*,	*wat.*	
Abl.	*Van wien*,	*van wie*,	*van wat*,	*waervan.*

PLURIEL (*meervoud*).

Nom. *wie*, qui, *wie*, qui. Le pluriel neutre n'est guère en usage.

Gén.	*Wier*, of *van wie*,	de qui,	*wier*, of *van wie*,	de qui.
Dat.	*Wien*, of *aen wie*,	à qui,	*wier*, of *aen wie*,	à qui.
Acc.	*Wie*,	qui,	*wie*,	qui.
Abl.	*Van wie*,	de qui,	*van wie*,	de qui.

Déclinez *Hoedanige man*, *hoedanige vrouw*, *hoedanig kind*.

Rem. 1° On se sert *de wie*, quand on interroge sur des personnes : *wie heeft het u gezegd?* qui vous l'a dit ? *Wat* est employé dans un sens général et indéterminé, lorsque le genre et le nombre sont inconnus : *wat doet gy?* que faites-vous ?

2° *Welke* et *hoedanig* sont toujours accompagnés d'un substantif, dont ils prennent le genre et le nombre; on les emploie pour les personnes et pour les choses :

Welke pennen zyn de beste?	quelles plumes sont les meilleures?
Welke koning heeft ooyt beter geregeerd?	quel roi a jamais mieux gouverné ?

3° *Hoedanig*, de quelle sorte, de quelle espèce, interroge particulièrement sur les qualités de l'objet:

Hoedanig kind is het?	quel enfant est-ce ?
Het is een gehoorzaem kind,	c'est un enfant obéissant.

Quant à la déclinaison de *welke*, voyez. p. 104. §. 53.

4° *Wat* est toujours changé en *waer*, dès qu'une préposition le précède; mais *waer* est alors suivi immédiatement de la même préposition, qui aurait précédé *wat* :

Van wat(waervan)spreekt men?	de quoi parle-t-on ?
Waerover handelt dat boek ?	de quoi traite ce livre ?

5° Quand on emploie *hoedanig een*, *welk een* et *wat voor een*, qui signifient tous *quel*, il n'y a que *een*, qu'on décline au singulier :

Hoedanig een man?	quel homme ?
Hoedanig eens mans?	de quel homme ?

Hoedanige mannen?	quels hommes?
Wat voor eene zaek?	quelle affaire?

§. 57.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les *pronoms indéfinis* désignent les personnes et les choses sans les particulariser, et c'est à cause de cale qu'on les nomme *indéfinis*. Ce sont :

Men,	on.		
Alwie, *alwat*, *Wie ook*, *wat ook*,	quiconque.	*Een ander*, *Iemand anders*,	autrui.
Iemand,	quelqu'un.	*Niemand*,	personne.
		Een iegelyk, *iedereen*, *elk een*,	chacun.
Daer, *er*,	il y.	*Het*,	ce, il.
		Elkaer, *elkander*, *malkander*,	l'un lautre. les uns les autres.

Remarques. 1° *Men*, est toujours employé au nominatif singulier et demande son verbe à la troisième personne du singulier : *men schryft*, on écrit ; *men zegt*, on dit.

2° *Iemand* et *niemand* sont du nombre singulier, et sont employés dans tous les cas ; cependant ils ne changent de terminaison qu'au génitif, qui prend *s*. *Iemand* est quelquefois précédé de *zeker* : *Zeker iemand*, quelqu'un :

Men mag niemands gebreken aen den dag leggen;	on ne doit mettre au jour les défauts de personne.
Zeker iemand heeft my dat gezegd;	quelqu'un m'a dit cela.

3° *Het*. Il ne faut pas confondre *het*, pronom indéfini, avec *het*, article neutre (le, la), ni avec *het*, il, elle, pronom personnel de la troisième

personne du genre neutre. *Het*, pronom indéfini signifie *il*, *cela* ou *ce*, et son verbe peut être à la troisième personne du singulier ou du pluriel, suivant que le verbe français se trouve à l'un ou à l'autre nombre :

Het scheelt veel;	il s'en faut beaucoup.
Het zyn neerstige kinderen;	ce sont des enfants diligents.
Hy is het, die aldus denkt;	c'est lui, qui pense ainsi.

4° *Daer* et *er*. Ces deux pronoms indéfinis se traduisent par *il y*. Il y a cette différence entre l'expression flamande et française, qu'en français *il y* est toujours suivi de son verbe au singulier, tandis qu'en flamand le verbe peut être au singulier ou au pluriel, suivant que le substantif qui est le véritable sujet, se trouve au singulier ou au pluriel :

Daer is niets te doen;	il n'y a rien à faire.
Er zyn menschen, die meenen;	il y a des hommes qui pensent.
Daer waren grooten en kleinen te zien;	il y avait à voir des grands et des petits.

CHAPITRE V.

§. 58.

DES VERBES (*werkwoorden*).

Le *verbe* est le mot qui exprime *l'affirmation;* quand je dis : *God is almagtig*, Dieu est tout-puissant, j'affirme que *almagtig*, convient à Dieu, et le mot *is*, est, qui exprime cette affirmation, est le *verbe*.

Il faut remarquer, que, quoiqu'il y ait des pro-

positions négatives, le verbe exprime toujours l'affirmation; quand je dis : *het kind is niet gehoorzaem,* l'enfant n'est pas obéissant, j'affirme que la qualité *gehoorzaem*, obéissant, ne convient pas à l'enfant. Il en est de même de tous les verbes négatifs, qui renferment également l'affirmation; p. e. *ontkennen*, nier; *loochenen*, désavouer, c'est affirmer qu'une chose n'est pas, ou qu'elle ne convient pas à une autre.

Il n'y a qu'un *verbe,* qui est le verbe *zyn* ou *wezen*, être, parce que lui-seul exprime *l'affirmation.* Les autres verbes renferment en eux le *verbe être* et *l'adjectif* ou *l'attribut.* Quand on dit : *loopen*, courir; *spreken*, parler; *leeren*, apprendre, c'est comme si l'on disait :

Zyn loopende;	être courant.
Zyn sprekende;	être parlant.
Zyn leerende;	être apprenant.

Quand le verbe *zyn* ou *wezen*, être, se trouve seul, avec désignation *des personnes, des nombres, des temps et des modes,* qui lui sont propres, on *l'appelle verbe substantif,* parce qu'il exprime *l'affirmation* sans attribut, et qu'il subsiste ainsi par lui-même :

Adam WAS *ongehoorzaem;*	Adam *fut* désobéissant.
De deugdzamen ZULLEN *gelukkig zyn;*	les vertueux *seront* heureux.
De goddelooze IS *nooyt gerust;*	l'impie n'*est* jamais tranquille.

Quand *le verbe* se présente sous la forme composée, c. a. d. lorsqu'il renferme en lui-même et

le verbe zyn, être, et *la qualité* ou *l'attribut,* on l'appelle *verbe adjectif*, comme:

Hendrik leert;	d. i.	*Hendrik is leerende.*
Henri apprend;	c. a. d.	Henri est apprenant.
Wy spraken;	d. i.	*wy waren sprekende.*
Nous parlâmes;	c. a. d.	nous fûmes parlant.

§. 59.

DU SUJET (*onderwerp*).

Lorsque nous voulons communiquer nos pensées aux autres hommes, nous devons nous servir de mots. L'expression de notre pensée par des mots, s'appelle *jugement* ou *proposition* (*voorstel*); chaque fois que nous portons un *jugement,* il faut distinguer trois choses: *het onderwerp*, sujet, *het koppelwoord*, verbe, et *het gezegde*, l'attribut. *Het onderwerp*, sujet, est la personne ou la chose sur laquelle on porte *un* jugement; c'est elle qui fait ou qui reçoit l'action du verbe. Il repond à la question *wie? wat?* qui est-ce-qui? *Ik acht de deugd;* j'estime la vertu; *het kind bemint zyne moeder;* l'enfant aime sa mère; *de ondeugd is gehaet;* le vice est haï. Dans ces propositions *ik*, je, *het kind*, l'enfant, et *de ondeugd*, le vice, sont sujets (*onderwerpen).*

Het koppelwoord, verbe, est le mot qui lie le sujet (*onderwerp*) à l'attribut (*gezegde*); c'est le mot qui affirme que la qualité énoncée dans la proposition convient au sujet; c'est toujours un des temps du verbe *wezen*, être.

Het gezegde, l'attribut, est la qualité ou la manière d'être qu'on assure convenir au sujet. Dans nos trois propositions *achtende*, estimant; *beminnende*, aimant; *gehaet*, haï, sont les attributs; *ben*, suis, et *is*, est, en sont les verbes, *koppelwoorden*.

§. 60.

DU RÉGIME DES VERBES *(bepaling)*.

Le *régime* en général est le mot qui complète l'idée commencée par un autre mot : quand on dit : *de vrees des Heeren*, la crainte du Seigneur; *tevreden met u*, content de vous; *versierd met bloemen*, orné de fleurs; *zyne les leeren*, apprendre sa leçon; *des Heeren*, complète l'idée commencée par *de vrees*, la crainte; *met u*, de vous, l'idée commencée par *tevreden*, content; *met bloemen*, de fleurs, l'idée commencée par *versierd*, orné; et *zyne les*, l'idée commencée par *leeren*, apprendre. Le régime des verbes est donc le mot qui en complète la signification; et puisque cette signification peut être complétée d'une manière directe ou indirecte, il s'en suit que les verbes ont deux sortes de régimes : *le régime direct*, *het voorwerp* et *le régime indirect*, *bepaling*.

Remarque. Le régime direct (*voorwerp*) est ce que la déclinaison appelle *accusatif*, le génitif, le datif et l'ablatif sont les *régimes indirects*; le *nominatif* est toujours le sujet; le vocatif est le sujet sous-entendu de l'impératif.

Le régime direct (*voorwerp*), est l'objet immédiat

de l'action que le verbe exprime ; il en complète la signification sans le secours d'aucun autre mot, et répond à la question *wien? wie? wat?* qui? quoi? *Het kind bemint zyne moeder;* l'enfant aime sa mère; *het kind bemint*, WIE? *zyne moeder; zyne moeder* est donc le régime direct de *beminnen*, aimer. *Ik haet de ondeugd;* je hais le vice; *ik haet, wat? de ondeugd*; *de ondeugd* est le régime direct.

Le régime indirect ne complète l'idée commencée par le verbe qu'à l'aide d'une préposition exprimée ou sous-entendue ; il répond aux questions *aen wien?* à qui? *van wien?* de qui? *met wien?* avec qui? etc., pour les personnes; *aen wat?* à quoi? *van wat?* de quoi? *met wat*, avec quoi? etc., pour les choses : *ik gaf het aen mynen broeder;* je l'ai donné à mon frère ; *hy ontving die gift van zynen vriend;* il reçut ce présent de son ami ; *ik heb dry jaren by hem gewoond;* j'ai demeuré trois ans chez lui. Dans ces propositions *aen mynen broeder, van zynen vriend, by hem*, sont les régimes indirects des verbes *gaf, ontving, gewoond*, parce qu'ils n'achèvent l'idée commencée par ces verbes qu'à l'aide des prépositions *aen, van, by.*

REMARQUE. Il faut faire remarquer qu'en flamand il n'est pas toujours nécessaire d'exprimer les prépositions; la terminaison du substantif ou la forme de l'article et souvent celle de l'adjectif distingue suffisamment le régime *indirect* du régime *direct*, comme : *Ontferm u myner;* ayez pitié de moi; *wees zyner gedachtig;* souviens-toi de lui. Dans ces propositions *myner*, de moi,

et *zyner*, de lui, sont les régimes indirects, et sont placés pour *over my*, de moi; *van hem*, de lui. Les pronoms personnels en français donnent lieu à la même remarque : *Ik gaf het hem;* je le lui ai donné.

§. 61.

DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ADJECTIFS (*verschillende soorten van byvoegelyke werkwoorden*).

Le *verbe adjectif* est un mot qui exprime soit une action faite ou reçue par le sujet, soit l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombre, par temps et par mode. Il y a cinq sortes *de verbes adjectifs*, savoir :

Bedryvende werkwoorden,	verbes actifs.
Lydende werkwoorden,	verbes passifs.
Onzydige werkwoorden,	verbes neutres.
Wederkeerige werkwoorden,	verbes pronominaux.
Eenpersoonlyke, } *werkwoorden*,	verbes { unipersonnels,
Onpersoonlyke }	{ impersonnels.

a) Le *verbe actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui a un régime direct : *leeren*, apprendre; *beminnen*, aimer; *haten*, haïr; *slaen*, frapper; *onderwyzen*, enseigner. On reconnait qu'un verbe est actif, l'orsqu'on peut le faire suivre immédiatement de *iemand*, quelqu'un ou de *iets*, quelque chose : *het kind leert de les;* l'enfant apprend la leçon. *Het kind*, qui est le sujet (*onderwerp*) exerce l'action exprimée par le verbe *leert* (apprend); et *de les* (la leçon), est le régime

direct du verbe. Les temps composés du verbe actif se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *hebben*, avoir.

b) Le *verbe passif* exprime une action reçue ou soufferte par le sujet ; il se forme du verbe actif en prenant le régime direct (*voorwerp*) comme sujet du passif. Tout verbe actif peut recevoir la forme passive, en prenant un temps quelconque du verbe *wezen* ou *worden*, être, et le participe passé : *de les wordt geleerd van het kind;* la leçon est apprise par l'enfant. Dans cette proposition le sens est le même que dans la proposition précédente ; mais *de les*, qui était le régime direct du verbe, est devenu sujet, et le mot *het kind*, qui était sujet, est devenu régime indirect du verbe *wordt geleerd*.

c) *Le verbe neutre* exprime, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il en diffère en ce que cette action n'aboutit vers l'objet qu'indirectement, c. a. d. qu'à l'aide d'une préposition. Il s'en suit donc que le verbe neutre n'a jamais de régime direct et qu'il ne peut jamais avoir la forme passive. Ainsi *vallen*, tomber ; *slapen*, dormir ; *liggen*, être couché ; *gaen*, aller, sont des verbes neutres, puisqu'ils n'ont pas de régime direct, c. a. d. puisque je ne peux pas dire *iemand vallen*, ou *iets vallen*, tomber quelqu'un ou quelque chose, et qu'ils ne peuvent pas non plus se tourner par le passif, *gevallen worden*, *geslapen worden*, etc.; mais on dit très-bien : *op iets vallen;* tomber sur quelque chose ; *gedurende den dag slapen*; dormir pendant le jour.

Les verbes neutres se conjuguent tantôt avec *hebben*, avoir, tantôt avec *zyn*, être.

Il y a des verbes neutres qui, aux temps composés, se conjuguent avec *hebben*, avoir, comme : *bloeyen*, fleurir ; *regeren*, régner ; *leven*, vivre ; *lachen*, rire ; *zondigen*, pécher : *De boomen hebben gebloeyd ;* les arbres ont fleuri. *Vele menschen hebben geleefd ;* beaucoup d'hommes ont vécu. D'autres se conjuguent avec *zyn*, être : *blyven*, rester ; *gelukken*, réussir ; *geschieden*, arriver ; *verwelken*, faner ; p. e. *Hy is twee dagen by ons gebleven ;* il est resté deux jours chez nous.

Enfin il y en a qui prennent tantôt *hebben*, tantôt *zyn :*

Hy heeft *lang gegaen*,	et *hy* is *naer Mechelen gegaen.*
Il a marché longtemps ;	il est allé à Malines.

N. B. Les verbes neutres qui expriment un mouvement en général, sans préciser l'endroit, vers lequel le mouvement se dirige, se conjuguent avec l'auxiliaire *hebben ;* si au contraire le lieu, ou l'endroit, vers lequel le mouvement se fait, est exprimé, ils prennent l'auxiliaire *zyn*, *wezen*, être : *ik heb heden veel gewandeld;* je me suis promené beaucoup aujourd'hui. *Mynheer is naer het veld gewandeld ;* monsieur est allé se promener dans les champs.

Remarque. Il y a aussi des verbes neutres qui deviennent actifs en les faisant précéder des particules *be*, et *ver : wachten*, attendre ; *verwachten*, attendre quelqu'un ; *weenen*, pleurer ; *beweenen*, pleurer quelqu'un.

d) Les *verbes pronominaux* sont ceux dont l'action retourne au sujet, ou dont le *sujet* (*onderwerp*), est en même temps *objet (voorwerp)* de sa propre action. Ils se conjuguent avec deux pronoms de la même personne : *ik my*, je me; *gy u*, tu te; *hy* ou *zy zich*, il ou elle se ; *wy ons*, nous nous ; *gy u*, vous vous ; *zy zich*, ils ou elles se, comme :

Ik verwonder my,	je m'étonne.	*Wy verwonderen ons*,	nous nous étonnons.
Gy verwondert u,	tu t'étonnes.	*Gy verwondert u*,	vous vous étonnez.
Hy verwondert zich,	il s'étonne.	*Zy verwonderen zich*,	ils s'étonnent.

On divise les verbes *pronominaux* en verbes *pronominaux essentiels* et en verbes *pronominaux accidentels*.

Les *verbes pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent être employés sans deux pronoms de la même personne, comme : *zich beroemen*, se vanter.

Ik schaem my,	j'ai honte.	*Zich behelpen*,	se servir.
Gy schaemt u,	tu as honte.	*Zich schamen*,	avoir honte.
Ik beroem my,	je me vante.	*Zich aenmatigen*,	s'arroger.
Gy beroemt u,	tu te vantes.	*Zich vergissen*,	se méprendre.

Les verbes *pronominaux accidentels* sont des verbes actifs ou neutres conjugués avec deux pronoms de la même personne, mais qui ne le sont qu'accidentellement. Ainsi on peut dire : *zich verblyden*, se réjouir, et *iemand verblyden*, réjouir quelqu'un; *zich bedenken*, se raviser, et *iets be-*

denken, réfléchir; *zich wachten*, se garder, et *wachten*, attendre.

Les temps composés de tous les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *hebben,* avoir, et non pas avec *zyn*, être, comme en français : *Ik* HEB *my verblyd;* je me SUIS réjoui.

e) Les *verbes unipersonnels* sont des verbes défectueux que l'on n'emploie dans tous leurs temps, qu'à la troisième personne du singulier, et qui ont pour sujet le pronom indéfini *het*, *daer* et *er*, il, il y a : *het regent*, il pleut; *het bliksemt*, il fait des éclairs; *het betaemt*, il convient; *daer is aengelegen*, il importe; *er zyn menschen*, il y a des hommes.

Parmi *les verbes unipersonnels* il y en a qui le sont de leur nature, c. a. d. qui ne sont jamais employés qu'à la troisième personne du singulier et qui ont pour sujet *het*, comme : *het sneeuwt*, il neige; *het vriest*, il gèle.

D'autres sont tantôt unipersonnels, tantôt personnels selon que *het* y est employé dans un sens *vague* et comme sujet apparent, ou dans un sens précis et ayant rapport à un substantif ou à un infinitif pris comme sujet, qu'on peut substituer au pronom *het;* par exemple : *het lust my aen u te schryven*, j'ai envie de vous écrire, n'est autre chose que : *aen u te schryven lust my. Het smert my te zien dat gy ongelukkig zyt;* il me cause de la douleur de voir que vous êtes malheureux, est pour : *te zien dat gy ongelukkig zyt, smert my*. Il en est de même de : *het behaegt my*, il me

plaît; *het gelukt*, il réussit; *het gebeurt*, il arrive; *het is geoorloofd*, il est permis.

§. 62.

DES MODIFICATIONS DES VERBES (*wyziging der werkwoorden*).

On appelle *modifications* d'un verbe les différents changements de formes ou de terminaisons dont il est susceptible. Il y en a quatre, savoir :

Les nombres,	*de getallen.*
Les personnes,	*de persoonen.*
Les modes,	*de wyzen.*
Les temps,	*de tyden.*

§. 63.

DU NOMBRE (*getal*).

Les verbes comme les substantifs ont deux nombres : le *singulier*, quand une seule personne ou une seule chose fait l'action du verbe : *ik leer*, j'apprends; *gy leert*, tu apprends; *hy leert*, il apprend; et *le pluriel*, quand deux ou plusieurs personnes ou plusieurs choses font l'action : *wy leeren*, nous apprenons; *gy leert*, vous apprenez; *zy leeren*, ils apprennent.

§. 64.

DES PERSONNES (*persoonen*).

La personne est la forme que prend le verbe

pour indiquer que son *sujet* est de la première, de la seconde ou de la troisième personne.

La *première personne* est exprimée par les pronoms *ik*, je, pour le singulier, et *wy*, nous, pour le pluriel : *ik schryf*, j'écris ; *wy schryven*, nous écrivons.

La *seconde personne* est exprimée par les pronoms *gy*, tu, pour le singulier, et *gy*, vous, pour le pluriel ; *gy leert*, tu apprends, *gy leert*, vous apprenez.

La *troisième personne* est exprimée par les pronoms *hy*, il, *zy*, elle, *het*, il, pour le singulier ; et *zy*, ils, elles pour le pluriel. Cette troisième personne est aussi représentée par *des substantifs*, par *des pronoms indéfinis*, et par les infinitifs des verbes :

Myn broeder schryft;	mon frère écrit.
De leerlingen schryven;	les élèves écrivent.
Men schryft;	on écrit.

§. 65.

DES MODES (*wyzen*).

Le *mode* est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est représentée l'affirmation marquée par le verbe. Il y a cinq modes en flamand :

L'indicatif,	*aentoonende wyze.*
Le conditionnel,	*voorwaerdelyke wyze.*
L'impératif,	*gebiedende wyze.*
Le subjonctif,	*byvoegende wyze.*
L'infinitif,	*onbepaelde wyze.*

L'*indicatif* marque directement et positivement l'action exprimée par le verbe, sans dépendre d'aucune circonstance : *ik hoor,* j'entends ; *ik hoorde,* j'entendais ; *ik zal hooren,* j'entendrai.

Le conditionnel présente l'action exprimée par le verbe d'une manière conditionnelle : *ik zoude leeren, indien ik zoo lui niet was ;* j'apprendrais, si je n'étais pas si paresseux.

L'*impératif* présente l'action exprimée par le verbe sous l'idée d'un commandement, d'une prière, d'une volonté, d'une exhortation, d'un désir :

Bidt God alleen! Geen beeld! Spaert Gods naem! Viert zyn' rust!
Eert ouders! Moordt, noch boelt, noch steelt, noch liegt, noch lust!

Leen, onverbasterd kroost der Belgen, Leen my 't oor! Jeunes Belges, qui n'êtes pas encore dégénérés, prêtez-moi l'oreille! Ce mode n'a point de première personne, non pas, parce qu'on ne peut pas se commander à soi-même ; mais parce qu'il est inutile d'exprimer ce commandement.

Le *subjonctif* est le mode *du doute* et de l'incertitude ; il présente l'action exprimée par le verbe d'une manière subordonnée et dépendante : *leert uwe les, opdat men u niet straffe;* apprenez vos leçons pour qu'on ne vous punisse pas.

L'*infinitif* présente le verbe dans une acception vague sans désignation de nombre ni de personne : *eten, drinken, slapen, doen zoo wel menschen als apen.*

Les quatre premiers de ces modes sont appelés *modes personnels*, parce qu'ils sont susceptibles de la différence des personnes. *L'infinitif*, qui n'ad-

met pas de personnes est nommé pour cette raison *mode impersonnel.*

§. 66.

DES TEMPS (*tyden*).

Dryvoudig is de stap der tyd :
Dralend komt de toekomst aengeschoven;
Pylsnel is het Nu *ontvlogen ;*
Eeuwig stil staet de verganklykheid.

Le *temps* est la forme, la modification, destinée à indiquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe. Cette durée ne peut se diviser qu'en trois parties : *l'instant de la parole*, *celui qui le précède*, *celui qui le suit.* Il n'y a donc réellement que trois temps ; *le présent* (*tegenwoordige tyd*), *le passé* (*verleden tyd*), et *le futur* (*toekomende tyd*).

Le présent n'a qu'un seul temps, parce que le présent est un point indivisible, et tout ce qui n'est pas présent est *passé* ou *futur.*

Le passé a plusieurs modifications, parce qu'une action *passée* peut être *présente* à l'égard d'une autre action également passée : *toen ik hem prees*, *lachte hy*, il riait, quand je le louai ; ou bien une de ces deux actions passées peut être antérieure à l'autre : *toen ik hem geprezen had*, *lachte hy*, il riait, quand je l'avais loué.

Le futur est incertain ; on lui donne deux modifications ; car il peut arriver que de deux ac-

tions qui appartiennent à l'avenir, il y en ait une qui soit passée par rapport à l'autre : *wanneer ik naer huis zal gekomen zyn, zal ik lezen;* quand je serai venu à la maison, je lirai.

En résumé il y a six temps pour exprimer les trois parties de la durée :

1. Le présent,	*tegenwoordige tyd.*
2. L'imparfait,	*onvolmaekt verleden tyd.*
3. Le parfait,	*volmaekt verleden tyd.*
4. Le plusque parfait,	*meer dan volmaekt verleden tyd.*
5. Futur simple,	*eerste toekomende tyd.*
6. Futur antérieur,	*tweede toekomende tyd.*

Remarque. Au lieu de huit temps comme en français, la langue flamande n'en a que six. Elle exprime *le passé défini* par *l'imparfait*, et le *passé antérieur* par le *plusque parfait.*

Les *temps* se divisent en *temps simples* et en temps *composés*. Les temps *simples* sont ceux qui sont exprimés en un seul mot, comme : *ik lees*, je lis, *wy lezen*, nous lisons ; *ik las*, je lisais.

Les temps *composés* sont ceux qui sont formés par un des temps des verbes auxiliaires *zullen*, *hebben*, *zyn*, et *worden.*

Obs. L'auxiliaire *zullen*, sert à conjuguer les futurs et le mode conditionnel de tous les verbes, et n'a par lui-même aucune signification.

L'auxiliaire *hebben*, avoir, sert à conjuguer : 1° *Les verbes actifs;* 2° *les verbes pronominaux* ; 3° beaucoup *de verbes neutres*, et 4° quelques *verbes unipersonnels.*

L'auxiliaire *zyn* ou *wezen*, être, sert à conjuguer :

1° Beaucoup *de verbes neutres*, 2° quelques *verbes unipersonnels* et 3° *les verbes passifs*.

L'auxiliaire *worden*, être, sert à conjuguer les verbes passifs.

Les verbes *zyn*, *hebben* et *worden* ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints au participe passé d'un autre verbe pour en former les temps composés. Autrement *hebben* est actif, et *worden* devient neutre et signifie devenir.

Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs*, et en temps *dérivés*.

On appelle temps *primitifs* ceux qui servent à former d'autres temps, et qui ne sont formés eux-mêmes d'aucun autre ; c'est *le présent de l'infinitif seul*, pour les verbes réguliers; et *le présent de l'infinitif, l'imparfait de l'indicatif*, et *le participe passé* pour les verbes irréguliers.

On appelle temps *dérivés* ceux qui sont formés des temps primitifs.

N. B. Nous parlerons de la formation des temps après que nous aurons donné la conjugaison des verbes auxiliaires, et celle des verbes réguliers et irréguliers.

§. 67.

DE LA CONJUGAISON (*vervoeging*).

On appelle *conjugaison* les différentes variations des verbes; de sorte que *conjuguer un verbe*, c'est le faire passer par toutes les variations que produisent les nombres, les personnes, les modes et les temps.

Tous les verbes flamands se terminent à l'infinitif en *en ;* il n'y a donc qu'une seule forme de conjugaison. Mais dans cette conjugaison il y a des *verbes réguliers, des verbes irréguliers ,* et *des verbes défectifs.*

Un verbe est *régulier,* lorsque dans tous ses temps et tous ses modes il prend exactement les formes qui sont propres à la conjugaison primitive, et qu'il ne change pas la voyelle radicale de l'infinitif.

Un verbe est dit *irrégulier*, lorsqu'il prend des formes différentes de celles qui caractérisent la conjugaison générale.

Un verbe est *défectif* lorsqu'il lui manque un ou plusieurs temps, ou lorsqu'un de ses temps n'est pas employé à toutes les personnes. Les verbes unipersonnels sont aussi des verbes défectifs.

Puisque les verbes *zullen*, *hebben*, *zyn* et *worden* servent à former les temps composés des autres verbes, nous commencerons par la conjugaison de ces quatre verbes.

§. 68.

CONJUGAISON DU VERBE *zullen*.

PRÉSENT (*tegenwoordige tyd*).	IMPARFAIT (*onvolm. verled. tyd*).
Ik zal.	*Ik zou* of *zoude.*
Gy zult.	*Gy zoudt* of *zoudet.*
Hy, zy zal.	*Hy, zy zou* of *zoude.*
Wy zullen.	*Wy zouden.*
Gy zult.	*Gy zoudt* of *zoudet.*
Zy zullen.	*Zy zouden.*

Infinitif (*onbepaelde wyze*). *Zullen*, *te zullen.*
Part. prés. (*tegenwoordig deelwoord*). *Zullende.*

§. 69.

VERBE AUXILIAIRE *hebben*, AVOIR.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	**PRÉSENT.**
Ik heb,	j'ai.
Gy hebt,	tu as.
Hy heeft,	il a.
Wy hebben,	nous avons.
Gy hebt,	vous avez.
Zy hebben,	ils ont.
ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	**IMPARFAIT.**
Ik had,	j'avais, j'eus.
Gy hadt,	tu avais, tu eus.
Hy had,	il avait, il eut.
Wy hadden,	nous avions, nous eûmes.
Gy hadt,	vous aviez, vous eûtes.
Zy hadden,	ils avaient, ils eurent.
VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	**PARFAIT.**
Ik heb gehad,	j'ai eu.
Gy hebt gehad,	tu as eu.
Hy heeft gehad,	il a eu.
Wy hebben gehad,	nous avons eu.
Gy hebt gehad,	vous avez eu.
Zy hebben gehad,	ils ont eu.
MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	**PLUSQUE PARFAIT.**
Ik had } *gehad,*	j'avais *ou* j'eus eu.
Gy hadt } *gehad,*	tu avais } eu.
Hy had } *gehad,*	il avait } eu.
Wy hadden } *gehad,*	nous avions } eu.
Gy hadt } *gehad,*	vous aviez } eu.
Zy hadden } *gehad,*	ils avaient } eu.

EERSTE TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Ik zal hebben,	j'aurai.
Gy zult hebben,	tu auras.
Hy zal hebben,	il aura.
Wy zullen hebben,	nous aurons.
Gy zult hebben,	vous aurez.
Zy zullen hebben,	ils auront.

TWEEDE TOEKOMENDE TYD.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Ik zal gehad hebben,	j'aurai eu.
Gy zult gehad hebben,	tu auras eu.
Hy zal gehad hebben,	il aura eu.
Wy zullen gehad hebben,	nous aurons eu.
Gy zult gehad hebben,	vous aurez eu.
Zy zullen gehad hebben,	ils auront eu.

VOORWAERDELYKE WYZE. — CONDITIONNEL.

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik zoude hebben,	j'aurais.
Gy zoudet, zoudt hebben,	tu aurais.
Hy zoude hebben,	il aurait.
Wy zouden hebben,	nous aurions.
Gy zoudet, zoudt hebben,	vous auriez.
Zy zouden hebben,	ils auraient.

VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Ik zoude gehad hebben,	j'aurais eu.
Gy zoudet gehad hebben,	tu aurais eu.
Hy zoude gehad hebben,	il aurait eu.
Wy zouden gehad hebben,	nous aurions eu.
Gy zoudet gehad hebben,	vous auriez eu.
Zy zouden gehad hebben,	ils auraient eu.

GEBIEDENDE WYZE.	IMPÉRATIF.
Heb,	aie.
Laet hy, hem, haer, het hebben,	qu'il *ou* qu'elle ait.
Laten wy, / *Laet ons* } *hebben,*	} ayons.
Hebt,	ayez.
Laten zy, / *Laet hen,* / *Laet haer* } *hebben,*	} qu'ils *ou* qu'elles aient.

BYVOEGENDE WYZE. — SUBJONCTIF.

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Dat ik hebbe,	que j'aie.
Dat gy hebbet,	que tu aies.
Dat hy hebbe,	qu'il ait.
Dat wy hebben,	que nous ayons.
Dat gy hebbet,	que vous ayez.
Dat zy hebben,	qu'ils aient.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Dat ik hadde,	que j'eusse.
Dat gy haddet,	que tu eusses.
Dat hy hadde,	qu'il eût.
Dat wy hadden,	que nous eussions.
Dat gy haddet,	que vous eussiez.
Dat zy hadden,	qu'ils eussent.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Dat ik hebbe / *Dat gy hebbet* / *Dat hy hebbe* / *Dat wy hebben* / *Dat gy hebbet* / *Dat zy hebben* } *gehad,*	que j'aie / que tu aies / qu'il ait / que nous ayons / que vous ayez / qu'ils aient } eu.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Dat ik hadde *gehad*,	que j'eusse eu.
Dat gy haddet *gehad*,	que tu eusses eu.
Dat hy hadde *gehad*,	qu'il eût eu.
Dat wy hadden *gehad*,	que nous eussions eu.
Dat gy haddet *gehad*,	que vous eussiez eu.
Dat zy hadden *gehad*,	qu'ils eussent eu.

ONBEPAELDE WYZE.	INFINITIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	**PRÉSENT.**
Hebben,	avoir.
Te hebben,	de, à avoir.
VERLEDEN TYD.	**PASSÉ.**
Gehad hebben of *Gehad te hebben*,	avoir eu.
1. TOEKOMENDE TYD.	**FUTUR.**
Te zullen hebben,	devoir avoir.
2. TOEKOMENDE TYD.	**FUTUR ANTÉRIEUR.**
Te zullen gehad hebben,	avoir dû avoir.
TEGENWOORDIG DEELWOORD.	**PARTICIPE PRÉSENT.**
Hebbende,	ayant.
VERLEDEN DEELWOORD.	**PART. PASSÉ.**
Gehad,	eu.
Gehad hebbende,	ayant eu.
1. TOEKOMENDE DEELWOORD.	**PARTICIPE FUTUR.**
Zullende hebben,	devant avoir.

2. TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUT. ANTÉRIEUR.
Zullende gehad hebben,	ayant dû avoir.

GÉRONDIFS.

Om te hebben,	pour avoir.
Van te hebben,	d'avoir.
Met te hebben, *Al hebbende*,	en ayant.

Rem. Il n'y a pas à proprement parler, de gérondifs en flamand. J'ai donné ces formes pour indiquer comment on doit traduire le *gérondif* des Français et des Latins.

§. 70.

VERBE AUXILIAIRE *wezen* OU *zyn*, ÊTRE.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik ben,	je suis.
Gy zyt,	tu es.
Hy is,	il est.
Wy zyn,	nous sommes.
Gy zyt,	vous êtes.
Zy zyn,	ils sont.
ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Ik was,	j'étais, *ou* je fus.
Gy waert,	tu étais.
Hy was,	il était.
Wy waren,	nous étions.
Gy waert,	vous étiez.
Zy waren,	ils étaient.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Ik ben / *Gy zyt* / *Hy is* / *Wy zyn* / *Gy zyt* / *Zy zyn* } *geweest,*	j'ai / tu as / il a / nous avons / vous avez / ils ont } été.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Ik was / *Gy waert* / *Hy was* / *Wy waren* / *Gy waert* / *Zy waren* } *geweest,*	j'avais *ou* j'eus / tu avais / il avait / nous avions / vous aviez / ils avaient } été.

1. TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Ik zal / *Gy zult* / *Hy zal* / *Wy zullen* / *Gy zult* / *Zy zullen* } *zyn,*	je serai. / tu seras. / il sera. / nous serons. / vous serez. / ils seront.

2. TOEKOMENDE TYD.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Il zal / *Gy zult* / *Hy zal* / *Wy zullen* / *Gy zult* / *Zy zullen* } *geweest zyn,*	j'aurai / tu auras / il aura / nous aurons / vous aurez / ils auront } été.

VOORWAERDELYKE WYZE.	CONDITIONNEL.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik zoude / *Gy zoudet* / *Hy zoude* / *Wy zouden* / *Gy zoudet* / *Zy zouden* } *zyn,*	je serais. / tu serais. / il serait. / nous serions. / vous seriez. / ils seraient.

VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Ik zoude	j'aurais
Gy zoudet	tu aurais
Hy zoude	il aurait
Wy zouden } *geweest zyn,*	nous aurions } été.
Gy zoudet	vous auriez
Zy zouden	ils auraient

GEBIEDENDE WYZE.	IMPÉRATIF.
Zy of *wees,*	sois.
Laet, hy, hem, haer zyn,	qu'il *ou* qu'elle soit.
Laet ons, / *Laten wy* } *zyn,*	soyons.
Zyt of *weest,*	soyez.
Laet hen, haer, / *Laten zy* } *zyn,*	qu'ils *ou* qu'elles soient.

BYVOEGENDE WYZE. — **SUBJONCTIF.**

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Dat ik zy,	que je sois.
Dat gy zyt,	que tu sois.
Dat hy zy,	qu'il soit.
Dat wy zyn,	que nous soyons.
Dat gy zyt,	que vous soyez.
Dat zy zyn,	qu'ils soient.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Dat ik ware,	que je fusse.
Dat gy waret,	que tu fusses.
Dat hy ware,	qu'il fût.
Dat wy waren,	que nous fussions.
Dat gy waret,	que vous fussiez.
Dat zy waren,	qu'ils fussent.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Dat ik zy	que j'aie
Dat gy zyt	que tu aies
Dat hy zy	qu'il ait
Dat wy zyn } *geweest,*	que nous ayons } été.
Dat gy zyt	que vous ayez
Dat zy zyn	qu'ils aient

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Dat ik ware *geweest,*	que j'eusse été.
Dat gy waret	que tu eusses
Dat hy ware	qu'il eût
Dat wy waren	que nous eussions
Dat gy waret	que vous eussiez
Dat zy waren	qu'ils eussent.

ONBEPAELDE WYZE.	INFINITIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Zyn of *wezen,*	être.
VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Geweest zyn,	avoir été.
TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Te zullen zyn,	devoir être.
TEGENWOORDIG DEELWOORD.	PART. PRÉSENT.
Zynde,	étant.
VERLEDEN DEELWOORD.	PART. PASSÉ.
Geweest,	été.
Geweest zynde,	ayant été.
1. TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUTUR.
Zullende zyn,	devant être.
2. TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUT. ANTÉRIEUR.
Zullende geweest zyn,	ayant dû être.

GÉRONDIFS.

Om te zyn,	pour être.
Van te zyn,	d'être.
Al zynde, *Met te zyn,*	en étant.

Rem. 1° On conjuguera de la même manière, dans tous les temps et dans tous les modes, mais seulement à la troisième personne, les expressions suivantes :

Daer of *er is een boom,*	il y a un arbre.
Daer of *er zyn boomen,*	il y a des arbres.
Daer of *er was een boom,*	il y avait un arbre.
Daer of *er waren boomen,*	il y avait des arbres.

Rem. 2.° *Ik ben het,*	c'est moi.
Gy zyt het,	c'est toi.
Hy is het,	c'est lui.
Wy zyn het,	c'est nous.
Gy zyt het,	c'est vous.
Zy zyn het,	ce sont eux.

L'élève est prié d'y ajouter tous les autres temps.

§. 71.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE *worden*, ÊTRE.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik word,	je suis.
Gy wordt,	tu es.
Hy wordt,	il est.
Wy worden,	nous sommes.
Gy wordt,	vous êtes.
Zy worden,	ils sont.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Ik wierd of *werd,*	j'étais *ou* je fus.
Gy wierdt of *werdt,*	tu étais.
Hy wierd of *werd,*	il était.
Wy wierden of *werden,*	nous étions.
Gy wierdt of *werdt,*	vous étiez.
Zy wierden of *werden,*	ils étaient.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.		PARFAIT.	
Ik ben		j'ai	
Gy zyt		tu as	
Hy is	*geworden ,*	il a	été.
Wy zyn		nous avons	
Gy zyt		vous avez	
Zy zyn		ils ont	

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.		PLUSQUE PARFAIT.	
Ik was		j'avais *ou* j'eus	
Gy waert		tu avais	
Hy was	*geworden ,*	il avait	été.
Wy waren		nous avions	
Gy waert		vous aviez	
Zy waren		ils avaient	

1. TOEKOMENDE TYD.		FUTUR.
Ik zal		je serai.
Gy zult		tu seras.
Hy zal	*worden ,*	il sera.
Wy zullen		nous serons.
Gy zult		vous serez.
Zy zullen		ils seront.

2. TOEKOMENDE TYD.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Ik zal		j'aurai	
Gy zult		tu auras	
Hy zal	*geworden zyn ,*	il aura	été.
Wy zullen		nous aurons	
Gy zult		vous aurez	
Zy zullen		ils auront	

VOORWAERDELYKE WYZE. — CONDITIONNEL.

TEGENWOORDIGE TYD.		PRÉSENT.
Ik zoude		je serais.
Gy zoudet		tu serais.
Hy zoude	*worden ,*	il serait.
Wy zouden		nous serions.
Gy zoudet		vous seriez.
Zy zouden		ils seraient.

VERLEDEN TYD.		PASSÉ.	
Ik zoude	*gewordenzyn,*	j'aurais	été.
Gy zoudet		tu aurais	
Hy zoude		il aurait	
Wy zouden		nous aurions	
Gy zoudet		vous auriez	
Zy zouden		ils auraient	

GEBIEDENDE WYZE.	IMPÉRATIF.
Word,	sois.
Laet hy, hem, haer worden,	qu'il *ou* qu'elle soit.
Laten wy, Laet ons } *worden,*	soyons.
Wordt,	soyez.
Laten zy, Laet hen, haer } *worden,*	qu'ils *ou* qu'elles soient.

BYVOEGENDE WYZE. — **SUBJONCTIF.**

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Dat ik worde,	que je sois.
Dat gy wordet,	que tu sois.
Dat hy worde,	qu'il soit.
Dat wy worden,	que nous soyons.
Dat gy wordet,	que vous soyez.
Dat zy worden,	qu'ils soient.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Dat ik wierde,	que je fusse.
Dat gy wierdet,	que tu fusses.
Dat hy wierde,	qu'il fût.
Dat wy wierden,	que nous fussions.
Dat gy wierdet,	que vous fussiez.
Dat zy wierden,	qu'ilsfussent.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.		PARFAIT.	
Dat ik zy	*geworden,*	que j'aie	été.
Dat gy zyt		que tu aies	
Dat hy zy		qu'il ait	
Dat wy zyn		quenous ayons	
Dat gy zyt		que vous ayez	
Dat zy zyn		qu'ils aient	

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDENTYD.		PLUSQUE PARFAIT.	
Dat ik ware	*geworden,*	que j'eusse	été.
Dat gy waret		que tu eusses	
Dat hy ware		qu'il eût	
Dat wy waren		que nous eussions	
Dat gy waret		que vous eussiez	
Dat zy waren		qu'ils eussent	

ONBEPAELDE WYZE.	INFINITIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Worden,	être.
VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Geworden zyn,	avoir été.
1. TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Te zullen worden,	devoir être.
2. TOEKOMENDE TYD.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Te zullen geworden zyn,	devoir avoir été.
TEGENWOORDIG DEELWOORD.	PART. PRÉSENT.
Wordende,	étant.
VERLEDEN DEELWOORD.	PART. PASSÉ.
Geworden of *geworden zynde,*	ayant été.
1. TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUTUR.
Zullende worden,	devant être.
2. TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUT. ANTÉRIEUR.
Zullende geworden zyn,	ayant dû être.

GÉRONDIFS.

Om te worden,	pour être.
Al wordende, *Door te worden*, *Met te worden*,	en étant.
Van te worden,	d'être.

§. 72.

CONJUGAISONS DES VERBES AUXILIAIRES NÉGATIVEMENT ET INTERROGATIVEMENT.

NÉGATIVEMENT.	INTERROGATIVEMENT.
Ik heb niet, je n'ai pas.	*Heb ik?* ai-je?
Gy hebt niet, tu n'as pas.	*Hebt gy?* as-tu?
Hy heeft niet, il n'a pas.	*Heeft hy?* a-t-il?
Wy hebben niet, nous n'avons pas.	*Hebben wy?* avons-nous?
Gy hebt niet, vous n'avez pas.	*Hebt gy?* avez-vous.
Zy hebben niet, ils n'ont pas.	*Hebben zy?* ont-ils.

Ik had niet gehad, je n'avais pas eu.	*Had ik gehad?* avais-je eu?
Gy hadt niet gehad, tu n'avais pas eu.	*Hadt gy gehad?* avais-tu eu?
Hy had niet gehad, il n'avait pas eu.	*Had hy gehad?* avait-il eu?
Wy hadden niet gehad, nous n'avions pas eu.	*Hadden wy gehad?* avions-nous eu?
Gy hadt niet gehad, vous n'aviez pas eu.	*Hadt gy gehad?* aviez-vous eu?
Zy hadden niet gehad, ils n'avaient pas eu.	*Hadden zy gehad*, avaient-ils eu.

Dat ik niet hebbe, que je n'aie pas.	*Heb ik niet?* n'ai-je pas?
Dat ik niet hebbe gehad, que je n'aie pas eu.	*Heb ik niet gehad?* n'ai-je pas eu.

Ik ben niet, je ne suis pas.	*Ben ik niet?* ne suis-je pas ?
Ik ben niet geweest, je n'ai pas été.	*Ben ik niet geweest?* n'ai-je pas été ?
Ik zal niet zyn, je ne serai pas.	*Zal ik niet zyn?* ne serai-je pas ?
Dat ik niet geweest ware, que je n'eusse pas été.	

REMARQUE. Nous avons donné ce modèle pour donner à l'élève plus de facilité d'ajouter les temps qui manquent. Il est indispensable de faire cette petite besogne, avant de passer à la conjugaison des verbes réguliers.

REM. Il faut faire observer que la négation française *ne pas de, ne point de* accompagnée du verbe avoir *hebben*, se rend par l'adjectif indéfini *geen, geene, geen*, nul, aucun, comme :

Ik heb geenen tyd;	je n'ai pas de temps.
Gy hebt geene gelegenheid;	vous n'avez pas d'occasion.
Hy had nog geen geluk;	il n'avait pas encore de bonheur.
Die jongelingen hebben geene goede zeden;	ces jeunes gens n'ont point de bonnes mœurs.

§. 73.

CONJUGAISON DES VERBES RÉGULIERS *hooren*, ENTENDRE ET *drukken*, PRESSER.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik hoor,	j'entends.
Gy hoort,	tu entends.
Hy hoort,	il entend.
Wy hooren,	nous entendons.
Gy hoort,	vous entendez.
Zy hooren,	ils entendent.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Ik hoorde,	j'entendais.
Gy hoordet,	tu entendais.
Hy hoorde,	il entendait.
Wy hoorden,	nous entendions.
Gy hoordet,	vous entendiez.
Zy hoorden,	ils entendaient.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Ik heb gehoord,	j'ai entendu.
Gy hebt gehoord,	tu as entendu.
Hy heeft gehoord,	il a entendu.
Wy hebben gehoord,	nous avons entendu.
Gy hebt gehoord,	vous avez entendu.
Zy hebben gehoord,	ils ont entendu.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Ik had gehoord,	j'avais entendu.
Gy hadt gehoord,	tu avais entendu.
Hy had gehoord,	il avait entendu.
Wy hadden gehoord,	nous avions entendu.
Gy hadt gehoord,	vous aviez entendu.
Zy hadden gehoord,	ils avaient entendu.

1. VERLEDEN TYD.		FUTUR.
Ik zal		j'entendrai.
Gy zult		tu entendras.
Hy zal	*hooren,*	il entendra.
Wy zullen		nous entendrons.
Gy zult		vous entendrez.
Zy zullen		ils entendront.

2. VERLEDEN TYD.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Ik zal		j'aurai	
Gy zult		tu auras	
Hy zal		il aura	
Wy zullen	*gehoord hebben,*	nous aurons	entendu.
Gy zult		vous aurez	
Zy zullen		ils auront	

VOORWAERDELYKE WYZE. — **CONDITIONNEL.**

TEGENWOORDIGE TYD. — **PRÉSENT.**

Ik zoude hooren,	j'entendrais.
Gy zoudet hooren,	tu entendrais.
Hy zoude hooren,	il entendrait.
Wy zouden hooren,	nous entendrions.
Gy zoudet hooren,	vous entendriez.
Zy zouden hooren,	ils entendraient.

VERLEDEN TYD. — **PASSÉ.**

Ik zoude gehoord hebben,	j'aurais entendu.
Gy zoudet gehoord hebben,	tu aurais entendu.
Hy zoude gehoord hebben,	il aurait entendu.
Wy zouden gehoord hebben,	nous aurions entendu.
Gy zoudet gehoord hebben,	vous auriez entendu.
Zy zouden gehoord hebben,	ils auraient entendu.

GEBIEDENDE WYZE. — **IMPÉRATIF.**

Hoor,	entend.
Laet hy hooren,	qu'il entende.
Laet ons, Laten wy hooren,	entendons.
Hoort,	entendez.
Laet hen, Laten zy hooren,	qu'ils entendent.

BYVOEGENDE WYZE. — **SUBJONCTIF.**

TEGENWOORDIGE TYD. — **PRÉSENT.**

Dat ik hoore,	que j'entende.
Dat gy hooret,	que tu entendes.
Dat hy hoore,	qu'il entende.
Dat wy hooren,	que nous entendions.
Dat gy hooret,	que vous entendiez.
Dat zy hooren,	qu'ils entendent.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD. — **IMPARFAIT.**

Dat ik hoorde,	que j'entendisse.
Dat gy hoordet,	que tu entendisses.

Dat hy hoorde,	qu'il entendît.
Dat wy hoorden,	que nous entendissions.
Dat gy hoordet,	que vous entendissiez.
Dat zy hoorden,	qu'ils entendissent.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD. — PARFAIT.

Dat ik gehoord hebbe,	que j'aie entendu.
Dat gy gehoord hebbet,	que tu aies entendu.
Dat hy gehoord hebbe,	qu'il ait entendu.
Dat wy gehoord hebben,	que nous ayons entendu.
Dat gy gehoord hebbet,	que vous ayez entendu.
Dat zy gehoord hebben,	qu'ils aient entendu.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD. — PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik gehoord hadde,	que j'eusse entendu.
Dat gy gehoord haddet,	que tu eusses entendu.
Dat hy gehoord hadde,	qu'il eût entendu.
Dat wy gehoord hadden,	que nous eussions entendu.
Dat gy gehoord haddet,	que vous eussiez entendu.
Dat zy gehoord hadden,	qu'ils eussent entendu.

ONBEPAELDE WYZE. — INFINITIF.

TEGENWOORDIGE TYD. — PRÉSENT.

Hooren, — entendre.

VERLEDEN TYD. — PASSÉ.

Gehoord hebben, — avoir entendu.

TOEKOMENDE TYD. — FUTUR.

Te zullen hooren, — devoir entendre.

TEGENWOORDIG DEELWOORD. — PARTICIPE PRÉSENT.

Hoorende, — entendant.

VERLEDEN DEELWOORD. — PART. PASSÉ.

Gehoord, — entendu.
Gehoord hebbende, — ayant entendu.

TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUTUR.
Zullende hooren,	devant entendre.

GÉRONDIFS.

Om te hooren,	pour entendre.
Van te hooren,	d'entendre.
Al hoorende, / *Met te hooren,*	en entendant.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik druk,	je presse.
Gy drukt,	tu presses.
Hy drukt,	il presse.
Wy drukken,	nous pressons.
Gy drukt,	vous pressez.
Zy drukken,	ils pressent.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Ik drukte,	je pressais.
Gy druktet,	tu pressais.
Hy drukte,	il pressait.
Wy drukten,	nous pressions.
Gy druktet,	vous pressiez.
Zy drukten,	ils pressaient.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Ik heb gedrukt,	j'ai pressé.
Gy hebt gedrukt,	tu as pressé.
Hy heeft gedrukt,	il a pressé.
Wy hebben gedrukt,	nous avons pressé.
Gy hebt gedrukt,	vous avez pressé.
Zy hebben gedrukt,	ils ont pressé.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Ik had / *Gy hadt* / *Hy had* / *Wy hadden* / *Gy hadt* / *Zy hadden* } *gedrukt*,	j'avais / tu avais / il avait / nous avions / vous aviez / ils avaient } pressé.

1. VERLEDEN TYD.	FUTUR.
Ik zal / *Gy zult* / *Hy zal* / *Wy zullen* / *Gy zult* / *Zy zullen* } *drukken*,	je presserai. / tu presseras. / il pressera. / nous presserons. / vous presserez. / ils presseront.

2. VERLEDEN TYD.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Ik zal / *Gy zult* / *Hy zal* / *Wy zullen* / *Gy zult* / *Zy zullen* } *gedrukt hebben*,	j'aurai / tu auras / il aura / nous aurons / vous aurez / ils auront } pressé.

VOORWAERDELYKE WYZE. — **CONDITIONNEL.**

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik zoude / *Gy zoudet* / *Hy zoude* / *Wy zouden* / *Gy zoudet* / *Zy zouden* } *drukken*,	je presserais. / tu presserais. / il presserait. / nous presserions. / vous presseriez. / ils presseraient.

VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Ik zoude / *Gy zoudet* / *Hy zoude* / *Wy zouden* / *Gy zoudet* / *Zy zouden* } *gedrukt hebben*,	j'aurais / tu aurais / il aurait / nous aurions / vous auriez / ils auraient } pressé.

GEBIEDENDE WYZE.	IMPÉRATIF.
Druk,	presse.
Laet hy, hem drukken,	qu'il presse.
Laet ons, } *Laten wy* } *drukken*,	pressons.
Drukt,	pressez.
Laet hen, } *Laten zy* } *drukken*,	qu'ils pressent.

BYVOEGENDE WYZE. — **SUBJONCTIF.**

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Dat ik drukke,	que je presse.
Dat gy drukket,	que tu presses.
Dat hy drukke,	qu'il presse.
Dat wy drukken,	que nous pressions.
Dat gy drukket,	que vous pressiez.
Dat zy drukken,	qu'ils pressent.

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Dat ik drukte,	que je pressasse.
Dat gy druktet,	que tu pressasses.
Dat hy drukte,	qu'il pressât.
Dat wy drukten,	que nous pressassions.
Dat gy druktet,	que vous pressassiez.
Dat zy drukten,	qu'ils pressassent.

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Dat ik gedrukt hebbe,	que j'aie pressé.
Dat gy gedrukt hebbet,	que tu aies pressé.
Dat hy gedrukt hebbe,	qu'il ait pressé.
Dat wy gedrukt hebben,	que nous ayons pressé.
Dat gy gedrukt hebbet,	que vous ayez pressé.
Dat zy gedrukt hebben,	qu'ils aient pressé.

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Dat ik gedrukt hadde,	que j'eusse pressé.
Dat gy gedrukt haddet,	que tu eusses pressé.

Dat hy gedrukt hadde,	qu'il eût pressé.
Dat wy gedrukt hadden,	que nous eussions pressé.
Dat gy gedrukt haddet,	que vous eussiez pressé.
Dat zy gedrukt hadden,	qu'ils eussent pressé.
ONBEPAELDE WYZE.	**INFINITIF.**
TEGENWOORDIGE TYD.	**PRÉSENT.**
Drukken,	presser.
VERLEDEN TYD.	**PASSÉ.**
Gedrukt hebben,	avoir pressé.
TOEKOMENDE TYD.	**FUTUR.**
Te zullen drukken,	devoir presser.
TEGENWOORDIG DEELWOORD.	**PARTICIPE PRÉSENT.**
Drukkende,	pressant.
VERLEDEN DEELWOORD.	**PART. PASSÉ.**
Gedrukt,	pressé.
Gedrukt hebbende,	ayant pressé.
TOEKOMENDE DEELWOORD.	**PART. FUTUR.**
Zullende drukken,	devant presser.

GÉRONDIFS.

Om te drukken,	pour presser.
Van te drukken,	de presser.
Al drukkende, / *Met te drukken,*	en pressant.

On conjuguera de la même manière :

Zegenen, bénir; *straffen*, punir; *lymen*, coller; *stormen*, faire gros temps; *putten*, puiser; *oorlogen*, faire la guerre.

§. 74.

CONJUGAISON DU VERBE IRRÉGULIER, *kruipen*, RAMPER.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik kruip,	je rampe.
Gy kruipt,	tu rampes.
Hy kruipt,	il rampe.
Wy kruipen,	nous rampons.
Gy kruipt,	vous rampez.
Zy kruipen,	ils rampent.
ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Ik kroop,	je rampais.
Gy kroopt,	tu rampais.
Hy kroop,	il rampait.
Wy kropen,	nous rampions.
Gy kroopt,	vous rampiez.
Zy kropen,	ils rampaient.
VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Ik heb gekropen,	j'ai rampé.
Gy hebt gekropen,	tu as rampé.
Hy heeft gekropen,	il a rampé.
Wy hebben gekropen,	nous avons rampé.
Gy hebt gekropen,	vous avez rampé.
Zy hebben gekropen,	ils ont rampé.
MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Ik had gekropen,	j'avais rampé.
Gy hadt gekropen,	tu avais rampé.
Hy had gekropen,	il avait rampé.
Wy hadden gekropen,	nous avions rampé.
Gy hadt gekropen,	vous aviez rampé.
Zy hadden gekropen,	ils avaient rampé.

1. VERLEDEN TYD.	FUTUR.
Ik zal kruipen ,	je ramperai.
Gy zult kruipen ,	tu ramperas.
Hy zal kruipen ,	il rampera.
Wy zullen kruipen ,	nous ramperons.
Gy zult kruipen ,	vous ramperez.
Zy zullen kruipen ,	ils ramperont.

2. VERLEDEN TYD.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Ik zal gekropen hebben ,	j'aurai rampé.
Gy zult gekropen hebben ,	tu auras rampé.
Hy zal gekropen hebben ,	il aura rampé.
Wy zullen gekropen hebben ,	nous aurons rampé.
Gy zult gekropen hebben ,	vous aurez rampé.
Zy zullen gekropen hebben ,	ils auront rampé.

VOORWAERDELYKE WYZE.	CONDITIONNEL.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Ik zoude kruipen ,	je ramperais.
Gy zoudet kruipen ,	tu ramperais.
Hy zoude kruipen ,	il ramperait.
Wy zouden kruipen ,	nous ramperions.
Gy zoudet kruipen ,	vous ramperiez.
Zy zouden kruipen ,	ils rampéraient.

VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Ik zoude gekropen hebben ,	j'aurais rampé.
Gy zoudet gekropen hebben ,	tu aurais rampé.
Hy zoude gekropen hebben ,	il aurait rampé.
Wy zouden gekropen hebben ,	nous aurions rampé.
Gy zoudet gekropen hebben ,	vous auriez rampé.
Zy zouden gekropen hebben ,	ils auraient rampé.

GEBIEDENDE WYZE.	IMPÉRATIF.
Kruip ,	rampe.
Laet hy kruipen ,	qu'il rampe.

Laten wy kruipen ,	rampons.
Kruipt ,	rampez.
Laten zy kruipen ,	qu'ils rampent.

BYVOEGENDE WYZE.	SUBJONCTIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Dat ik kruipe ,	que je rampe.
Dat gy kruipet ,	que tu rampes.
Dat hy kruipe ,	qu'il rampe.
Dat wy kruipen ,	que nous rampions.
Dat gy kruipet ,	que vous rampiez.
Dat zy kruipen ,	qu'ils rampent.
ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Dat ik krope ,	que je rampasse.
Dat gy kropet ,	que tu rampasses.
Dat hy krope ,	qu'il rampât.
Dat wy kropen ,	que nous rampassions.
Dat gy kropet ,	que vous rampassiez.
Dat zy kropen ,	qu'ils rampassent.
VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PARFAIT.
Dat ik gekropen hebbe ,	que j'aie rampé.
Dat gy gekropen hebbet ,	que tu aies rampé.
Dat hy gekropen hebbe ,	qu'il ait rampé.
Dat wy gekropen hebben ,	que nous ayons rampé.
Dat gy gekropen hebbet ,	que vous ayez rampé.
Dat zy gekropen hebben ,	qu'ils aient rampé.
MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.	PLUSQUE PARFAIT.
Dat ik gekropen hadde ,	que j'eusse rampé.
Dat gy gekropen haddet ,	que tu eusses rampé.
Dat hy gekropen hadde ,	qu'il eût rampé.
Dat wy gekropen hadden ,	que nous eussions rampé.
Dat gy gekropen haddet ,	que vous eussiez rampé.
Dat zy gekropen hadden ,	qu'ils eussent rampé.

ONBEPAELDE WYZE.	INFINITIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Kruipen ,	ramper.
VERLEDEN TYD.	PASSÉ.
Gekropen hebben ,	avoir rampé.
TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Te zullen kruipen ,	devoir ramper.
TEGENWOORDIG DEELWOORD.	PART. PRÉSENT.
Kruipende ,	rampant.
VERLEDEN DEELWOORD.	PART. PASSÉ.
Gekropen ,	rampé.
Gekropen hebbende ,	ayant rampé.
TOEKOMENDE DEELWOORD.	PART. FUTUR.
Zullende kruipen ,	devant ramper.

GÉRONDIFS.

Om te kruipen ,	pour ramper.
Van te kruipen ,	de ramper.
Al kruipende , } *Met te kruipen,* }	en rampant.

§. 75.

CONJUGAISON D'UN VERBE INTERROGATIVEMENT.

AENTOONENDE WYZE.	INDICATIF.
TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Hoor ik?	entends-je?
Hoort gy?	entends-tu ?

Hoort hy?	entend-il?
Hooren wy?	entendons-nous?
Hoort gy?	entendez-vous?
Hooren zy?	entendent-ils?

ONVOLMAEKT VERLEDEN TYD.	IMPARFAIT.
Hoorde ik?	entendais-je?
Hoordet gy?	entendais-tu?
Hoorde hy?	entendait-il?
Hoorden wy?	entendions-nous?
Hoordet gy?	entendiez-vous?
Hoorden zy?	entendaient-ils?

VOLMAEKT VERLEDEN TYD.		PARFAIT.	
Heb ik	*gehoord?*	ai-je	entendu?
Hebt gy		as-tu	
Heeft hy		a-t-il	
Hebben wy		avons-nous	
Hebt gy		avez-vous	
Hebben zy		ont-ils	

MEER DAN VOLMAEKT VERLEDEN TYD.		PLUSQUE PARFAIT.	
Had ik	*gehoord?*	avais-je	entendu?
Hadt gy		avais-tu	
Had hy		avait-il	
Hadden wy		avions-nous	
Hadt gy		aviez-vous	
Hadden zy		avaient-ils	

1. TOEKOMENDE TYD.	FUTUR.
Zal ik hooren?	entendrai-je?
Zult gy hooren?	entendras-tu?
Zal hy hooren?	entendra-t-il?
Zullen wy hooren?	entendrons-nous?
Zult gy hooren?	entendrez-vous?
Zullen zy hooren?	entendront-ils?

2. TOEKOMENDE TYD.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Zal ik	*gehoord hebben?*	aurai-je	entendu?
Zult gy		auras-tu	
Zal hy		aura-t-il	
Zullen wy		aurons-nous	
Zult gy		aurez-vous	
Zullen zy		auront-ils.	

VOORWAERDELYKE WYZE. — **CONDITIONNEL.**

TEGENWOORDIGE TYD.	PRÉSENT.
Zoude ik hooren?	entendrais-je ?
Zoudet gy hooren?	entendrais-tu?
Zoude hy hooren?	entendrait-il?
Zouden wy hooren ?	entendrions-nous ?
Zoudet gy hooren?	entendriez-vous?
Zouden zy hooren?	entendraient-ils ?

VERLEDEN TYD.		PASSÉ.	
Zoude ik	*gehoord hebben?*	aurais-je	entendu ?
Zoudet gy		aurais-tu	
Zoude hy		aurait-il	
Zouden wy		aurions-nous	
Zoudet gy		auriez-vous	
Zouden zy		auraient-ils	

REMARQUES. 1° On voit par ce modèle que l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif* ne se conjuguent pas *interrogativement*.

2° Pour conjuguer interrogativement on n'a qu'à mettre les pronoms après le verbe comme en français.

3° Aux temps composés les pronoms se placent entre l'auxiliaire et le participe passé, ou entre l'auxiliaire et l'infinitif.

§. 76.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Nous avons déjà dit (p. 124. §. 66.) que les temps des verbes se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Les temps *primitifs* (*stamtyden*) sont ceux qui servent à former les autres temps. Il n'y a en flamand qu'un *seul* temps *primitif* pour les verbes *réguliers* : c'est *le présent de l'infinitif*.

Les verbes irréguliers en ont *trois* ; ce sont :

Le présent de l'infinitif.
L'imparfait de l'indicatif.
Le participe passé.

Les temps *dérivés* sont ceux qui sont formés des temps *primitifs*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

PREMIÈRE PERSONNE.

RÈGLE GÉNÉRALE. La première personne du *présent de l'indicatif* se forme *du présent de l'infinitif* en retranchant *en*, comme :

Hooren ,	*ik hoor ,*	j'entends.
Loopen ,	*ik loop ,*	je cours.
Kruipen ,	*ik kruip ,*	je rampe.

REMARQUES. 1° Lorsque le verbe est monosyllabe, on ne retranche ordinairement que la lettre *n*, comme :

Zien,	voir,	*ik zie*.
Doen,	faire,	*ik doe*.

Cependant *staen*, être debout, fait *ik sta*; *gaen*, aller, *ik ga*.

2° Des verbes terminés à l'infinitif en *ffen*, *tten*, *dden*, *nnen*, etc. ou en général lorsque la terminaison *en* est précédée d'une double consonne, on doit retrancher encore une de ces consonnes pour former la première personne :

Straffen,	punir,	*ik straf*,	je punis.
Putten,	puiser,	*ik put*,	je puise.
Schudden,	remuer,	*ik schud*,	je remue.
Beginnen,	commencer,	*ik begin*,	je commence.

3° Les verbes terminés à l'infinitif par *zen* et *ven*, comme *leven*, vivre; *loven*, louer; *reizen*, voyager; *pryzen*, estimer, changent le *z* en *s*, et le *v* en *f* :

Ik reis,	je voyage.	*Ik leef*,	je vis.
Ik prys,	j'estime.	*Ik loof*,	je loue.

4° Dans les verbes, dont la pénultième syllabe est terminée en *a*, *e*, *u* et *o* long, on redouble cette voyelle à la première personne :

Ik maek,	je fais,	de *maken*.	*Ik hoop*,	j'espère,	de *hopen*.
Ik leef,	je vis,	de *leven*.	*Ik duer*,	je continue,	de *duren*.

5° Les verbes terminés à l'infinitif par *sschen*, comme *visschen*, pêcher; *wasschen*, laver, rejettent également un *s* à la première personne : *Ik visch*, je pêche; *ik wasch*, je lave. La lettre *s* doit reparaître, lorsque *sch* est suivi d'un *e*: *wy visschen*, nous pêchons.

EXCEPTION. Il y a quatre verbes, qui forment leur *première personne*, ainsi que la *seconde* et la *troisième du singulier* d'une manière très-irrégulière; ce sont : *zyn* ou *wezen*, *zullen*, *mogen* et *kunnen*, qui font :

Ik ben.	*Ik zal.*	*Ik mag.*	*Ik kan.*
Gy zyt.	*Gy zult.*	*Gy mogt.*	*Gy kunt.*
Hy is.	*Hy zal.*	*Hy mag.*	*Hy kan.*

SECONDE PERSONNE.

La *seconde personne* se forme de la première en y ajoutant la lettre *t*, comme :

Gy hoort, tu entends.
Gy volgt, tu suis.
Gy begint, tu commences.
Gy verdwynt, tu disparais.

REMARQUE. Lorsque la première personne se termine déjà en *t*, on n'ajoute rien pour former la seconde :

Ik verlaet, j'abandonne.
Gy verlaet, tu abandonnes.
Ik vat, je prends.
Gy vat, tu prends.

Observation. La lettre *t* termine toujours la seconde personne à tous les temps et à tous les modes, si nous exceptons *le singulier de l'impératif.*

TROISIÈME PERSONNE.

La troisième personne est semblable à la seconde, comme :

Gy hoort, tu entends.	*Gy verlaet*, tu abandonnes.
Hy hoort, il entend.	*Hy verlaet*, il abandonne.

Il faut cependant excepter les verbes suivants :

Gy hebt,	tu as.	*Gy zyt*,	tu es.
Hy heeft,	il a.	*Hy is*,	il est.
Gy mogt,	tu peux.	*Gy kunt*,	tu peux.
Hy mag,	il peut.	*Hy kan*,	il peut.
Gy wilt,	tu veux.	*Gy zult*,	signe du futur.
Hy wil,	il veut.	*Hy zal*,	

PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL.

La première personne du pluriel est semblable à l'infinitif :

Wy hooren,	nous entendons,	de *hooren*.
Wy drukken,	nous pressons,	de *drukken*.
Wy willen,	nous voulons,	de *willen*.

SECONDE PERSONNE DU PLURIEL.

La seconde personne du pluriel est semblable à la seconde du singulier, comme :

Gy lacht, tu ris. *Gy hoopt*, tu espères.
Gy lacht, vous riez. *Gy hoopt*, vous espérez.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

La troisième personne du pluriel est semblable à l'infinitif :

Zy lachen, ils rient, de *lachen*, rire.
Zy blaffen, ils aboient, de *blaffen*, aboyer.

IMPARFAIT.

PREMIÈRE PERSONNE.

L'imparfait des verbes irréguliers est un temps primitif. La première personne des verbes réguliers se forme du *radical* en y ajoutant *de* ou *te*.

Rem. On appelle *radical* d'un verbe ce qui reste, après avoir retranché de son infinitif la terminaison *en*, ou la dernière syllabe, si la terminaison *en* est précédée d'une double consonne. Ainsi *hoor*, *blaf*, *begin*, sont les radicaux des verbes *hooren*, écouter; *blaffen*, aboyer, et de *beginnen*, commencer. On définirait encore très-bien *le radical* d'un verbe, en disant qu'il est semblable à la première personne du singulier de l'indicatif présent.

On ajoute *te* au radical, lorsqu'il est terminé par une des consonnes fortes *ff*, *k*, *p*, *ss*, *sch*, *ch* ou *t*, comme :

IMPARFAIT.		INFINITIF.	RADICAL.	IND. PRÉS.
Ik strafte,	je punissais;	*straffen,*	*straf,*	*ik straf.*
Ik klopte,	je battais;	*kloppen,*	*klop,*	*ik klop.*
Ik bedekte,	je couvrais;	*bedekken,*	*bedek,*	*ik bedek.*
Ik besliste,	je décidais;	*beslissen,*	*beslis,*	*ik beslis.*
Ik vischte,	je pêchais;	*visschen,*	*visch,*	*ik visch.*
Ik pochte,	je me vantais;	*pochen,*	*poch,*	*ik poch.*
Ik vatte,	je prenais;	*vatten,*	*vat,*	*ik vat.*

Quand le radical est terminé par toute autre consonne que les sept susmentionnées, on y ajoute *de*, pour former l'imparfait :

IMPARFAIT.		INF.	RADICAL.	IND. PRÉS.
Ik ademde,	je respirais;	*ademen,*	*adem,*	*ik adem.*
Ik krabde,	j'égratignais;	*krabben,*	*krab,*	*ik krab.*
Ik zegende,	je bénissais;	*zegenen,*	*zegen,*	*ik zegen.*
Ik leerde,	j'apprenais;	*leeren,*	*leer,*	*ik leer.*
Ik bouwde,	je bâtissais;	*bouwen,*	*bouw,*	*ik bouw.*
Ik niesde,	j'éternuais;	*niezen,*	*nies,*	*ik nies.*

SECONDE PERSONNE.

La seconde personne se forme de la première, en y ajoutant un *t*, comme :

Gy straftet, tu punissais.
Gy liept, tu courrais.
Gy niesdet, tu éternuais.
Gy bouwdet, tu bâtissais.

REMARQUE. Les verbes qui ont un *a* bref à la première personne, prolongent cette lettre à la seconde personne :

Ik nam, je prenais.
Gy naemt, tu prenais.
Ik sprak, je parlais.
Gy spraekt, tu parlais.

TROISIÈME PERSONNE.

La troisième personne est semblable à la première, comme :

Ik strafte, je punissais. *Ik nam*, je prenais.
Hy strafte, il punissait. *Hy nam*, il prenait.

PLURIEL.

PREMIÈRE PERSONNE.

La première personne du pluriel se forme de la première du singulier en y ajoutant *n* ou *en*, comme :

Ik hoorde, j'entendais. *Ik sprak*, je parlais.
Wy hoorden, nous entendions. *Wy spraken*, nous parlions.

SECONDE PERSONNE.

La seconde personne du pluriel est semblable à la seconde du singulier :

Gy hoordet, vous entendiez. *Gy naemt*, vous preniez.

TROISIÈME PERSONNE.

La troisième personne du pluriel est semblable à la première du pluriel :

Zy hoorden, ils entendaient. *Zy namen*, ils prenaient.

REMARQUES. 1° Les verbes qui ont déjà un *d* ou *t* au radical, redoublent ces lettres à l'imparfait :

Ik antwoordde, je repondais. *Ik vatte*, je prenais.

2° Les verbes terminés à l'infinitif par *dden* ou *tten* forment la première et la troisième personne du pluriel en ajoutant *deden* ou *teden* au radical, pour ne pas les confondre avec la première et la seconde personne du pluriel de l'indicatif présent :

Wy reddeden, nous sauvions.	*Wy vatteden*, nous prenions.
Zy reddeden, ils sauvaient.	*Zy vatteden*, ils prenaient.
De *redden*, sauver.	De *vatten*, prendre.

PARTICIPE PASSÉ.

Règle générale. Le *participe passé* des verbes irréguliers est un temps primitif : *loopen, liep, geloopen*, couru. Celui des verbes réguliers se forme du radical, en y ajoutant *d* ou *t*, et en le faisant précéder de la particule *ge*.

Les verbes qui ont à l'imparfait *te*, se terminent aussi au participe passé en *t* et tous les autres prennent *d*, comme :

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.	
Straffen,	*ik strafte*,	*gestraft*,	puni.
Kloppen,	*ik klopte*,	*geklopt*,	battu.
Leeren,	*ik leerde*,	*geleerd*,	instruit.
Mayen,	*ik maeyde*,	*gemaeyd*,	fauché.
Bouwen,	*ik bouwde*,	*gebouwd*,	bâti.

Exception. Les verbes qui commencent par une des particules inséparables *be, ge, ont, er, her, ver*, ne prennent point la particule *ge*, au participe passé.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ.	
Beminnen,	*ik beminde,*	*bemind,*	aimé.
Gebruiken,	*ik gebruikte,*	*gebruikt,*	employé.
Erlangen,	*ik erlangde,*	*erlangd,*	obtenu.
Hervatten,	*ik hervatte,*	*hervat,*	repris.
Ontroeren,	*ik ontroerde,*	*ontroerd,*	troublé.
Vermanen,	*ik vermaende,*	*vermaend,*	exhorté.

Remarque. Lorsque le verbe commence par une préposition séparable, la particule *ge* se place entre la préposition et le radical :

Afnemen,	ôter,	*afgenomen.*
Voorstellen,	proposer,	*voorgesteld.*
Doorloopen,	parcourir,	*doorgeloopen.*
Afleiden,	conduire en bas,	*afgeleid.*
Afligten,	lever,	*afgeligt.*

2° Si le radical se termine déjà en *d* ou en *t*, on n'y ajoute rien, et on le fait précéder de la particule *ge*, selon que le verbe est composé ou non d'une particule ou d'une préposition séparable ou inséparable :

Vatten,	prendre,	*gevat.*	*Bevatten,*	comprendre,	*bevat.*
Redden,	sauver,	*gered.*	*Verzetten,*	déplacer,	*verzet.*

PARFAIT.

Le parfait se forme du participe passé et du présent de l'indicatif de l'auxiliaire *hebben*, avoir, ou *zyn*, être, comme :

Ik heb gehoord, j'ai entendu. *Hy is verdwenen*, il est disparu.
Ik ben geloopen, je suis couru. *Zy heeft geroepen*, elle a appelé.

PLUSQUE PARFAIT.

Le plusque parfait se compose du participe passé et de l'imparfait de l'indicatif d'un des verbes auxiliaires *hebben*, ou *zyn*.

Ik had gekampt, j'avais combattu.
Wy hadden gekampt, nous avions combattu.
Hy was geloopen, il était couru.
Wy waren geloopen, nous étions courus.

FUTUR.

Le futur se forme du présent de l'auxiliaire *zullen*, et du présent de l'infinitif du verbe qu'on conjugue :

Ik zal hooren, j'entendrai.
Wy zullen loopen, nous courrons.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Le futur antérieur se forme également du présent de l'auxiliaire *zullen* et du parfait de l'infinitif du verbe qu'on conjugue :

Ik zal gehoord hebben, j'aurai entendu.
Wy zullen geloopen zyn, nous serons courus.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Le présent se forme de l'imparfait de l'auxiliaire *zullen*, et de l'infinitif présent du verbe qu'on conjugue :

Ik zoude hooren, j'entendrais. *Ik zoude loopen*, je courrais.

PASSÉ.

Le passé se forme aussi de l'imparfait de *zullen* et du parfait de l'infinitif du verbe qu'on conjugue :

Ik zoude gehoord hebben, j'aurais entendu. *Ik zoude geloopen zyn,* je serais couru.

IMPÉRATIF.

La seconde personne n'est autre chose que le radical du verbe :

Hoor, entend. *Loop*, cours.

La troisième personne se forme du radical de *laten*, laisser, suivi du nominatif ou de l'accusatif du pronom personnel, et de l'infinitif du verbe qu'on conjugue :

Laet hy of *hem hooren*, qu'il entende.
Laet hy of *hem loopen*, qu'il coure.

La première personne du pluriel est composée de *laten* suivi de *wy*, ou de *laet* suivi de *ons*, et de l'infinitif du verbe qu'on conjugue :

Laten wy hooren, } entendons. *Laten wy loopen*, } courons.
Laet ons hooren, } *Laet ons loopen*, }

La seconde personne du pluriel se forme de la seconde du singulier en y ajoutant la lettre *t* :

Hoort, entendez. *Loopt*, courez.

La troisième personne est également composée de *laten zy* ou de *laet hen*, et de l'infinitif :

Laten zy, / *Laet hen* } *hooren*, qu'ils entendent. *Latenzy,* / *Laet hen* } *loopen*, qu'ils courent.

Exception. Le verbe *zyn* ou *wezen* fait *zy*, *zyt* et *wees*, *weest* à l'impératif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Règle générale. Les terminaisons de toutes les personnes à tous les temps du subjonctif sont : *e*, *et*, *e*, *en*, *et* et *en*.

Le présent se forme du radical en y ajoutant la lettre *e*, comme :

Dat ik hoore, que j'entende. *Dat ik loope*, que je coure.

La seconde personne du singulier comme celle du pluriel se forme de la première, en y ajoutant la lettre *t* :

Dat gy hooret, que tu entendes.
Dat gy hooret, que vous entendiez.

La troisième est semblable à la première : *dat hy hoore*, qu'il entende.

La première et *la troisième* du pluriel se forment de la première personne du singulier en y ajoutant la lettre *n* :

Dat wy hooren, que nous entendions.
Dat zy hooren, qu'ils entendent.

REMARQUE. Les verbes qui se terminent en *e*, à l'indicatif présent, n'en prennent pas au subjonctif :

Dat ik zie, que je vois. *Dat ik doe*, que je fasse.

IMPARFAIT.

L'imparfait des verbes réguliers est semblable à l'imparfait de l'indicatif :

Ik hoorde, j'entendais. *Dat ik hoorde*, que j'entendisse.

Mais l'imparfait des verbes irréguliers se forme de l'imparfait de l'indicatif en y ajoutant la lettre *e* :

Ik liep, je courais. *Dat ik liepe*, que je courusse.

Les autres personnes ont la même formation que celle du présent.

REMARQUE. Les verbes qui se terminent à l'infinitif par *tten* ou *dden*, forment la première et la troisième personne du pluriel en ajoutant à la première du singulier les terminaisons *ten* ou *den* :

Ik vatte, dat ik vatte.
Je prenais, que je prisse.
Dat wy vatteden.
Dat zy vatteden.

Ik redde, dat ik redde.
Je sauvais, que je sauvasse.
Dat wy reddeden.
Dat zy reddeden.

Voir p. 160 2°

PARFAIT.

Le parfait se forme du subjonctif présent des verbes auxiliaires *zyn*, ou *hebben*, et du participe passé :

Dat ik hebbe gehoord; que j'aie entendu.
Dat ik zy geloopen; que je sois couru.

PLUSQUE PARFAIT.

Le plusque parfait se forme de l'imparfait du subjonctif des verbes auxiliaires *zyn* ou *hebben*, et du participe passé :

Dat ik hadde gehoord; que j'eusse entendu.
Dat ik ware geloopen; que je fusse couru.

INFINITIF.

Le présent de l'infinitif est un temps primitif et se termine toujours en *en : hooren*, entendre; *zien*, voir.

PASSÉ.

Le passé se forme de l'auxiliaire *hebben* ou *zyn*, et du participe passé : *gehoord hebben*, avoir entendu; *geloopen zyn*, être couru.

FUTUR.

Le futur est composé de l'auxiliaire *zullen* et de l'infinitif du verbe qu'on conjugue : *te zullen hooren*, devoir entendre; *te zullen loopen*, devoir courir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Le participe présent se forme de l'infinitif, en y ajoutant *de : hoorende*, écoutant; *loopende*, courant.

PARTICIPE FUTUR.

Le participe futur est composé de l'infinitif du verbe qu'on conjugue, et du participe présent de *zullen* : *zullende hooren*, devant entendre ; *zullende loopen*, devant courir.

§. 77.

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

Nous avons déjà dit (§. 67), qu'un verbe est irrégulier lorsqu'il prend des formes différentes de celles qui caractérisent la conjugaison générale, c. a. d. lorsqu'il ne se termine pas à l'*imparfait de l'indicatif* en *de* ou en *te*, ni au participe passé en *d* ou en *t*, et qu'il change de voyelle radicale aux temps primitifs. Ainsi *zien*, voir, est irrégulier, parce qu'il fait à *l'imparfait de l'indicatif : ik zag*, et au part. passé : *gezien*. De même *doen*, faire ; *ik deed ; gedaen*.

Rem. Nous faisons cependant observer qu'il n'y a que *l'imparfait* et le *participe* passé qui soient irréguliers ; tous les autres temps se forment d'après le tableau général, que nous avons donné §. 76.

Il y a quatre classes de verbes irréguliers, savoir :

A) *La première classe* comprend ceux, dont la *voyelle radicale* du *participe passé* diffère de celle de l'infinitif, mais qui est semblable à celle de l'imparfait :

INFINITIF.		IND. PRÉS.	IMP.	PART. PASSÉ.
Bergen,	cacher,	*ik berg*,	*ik borg*,	*geborgen.*
Buigen,	courber,	*ik buig*,	*ik boog*,	*gebogen.*
Schryven,	écrire,	*ik schryf*,	*ik schreef*,	*geschreven.*
Beginnen,	commencer,	*ik begin*,	*ik begon*,	*begonnen.*
Gieten,	verser,	*ik giet*,	*ik goot*,	*gegoten.*

B) *La seconde classe* comprend ceux dont la voyelle radicale de l'infinitif est la même que celle du participe passé, mais qui la change à l'imparfait : 1° en la diphtongue *ie;* 2° en *a ;* 3° en la diphtongue *oe*, et 4° en *i* simple, comme :

INFINITIF.		IND. PRÈS.	IMP.	PART. PASSÉ.
Bakken,	cuire,	*ik bak*,	*ik bick*,	*gebakken.*
Eten,	manger,	*ik eet*,	*ik at*,	*gegeten.*
Graven,	creuser,	*ik graef*,	*ik groef*,	*gegraven.*
Stooten,	pousser,	*ik stoot*,	*ik stiet*,	*gestooten.*
Vangen,	attraper,	*ik vang*,	*ik ving*,	*gevangen.*

C) *La troisième classe* comprend ceux dont *la voyelle radicale* du participe passé diffère et de celle de l'infinitif et de celle de l'imparfait :

INFINITIF.		IND. PRÉS.	IMP.	PART. PASSÉ.
Nemen,	prendre,	*ik neem*,	*ik nam*,	*genomen.*
Scheren,	tondre,	*ik scheer*,	*ik schoor*,	*geschoren.*
Helpen,	aider,	*ik help*,	*ik hielp*,	*geholpen.*
Bidden,	prier,	*ik bid*,	*ik bad*,	*gebeden.*

D) Enfin la quatrième classe comprend ceux qui s'écartent entièrement de la conjugaison générale. Ils changent la voyelle radicale d'une manière dif-

férente à *l'imparfait* et au *participe passé ;* ce dernier se termine en outre tantôt en *t*, tantôt en *en*, comme :

INFINITIF.		IND. PRÉS.	IMP.	PART. PASSÉ.
Denken,	penser,	*ik denk,*	*ik dacht,*	*gedacht.*
Doen,	faire,	*ik doe,*	*ik deed,*	*gedaen.*
Gaen,	aller,	*ik ga,*	*ik ging,*	*gegaen.*
Heffen,	soulever,	*ik hef,*	*ik hief,*	*geheven.*
Verliezen,	perdre,	*ik verlies,*	*ik verloor,*	*verloren.*
Weten,	savoir,	*ik weet,*	*ik wist,*	*geweten.*
Zien,	voir,	*ik zie,*	*ik zag,*	*gezien.*

§. 78.

AA) CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS DE LA 1re CLASSE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik	*bedryf,*	*sluit,*	*bedrieg,*	*drink,*	*melk.*
	(faire)	(fermer)	(tromper)	(boire)	(traire)
Gy	*bedryft,*	*sluit,*	*bedriegt,*	*drinkt,*	*melkt.*
Hy	*bedryft,*	*sluit,*	*bedriegt,*	*drinkt,*	*melkt.*
Wy	*bedryven,*	*sluiten,*	*bedriegen,*	*drinken,*	*melken.*
Gy	*bedryft,*	*sluit,*	*bedriegt,*	*drinkt,*	*melkt.*
Zy	*bedryven,*	*sluiten,*	*bedriegen,*	*drinken,*	*melken.*

IMPARFAIT.

Ik bedreef, sloot, bedroog, dronk, molk.

PARFAIT.

Ik heb bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

PLUSQUE PARFAIT.

Ik had bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

FUTUR.

Ik zal bedryven, sluiten, bedriegen, drinken, melken.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal hebben bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude bedryven, sluiten, bedriegen, drinken, melken.

PASSÉ.

Ik zoude hebben bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

IMPÉRATIF.

Bedryf, sluit, bedrieg, drink, melk.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik bedryve, sluite, bedriege, drinke, melke.

IMPARFAIT.

Dat ik bedreve, slote, bedroge, dronke, molke.

PARFAIT.

Dat ik hebbe bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik hadde bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Bedryven, sluiten, bedriegen, drinken, melken.

PASSÉ.

Bedreven hebben, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

FUTUR.

Zullen bedryven, sluiten, bedriegen, drinken, melken.

PARTICIPE PRÉSENT.

Bedryvende, sluitende, bedriegende, drinkende, melkende.

PARTICIPE PASSÉ.

Bedreven, gesloten, bedrogen, gedronken, gemolken.

PARTICIPE FUTUR.

Zullende bedryven, sluiten, bedriegen, drinken, melken.

GÉRONDIFS.

Om te / Vante } bedryven, te sluiten, te bedriegen, te drinken, te melken.

Al bedryvende, sluitende, bedriegende, drinkende, melkende.

Met te bedryven, te sluiten, te bedriegen, te drinken, te melken.

§. 79.

Tableau des verbes qui se conjuguent comme *bedryven*.

Les verbes qui ont à l'infinitif la *voyelle radicale* y, changent cette voyelle en *ee* à l'imparfait et en *e* long-doux au participe passé.

INFINITIF.		IMPARF.	PART. PASSÉ.
Begrypen,	comprendre,	*ik begreep,*	*begrepen.*
Bekyken,	regarder,	*ik bekeek,*	*bekeken.*
Belyden,	avouer,	*ik beleed,*	*beleden.*
Bezwyken,	succomber,	*ik bezweek,*	*bezweken.*
Blyken,	être évident,	*het bleek,*	*gebleken.*
Blyven,	rester,	*ik bleef,*	*gebleven.*
Byten,	mordre,	*ik beet,*	*gebeten.*
Dryven,	flotter,	*ik dreef,*	*gedreven.*
Dygen,	enfler,	*ik deeg,*	*gedegen.*
Gelyken,	ressembler,	*ik geleek,*	*geleken.*
Glyden,	glisser,	*ik gleed,*	*gegleden.*
Grynen,	pleurer,	*ik green,*	*gegrenen.*
Grypen,	saisir,	*ik greep,*	*gegrepen.*
Gryzen,	pleurer,	*ik grees,*	*gegrezen.*
Hygen,	haleter,	*ik heeg,*	*gehegen.*
Hyschen,	hisser,	*ik heesch,*	*geheschen.*
Knypen,	pincer,	*ik kneep,*	*geknepen.*
Krygen,	obtenir,	*ik kreeg,*	*gekregen.*
Kryschen,	crier,	*ik kreesch,*	*gekreschen.*
Kryten,	criailler,	*ik kreet,*	*gekreten.*
Kwyten (zich),	s'acquitter,	*ik kweet,*	*gekweten.*
Kyken,	regarder,	*ik keek,*	*gekeken.*
Kyven,	gronder,	*ik keef,*	*gekeven.*
Lyden,	souffrir,	*ik leed,*	*geleden.*
Lyken,	ressembler,	*ik leek,*	*geleken.*
Myden,	éviter,	*ik meed,*	*gemeden.*
Nygen,	faire la révérence,	*ik neeg,*	*genegen.*

Nypen,	pincer,	*ik neep*,	*genepen.*
Onderschryven,	soussigner,	*ik onderschreef*,	*onderschreven.*
Onderwyzen,	instruire,	*ik onderwees*,	*onderwezen.*
Ontbyten,	dejeuner,	*ik ontbeet*,	*ontbeten.*
Overlyden,	mourir,	*ik overleed*,	*overleden.*
Oversmyten,	jeter pardessus,	*ik smeet over*,	*overgesmeten.*
Pryzen,	louer,	*ik prees*,	*geprezen.*
Pypen,	siffler,	*ik peep*,	*gepepen.*
Ryden,	aller à cheval,	*ik reed*,	*gereden.*
Ryten,	déchirer,	*ik reet*,	*gereten.*
Ryven,	rateler,	*ik reef*,	*gereven.*
Ryzen,	monter,	*ik rees*,	*gerezen.*
Schryden,	enjamber,	*ik schreed*,	*geschreden.*
Schryven,	écrire,	*ik schreef*,	*geschreven.*
Schynen,	paraître,	*ik scheen*,	*geschenen.*
Slypen,	aiguiser,	*ik sleep*,	*geslepen.*
Smyten,	jeter,	*ik smeet*,	*gesmeten.*
Snyden,	couper,	*ik sneed*,	*gesneden.*
Splyten,	fendre,	*ik spleet*,	*gespleten.*
Spyten,	fâcher,	*het speet my*,	*het heeft my gespeten.*
Stryden,	combattre,	*ik streed*,	*gestreden.*
Stryken,	repasser,	*ik streek*,	*gestreken.*
Stygen,	monter,	*ik steeg*,	*gestegen.*
Styven,	empeser,	*ik steef*,	*gesteven.*
Tygen,	marcher en avant,	*ik teeg*,	*getegen.*
Verdwynen,	disparaître,	*ik verdween*,	*verdwenen.*
Verwyten,	reprocher,	*ik verweet*,	*verweten.*
Wryven,	frotter,	*ik wreef*,	*gewreven.*
Wyten,	imputer,	*ik weet*,	*geweten.*
Wyzen,	montrer,	*ik wees*,	*gewezen.*
Zwygen,	se taire,	*ik zweeg*,	*gezwegen.*

REMARQUE. Plusieurs de ces verbes sont aussi réguliers, et conservent la voyelle radicale de l'infinitif :

Grynen,	pleurer,	*ik grynde*,	*gegrynd.*
Grynzen,	grimacer,	*ik grynsde*,	*gegrynsd.*

Hygen,	haleter,	*ik hygde*,	*gehygd.*
Hyschen,	hisser,	*ik hyschte*,	*gehyscht.*
Krygen,	faire la guerre,	*ik krygde*,	*gekrygd.*
Kryschen,	crier,	*ik kryschte*,	*gekryscht.*
Myden,	éviter,	*ik mydde*,	*gemyd.*

§. 80.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS QUI SE CONJUGUENT COMME *sluiten*, FERMER.

Les verbes dont la *voyelle radicale* de l'infinitif est *ui*, changent cette voyelle en *oo*, et en *o* long-doux, à *l'imparfait* et au *participe passé*.

INFINITIF.		IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bekruizen,	souiller avec de la suie,	*ik bekroos*,	*bekrozen.*
Buigen,	plier,	*ik boog*,	*gebogen.*
Druipen,	dégoutter,	*ik droop*,	*gedropen.*
Duiken,	plonger,	*ik dook*,	*gedoken.*
Fluiten,	siffler,	*ik floot*,	*gefloten.*
Kluiven,	ronger un os,	*ik kloof*,	*gekloven.*
Luiken,	fermer,	*ik look*,	*geloken.*
Pluizen,	éplucher,	*ik ploos*,	*geplozen.*
Ruiken,	sentir,	*ik rook*,	*geroken.*
Schuilen,	se cacher,	*ik school*,	*gescholen.*
Schuiven,	reculer,	*ik schoof*,	*geschoven.*
Sluiken,	frauder,	*ik slook*,	*gesloken.*
Sluipen,	se glisser,	*ik sloop*,	*geslopen.*
Sluiten,	fermer,	*ik sloot*,	*gesloten.*
Snuiten,	moucher,	*ik snoot*,	*gesnoten.*
Snuiven,	priser,	*ik snoof*,	*gesnoven.*
Spruiten,	germer,	*ik sproot*,	*gesproten.*
Spuiten,	séringuer,	*ik spoot*,	*gespoten.*
Stuiven,	faire de la poussière,	*het stoof*,	*het heeft gestoven.*
Zuigen,	sucer,	*ik zoog*,	*gezogen.*
Zuipen,	boire avec excès,	*ik zoop*,	*gezopen.*

REMARQUE. *Bekruisen*, ayant la signification de faire le signe de la croix, est toujours régulier. *Ruiken*, flairer, est employé dans le style familier, *rieken*, sentir, dans le style élevé.

§. 81.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS QUI SE CONJUGUENT COMME *bedriegen*, TROMPER.

Les verbes qui ont à l'infinitif la diphtongue *ie* pour *voyelle radicale*, la changent en *oo* et en *o* long-doux à *l'imparfait* et au *participe passé*.

INFINITIF.		IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bieden,	offrir,	*ik bood*,	*geboden.*
Genieten,	jouir,	*ik genoot*,	*genoten.*
Gieten,	verser,	*ik goot*,	*gegoten.*
Kiezen,	choisir,	*ik koos*,	*gekozen.*
Liegen,	mentir,	*ik loog*,	*gelogen.*
Rieken, *Ruiken*,	flairer,	*ik rook*,	*geroken.*
Schieten,	tirer,	*ik schoot*,	*geschoten.*
Verdrieten,	chagriner,	*het verdroot*,	*verdroten.*
Vlieden,	fuir,	*ik vlood*,	*gevloden.*
Vliegen,	voler,	*ik vloog*,	*gevlogen.*
Vlieten,	couler,	*ik vloot*,	*gevloten.*
Vriezen,	gêler,	*het vroos*,	*gevrozen.*
Zieden,	bouillir,	*ik zood*,	*gezoden.*

§. 82.

VERBES IRRÉGULIERS QUI SE CONJUGUENT COMME *drinken*, BOIRE.

Ces verbes changent l'*i* bref de l'infinitif en *o* bref à *l'imparfait* et au *participe passé*.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Beginnen, commencer,	*ik begon*,	*begonnen.*
Bezinnen, inventer,	*ik bezon*,	*bezonnen.*
Binden, lier,	*ik bond*,	*gebonden.*
Blinken, reluire,	*ik blonk*,	*geblonken.*
Dingen, marchander,	*ik dong*,	*gedongen.*
Dringen, presser,	*ik drong*,	*gedrongen.*
Dwingen, forcer,	*ik dwong*,	*gedwongen.*
Glimmen, luire,	*ik glom*,	*geglommen.*
Klimmen, monter,	*ik klom*,	*geklommen.*
Klinken, résonner,	*ik klonk*,	*geklonken.*
Krimpen, se rétrécir,	*ik kromp*,	*gekrompen.*
Spinnen, filer,	*ik spon*,	*gesponnen.*
Springen, sauter,	*ik sprong*,	*gesprongen.*
Stinken, puer,	*ik stonk*,	*gestonken.*
Verzinnen, inventer,	*ik verzon*,	*verzonnen.*
Verzwinden, disparaître,	*ik verzwond*,	*verzwonden.*
Vinden, trouver,	*ik vond*,	*gevonden.*
Winden, dévider,	*ik wond*,	*gewonden.*
Winnen, gagner,	*ik won*,	*gewonnen.*
Wringen, tordre,	*ik wrong*,	*gewrongen.*
Zingen, chanter,	*ik zong*,	*gezongen.*
Zinken, couler à fond,	*ik zonk*,	*gezonken.*

§. 83.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS QUI SE CONJUGUENT COMME *melken*, TRAIRE.

Ces verbes changent la voyelle radicale *e* en *o* bref *à l'imparfait* et au *participe passé*.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bederven, gâter,	*ik bedorf*,	*bedorven.*
Bergen, cacher,	*ik borg*,	*geborgen.*
Bersten, crever,	*ik borst*,	*geborsten.*

Delven, piocher,	*ik dolf*,	*gedolven.*
Gelden, valoir,	*ik gold*,	*gegolden.*
Kerven, faire des entailles,	*ik korf*,	*gekorven.*
Schelden, injurier,	*ik schold*,	*gescholden.*
Schenden, enfreindre,	*ik schond*,	*geschonden.*
Schenken, verser, faire cadeau,	*ik schonk*,	*geschonken.*
Smelten, fondre,	*ik smolt*,	*gesmolten.*
Treffen, atteindre,	*ik trof*,	*getroffen.*
Trekken, tirer,	*ik trok*,	*getrokken.*
Vechten, se battre,	*ik vocht*,	*gevochten.*
Vlechten, tresser,	*ik vlocht*,	*gevlochten.*
Zenden, envoyer,	*ik zond*,	*gezonden.*
Zwelgen, avaler,	*ik zwolg*,	*gezwolgen.*
Zwellen, enfler,	*ik zwol*,	*gezwollen.*
Zwemmen, nager,	*ik zwom*,	*gezwommen.*
Zwerven, errer,	*ik zworf*,	*gezworven.*

REMARQUE. *Scheren* (tondre) fait,	*schoor*,	*geschoren.*
Wegen, péser,	*woog*,	*gewogen.*
Zweren, affirmer par serment,	*zwoor*,	*gezworen.*

§. 84.

B b) CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS DE LA DEUXIÈME CLASSE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik val,	*geef*,	*graef*,	*vang.*
(tomber)	(donner)	(creuser)	(prendre)
Gy valt,	*geeft*,	*graeft*,	*vangt.*
Hy valt,	*geeft*,	*graeft*,	*vangt.*
Wy vallen,	*geven*,	*graven*,	*vangen.*
Gy valt,	*geeft*,	*graeft*,	*vangt.*
Zy vallen,	*geven*,	*graven*,	*vangen.*

IMPARFAIT.

Ik viel,	*gaf,*	*groef,*	*ving.*
Gy vielt,	*gaeft,*	*groeft,*	*vingt.*
Hy viel,	*gaf,*	*groef,*	*ving.*
Wy vielen,	*gaven,*	*groeven,*	*vingen.*
Gy vielt,	*gaeft,*	*groeft,*	*vingt.*
Zy vielen,	*gaven,*	*groeven,*	*vingen.*

PARTICIPE PASSÉ.

Gevallen, gegeven, gegraven, gevangen.

Obs. Nous nous dispensons de donner les autres temps; l'élève pourra facilement les suppléer, en suivant la formation générale des temps §. 76.

§. 85.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS QUI SUIVENT CETTE CONJUGAISON.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bakken, cuire,	*ik biek (bakte),*	*gebakken.*
Blazen, souffler,	*ik blies,*	*geblazen.*
Braden, rôtir,	*ik bried (braedde),*	*gebraden.*
Dragen, porter,	*ik droeg,*	*gedragen.*
Eten, manger,	*ik at,*	*gegeten.*
Genezen, guérir,	*ik genas,*	*genezen.*
Hangen, pendre,	*ik hing (hong),*	*gehangen.*
Houden, tenir,	*ik hield,*	*gehouden.*
Houwen, tailler,	*ik hieuw,*	*gehouwen.*
Laten, laisser,	*ik liet,*	*gelaten.*
Lezen, lire,	*ik las,*	*gelezen.*
Loopen, courir,	*ik liep,*	*geloopen.*

Meten, mesurer,	*ik mat*,	*gemeten.*
Ontvangen, recevoir,	*ik ontving*,	*ontvangen.*
Raden, conseiller,	*ik ried (raedde)*,	*geraden.*
Slapen, dormir,	*ik sliep*,	*geslapen.*
Treden, marcher,	*ik trad*,	*getreden.*
Vangen, prendre,	*ik ving (vong)*,	*gevangen.*
Varen, naviguer,	*ik voer*,	*gevaren.*
Vergeten, oublier,	*ik vergat*,	*vergeten.*
Wasschen, laver,	*ik wiesch (waschte)*,	*gewasschen.*
Wassen, croître,	*ik wies*,	*gewassen.*
Weten, savoir,	*ik wist*,	*geweten.*
Worden, être, ou devenir,	*ik wierd (werd)*,	*geworden.*

§. 86.

C c) CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS DE LA 3e CLASSE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik bid,	*werp*,	*spreek.*
(prier)	(jeter)	(parler)
Gy bidt,	*werpt*,	*spreekt.*
Hy bidt,	*werpt*,	*spreekt.*
Wy bidden,	*werpen*,	*spreken.*
Gy bidt,	*werpt*,	*spreekt.*
Zy bidden,	*werpen*,	*spreken.*

IMPARFAIT.

Ik bad,	*wierp*,	*sprak.*
Gy badt,	*wierpt*,	*spraekt.*
Hy bad,	*wierp*,	*sprak.*
Wy baden,	*wierpen*,	*spraken.*
Gy badt,	*wierpt*,	*spraekt.*
Zy baden,	*wierpen*,	*spraken.*

PARTICIPE PASSÉ.

gebeden, *geworpen*, *gesproken*.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS QUI SUIVENT CETTE CONJUGAISON.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bevelen, ordonner,	*ik beval*,	*bevolen*.
Breken, briser,	*ik brak*,	*gebroken*.
Liggen, être couché,	*ik lag*,	*gelegen*.
Steken, piquer,	*ik stak*,	*gestoken*.
Stelen, voler,	*ik stal*,	*gestolen*.
Sterven, mourir,	*ik stierf*,	*gestorven*.
Werven, enrôler,	*ik wierf*,	*geworven*.
Zitten, s'asseoir,	*ik zat*,	*gezeten*.

§. 87.

D d) CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS DE LA 4e CLASSE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik denk,	*doe*,	*sta*,	*ga*.
(penser)	(faire)	(être debout)	(aller)
Gy denkt,	*doet*,	*staet*,	*gaet*.
Hy denkt,	*doet*,	*staet*,	*gaet*.
Wy denken,	*doen*,	*staen*,	*gaen*.
Gy denkt,	*doet*,	*staet*,	*gaet*.
Zy denken,	*doen*,	*staen*,	*gaen*.

IMPARFAIT.

Ik dacht,	*deed*,	*stond*,	*ging*.
Gy dacht,	*deedt*,	*stondt*,	*gingt*.
Hy dacht,	*deed*,	*stond*.	*ging*.

Wy dachten,	*deden*,	*stonden*,	*gingen.*
Gy dacht,	*deedt*,	*stondt*,	*gingt.*
Zy dachten,	*deden*,	*stonden*,	*gingen.*

PARTICIPE PASSÉ.

gedacht,	*gedaen*,	*gestaen*,	*gegaen.*

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS DE LA 4e CLASSE.

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Brengen, apporter,	*ik bragt*,	*gebragt.*
Durven, oser,	*ik dorst(durfde)*,	*gedurfd.*
Dunken, sembler,	*my dacht*,	*gedacht.*
Hebben, avoir,	*ik had*,	*gehad.*
Komen, venir,	*ik kwam*,	*gekomen.*
Koopen, acheter,	*ik kocht*,	*gekocht.*
Kunnen, pouvoir,	*ik kon, konde(kost)*,	*gekonnen.*
Leggen, mettre,	*ik leide (legde)*,	*geleid (gelegd).*
Moeten, devoir,	*ik moest*,	*gemoeten.*
Mogen, oser,	*ik mogt*,	*gemogt.*
Slaen, battre,	*ik sloeg*,	*geslagen.*
Zeggen, dire,	*ik zeide (zegde)*,	*gezeid (gezegd).*
Zien, voir,	*ik zag*,	*gezien.*
Zoeken, chercher,	*ik zocht*,	*gezocht.*
Zyn, être,	*ik was*,	*geweest.*

Remarques. 1° Il y a des verbes qui prennent au participe passé *en*, mais qui sont réguliers à tous les autres temps. Voici quelques uns :

INFINITIF.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.
Bannen, bannir,	*ik bande*,	*gebannen.*
Heeten, nommer,	*ik heette*,	*geheeten.*
Lachen, rire,	*ik lachte*,	*gelachen.*

Malen, moudre,	*ik maelde*,	*gemalen*.
Spannen, tendre,	*ik spande*,	*gespannen*.
Zouten, saler,	*ik zoutte*,	*gezouten*.

Rem. 2° D'autres ne sont irréguliers qu'à l'imparfait :

Jagen, chasser,	*ik joeg*,	*gejaegd*.
Plegen, être habitué,	*ik plagt*,	*gepleegd*.
Vragen, demander,	*ik vroeg* (*vraegde*),	*gevraegd*.
Wayen, venter,	*het woey*(*waeyde*),	*gewaeyd*.

§. 88.

DES VERBES COMPOSÉS.

Les verbes composés sont formés :

1° Par la réunion d'un substantif et d'un verbe, comme : *handhaven*, maintenir ; *pluimstryken*, flatter ; *raedplegen*, consulter.

2° Par la réunion d'un adjectif et d'un verbe, comme : *grootspreken*, se vanter ; *lieflokken*, gagner par la flatterie ; *schoonmaken*, nettoyer.

3° Par la réunion d'un adverbe et d'un verbe, comme : *kortooren*, couper les oreilles ; *welgaen*, aller bien.

4° Par la réunion d'une préposition et d'un verbe, comme : *overtreden*, transgresser ; *aennemen*, accepter ; *tegenspreken*, contredire.

5° Par la réunion de toute autre particule, ou partie du discours et d'un verbe : *ontwinden*, dévider ; *betwisten*, disputer ; *verloopen*, s'écouler ; *wegdrayen*, éloigner en tournant.

§. 89.

Il faut remarquer qu'un verbe composé peut être considéré de deux manières : les *deux parties* sont *séparables* ou *inséparables.*

Les deux parties sont *séparables* lorsque chacune d'elles offre une idée indépendante l'une de l'autre, et que cependant toutes les deux doivent concourir à former l'idée composée du verbe. Dans ce cas l'accent tombe sur la partie séparable : *brándstichten*, incendier ; *ónderplaetsen*, placer dessous ; *óprekenen*, compter.

Elles sont *inséparables* lorsque chacune d'elles n'offre pas à l'esprit une idée indépendante l'une de l'autre, et qu'il faut les réunir nécessairement pour avoir une idée complète du composé : *handhaven*, maintenir; *ondermynen*, miner; *onderrigten*, instruire.

§. 90.

Lorsque les deux parties sont séparables, ce n'est qu'au *présent*, à *l'imparfait*, au *participe passé*, et à *l'infinitif* avec *te* que cette séparation a lieu :

IND. PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.	INFINITIF.
Ik spreek aen, (parler à quelqu'un)	*ik sprak aen*,	*aengesproken*,	*om aen te spreken.*
Ik neem af (ôter),	*ik nam af*,	*afgenomen*,	*af te nemen.*
Ik stel aen (poser contre),	*ik stelde aen*,	*aengesteld*,	*aen te stellen.*

Obs. Vous voyez par ces trois exemples, qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif, la préposition ou toute autre partie séparable se place après le verbe; au *participe passé*, elle en est séparée par la particule *ge*, et à l'infinitif *te* sépare les deux parties.

§. 91.

Les particules *be*, *ge*, *her*, *ont* et *ver* sont toujours inséparables, et n'admettent pas *ge* au participe passé, comme:

PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PART. PASSÉ.	INFINITIF.
Ik begin (commencer),	*ik begon*,	*begonnen*,	*om te beginnen.*
Ik gebruik (faire usage),	*ik gebruikte*,	*gebruikt*,	*om te gebruiken.*
Ik herroep (révoquer),	*ik herriep*,	*herroepen*,	*om te herroepen.*
Ik ontvang (recevoir),	*ik ontving*,	*ontvangen*,	*om te ontvangen.*
Ik verlies (perdre),	*ik verloor*,	*verloren*,	*om te verliezen.*

Rem. Il faut excepter les verbes composés de *wan* et de *ant* qui, quoiqu'inséparables, admettent au participe passé la particule *ge*, comme:

Ik wanhoop (désespérer), *ik wanhoople, gewanhoopt, om te wanhopen.*
Ik antwoord (repondre), *ik antwoordde, geantwoord, om te antwoorden.*

§. 92.

Il y a des verbes qui sont composés de prépositions tantôt *séparables*, tantôt *inséparables*, selon le sens qu'on veut y attacher. Par exemple de *onderhouden*, dans la signification de *nourrir*, *alimenter*, *s'entretenir*, la préposition est inséparable; mais dans la signification de *tenir dessous*, comme tenir quelqu'un sous l'eau, la préposition est séparable : *ik hield hem langen tyd onder het water*; je l'ai tenu longtemps sous l'eau.

Voici quelques autres exemples :

INFINITIF.	PRÉSENT.	IMPARF.	PART. PASSÉ.
Onderleggen, (mettre dessous)	*ik leg onder*,	*ik leide onder*,	*ondergeleid.*
Onderleggen, (rehausser, relever)	*ik onderleg*,	*ik onderleide*,	*onderlegd.*
Onderkruipen, (ramper dessous, se glisser sous quelque chose)	*ik kruip onder*,	*ik kroop onder*,	*ondergekropen.*
(Supplanter).	*ik onderkruip*,	*ik onderkroop*,	*onderkropen.*
Misvallen, (échouer, mal réussir)	*ik val mis*,	*ik viel mis*,	*misgevallen.*
(Déplaire),	*ik misval*,	*ik misviel*,	*misvallen.*
Voorzeggen, (dicter)	*ik zeg voor*,	*ik zeide voor*,	*voorgezegd.*
(Prédire),	*ik voorzeg*,	*ik voorzeide*,	*voorzegd.*
Voldoen, (remplir)	*ik doe vol*,	*ik deed vol*,	*volgedaen.*
(Satisfaire),	*ik voldoe*,	*ik voldeed*,	*voldaen.*

Comme il est superflu de donner un tableau de tous les verbes composés de parties tantôt séparables, tantôt inséparables, j'engage les lecteurs à consulter un bon dictionnaire, et l'usage, le meilleur guide de tous.

§. 93.

CONJUGAISON D'UN VERBE COMPOSÉ D'UNE PRÉPOSITION SÉPARABLE ET INSÉPARABLE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik houd onder (je tiens dessous).	*Ik onderhoud* (je nourris).
Gy houdt onder.	*Gy onderhoudt.*
Hy houdt onder.	*Hy onderhoudt.*
Wy houden onder.	*Wy onderhouden.*
Gy houdt onder.	*Gy onderhoudt.*
Zy houden onder.	*Zy onderhouden.*

IMPARFAIT.

Ik hield onder.	*Ik onderhield.*
Gy hieldt onder.	*Gy onderhieldt.*
Hy hield onder.	*Hy onderhield.*
Wy hielden onder.	*Wy onderhielden.*
Gy hieldt onder.	*Gy onderhieldt.*
Zy hielden onder.	*Zy onderhielden.*

PARFAIT.

Ik heb ondergehouden.	*Ik heb onderhouden.*

PLUSQUE PARFAIT.

Ik had ondergehouden.	*Ik had onderhouden.*

FUTUR.

Ik zal onderhouden.	*Ik zal onderhouden.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal ondergehouden hebben. *Ik zal onderhouden hebben.*

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude onderhouden. *Ik zoude onderhouden.*

PASSÉ.

Ik zoude ondergehouden hebben. *Ik zoude onderhouden hebben.*

IMPÉRATIF.

Houd onder. *Onderhoud.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik onderhoude. *Dat ik onderhoude.*

IMPARFAIT.

Dat ik onderhielde. *Dat ik onderhielde.*

PARFAIT.

Dat ik hebbe ondergehouden. *Dat ik hebbe onderhouden.*

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik hadde ondergehouden. *Dat ik hadde onderhouden.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Onderhouden.	*Onderhoúden.*

PASSÉ.

Ondergehouden hebben.	*Onderhoúden hebben.*

PART. PRÉSENT.

Onderhoudende.	*Onderhoúdende.*

PART. PASSÉ.

Ondergehouden.	*Onderhoúden.*

§. 94.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

La conjugaison de tous les verbes passifs se compose de l'auxiliaire *worden*, être, dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on conjugue passivement.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik word gehoord,	je suis entendu.
Gy wordt gehoord,	tu es entendu.
Hy wordt gehoord,	il est entendu.
Wy worden gehoord,	nous sommes entendus.
Gy wordt gehoord,	vous êtes entendus.
Zy worden gehoord,	ils sont entendus.

IMPARFAIT.

Ik wierd gehoord ,	j'étais entendu.
Gy wierdt gehoord ,	tu étais entendu.
Hy wierd gehoord ,	il était entendu.
Wy wierden gehoord ,	nous étions entendus.
Gy wierdt gehoord ,	vous étiez entendus.
Zy wierden gehoord ,	ils étaient entendus.

PARFAIT.

Ik ben gehoord geworden ,	j'ai été entendu.

PLUSQUE PARFAIT.

Ik was gehoord geworden ,	j'avais été entendu.

FUTUR.

Ik zal gehoord worden,	je serai entendu.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal gehoord geworden zyn,	j'aurai été entendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude gehoord worden ,	je serais entendu.

PASSÉ.

Ik zoude gehoord geworden zyn ,	j'aurais été entendu.

IMPÉRATIF.

Word gehoord ,	sois entendu.

Laet ons / *Laten wy*	*gehoord worden,*	soyons entendus.
Wordt gehoord,		soyez entendus.
Laet hen / *Laten zy*	*gehoord worden,*	qu'ils soient entendus.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik gehoord worde, que je sois entendu.

IMPARFAIT.

Dat ik gehoord wierde, que je fusse entendu.

PARFAIT.

Dat ik gehoord geworden zy, que j'ai été entendu.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik gehoord geworden ware, que j'eusse été entendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Gehoord worden, être entendu.

PASSÉ.

Gehoord geworden zyn, avoir été entendu.

FUTUR.

Zullen gehoord worden, devoir être entendu.

§. 95.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Les *verbes neutres* sont de deux sortes : les verbes *neutres transitifs* et les verbes *neutres intransitifs*.

Les verbes *neutres transitifs* sont ceux qui expriment une action, qui se porte au dehors et qui ont un *régime indirect*, comme : *komen*, venir ; *loopen*, courir ; *spreken*, parler ; car on peut dire *met iemand spreken*, parler à quelqu'un ; *over de straet loopen*, traverser la rue.

Les verbes *neutres intransitifs* sont ceux qui expriment *un état*, *une manière d'être*, et qui n'ont pas nécessairement de *régime indirect*, comme *slapen*, dormir ; *lachen*, rire ; *leven*, vivre.

Parmi les verbes neutres il y en a qui se conjuguent avec *hebben*, avoir, lorsqu'on n'exprime que le mouvement en général ; comme *slapen*, dormir ; d'autres se conjuguent avec *zyn*, *wezen*, être, lorsqu'on indique l'endroit, le lieu vers lequel le mouvement se fait, comme : *komen*, venir ; d'autres enfin se conjuguent avec *hebben* et avec *zyn*, comme : *gaen*, marcher ; *loopen*, courir.

Les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *hebben*, suivent la même formation que les verbes actifs, soit réguliers, soit irréguliers.

Les verbes neutres qui se conjuguent avec être suivent le même modèle, à l'exception des temps composés, qui prennent l'auxiliaire *zyn* à la place de *hebben*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik kom, je viens.
Gy komt, tu viens.
Hy komt, il vient.
Wy komen, nous venons.
Gy komt, vous venez.
Zy komen, ils viennent.

IMPARFAIT.

Ik kwam, je venais.
Gy kwaemt, tu venais.
Hy kwam, il venait.
Wy kwamen, nous venions.
Gy kwaemt, vous veniez.
Zy kwamen, ils venaient.

PARFAIT.

Ik ben gekomen,	je suis venu.
Gy zyt gekomen,	tu es venu.
Hy is gekomen,	il est venu.
Wy zyn gekomen,	nous sommes venus.
Gy zyt gekomen,	vous êtes venus.
Zy zyn gekomen,	ils sont venus.

PLUSQUE PARFAIT.

Ik was gekomen,	j'étais venu.
Gy waert gekomen,	tu étais venu.
Hy was gekomen,	il était venu.
Wy waren gekomen,	nous étions venus.
Gy waert gekomen,	vous étiez venus.
Zy waren gekomen,	ils étaient venus.

FUTUR.

Ik zal komen,	je viendrai.
Gy zult komen,	tu viendras.
Hy zal komen,	il viendra.
Wy zullen komen,	nous viendrons.
Gy zult komen,	vous viendrez.
Zy zullen komen,	ils viendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal gekomen zyn,	je serai venu.
Gy zult gekomen zyn,	tu seras venu.
Hy zal gekomen zyn,	il sera venu.
Wy zullen gekomen zyn,	nous serons venus.
Gy zult gekomen zyn,	vous serez venus.
Zy zullen gekomen zyn,	ils seront venus.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude komen,	je viendrais.
Gy zoudt komen,	tu viendrais.

PASSÉ.

Ik zoude gekomen zyn,	je serais venu.

IMPÉRATIF.

Kom,	viens.
Komt,	venez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik kome,	que je vienne.

IMPARFAIT.

Dat ik kwame,	que je vinsse.

PARFAIT.

Dat ik gekomen zy,	que je sois venu.
Dat gy gekomen zyt,	que tu sois venu.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik gekomen ware,	que je fusse venu.
Dat gy gekomen waret,	que tu fusses venu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Komen,	venir.

PASSÉ.

Gekomen zyn,	être venu.

FUTUR.

Te zullen komen,	devoir venir.

PART. PRÉSENT.

Komende,	venant.

PART. PASSÉ.

Gekomen,	venu.
Gekomen zynde,	étant venu.

FUTUR.

Zullende komen,	devant venir.

GÉRONDIFS.

Van te komen,	de venir.
Om te komen,	pour venir.
Al komende,	en venant.

§. 96.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes pronominaux suivent dans leurs temps simples les formes du verbe prises séparément ; mais dans leurs temps composés, ils prennent toujours l'auxiliaire *hebben*, avoir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik beroem my,	je me vante.
Gy beroemt u,	tu te vantes.
Hy beroemt zich,	il se vante.
Wy beroemen ons,	nous nous vantons.
Gy beroemt u,	vous vous vantez.
Zy beroemen zich,	ils se vantent.

IMPARFAIT.

Ik beroemde my,	je me vantais.
Gy beroemdet u,	tu te vantais.
Hy beroemde zich,	il se vantait.
Wy beroemden ons,	nous nous vantions.
Gy beroemdet u,	vous vous vantiez.
Zy beroemden zich,	ils se vantaient.

PARFAIT.

Ik heb my beroemd,	je me suis vanté.
Gy hebt u beroemd,	tu t'es vanté.
Hy heeft zich beroemd,	il s'est vanté.
Wy hebben ons beroemd,	nous nous sommes vantés.
Gy hebt u beroemd,	vous vous êtes vantés.
Zy hebben zich beroemd,	ils se sont vantés.

17.

PLUSQUE PARFAIT.

Ik had my beroemd ,	je m'étais vanté.
Gy hadt u beroemd ,	tu t'étais vanté.
Hy had zich beroemd ,	il s'était vanté.
Wy hadden ons beroemd ,	nous nous étions vantés.
Gy hadt u beroemd ,	vous vous étiez vantés.
Zy hadden zich beroemd ,	ils s'étaient vantés.

FUTUR.

Ik zal my beroemen ,	je me vanterai.
Gy zult u beroemen ,	tu te vanteras.
Hy zal zich beroemen ,	il se vantera.
Wy zullen ons beroemen.	nous nous vanterons.
Gy zult u beroemen ,	vous vous vanterez.
Zy zullen zich beroemen ,	ils se vanteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal my beroemd hebben ,	je me serai vanté.
Gy zult u beroemd hebben,	tu te seras vanté.
Hy zal zich beroemd hebben ,	il se sera vanté.
Wy zullen ons beroemd hebben,	nous nous serons vantés.
Gy zult u beroemd hebben ,	vous vous serez vantés.
Zy zullen zich beroemd hebben,	ils se seront vantés.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude my beroemen ,	je me vanterais.
Gy zoudt u beroemen ,	tu te vanterais.
Hy zoude zich beroemen,	il se vanterait.
Wy zouden ons beroemen ,	nous nous vanterions.
Gy zoudt u beroemen ,	vous vous vanteriez.
Zy zouden zich beroemen ,	ils se vanteraient.

PASSÉ.

Ik zoude my beroemd hebben,	je me serais vanté.
Gy zoudt u beroemd hebben,	tu te serais vanté.
Hy zoude zich beroemd hebben,	il se serait vanté.
Wy zouden ons beroemd hebben,	nous nous serions vantés.
Gy zoudt u beroemd hebben,	vous vous seriez vantés.
Zy zouden zich beroemd hebben,	ils se seraient vantés.

IMPÉRATIF.

Beroem u,	vante-toi.
Laet ons ons / *Laten wy ons* } *beroemen,*	vantons-nous.
Beroemt u,	vantez-vous.
Laet hen zich / *Laten zy zich* } *beroemen,*	qu'ils se vantent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik my beroeme,	que je me vante.
Dat gy u beroemet,	que tu te vantes.
Dat hy zich beroeme,	qu'il se vante.
Dat wy ons beroemen,	que nous nous vantions.
Dat gy u beroemet,	que vous vous vantiez.
Dat zy zich beroemen,	qu'ils se vantent.

IMPARFAIT.

Dat ik my beroemde,	que je me vantasse.
Dat gy u beroemdet,	que tu te vantasses.
Dat hy zich beroemde,	qu'il se vantât.
Dat wy ons beroemden,	que nous nous vantassions.
Dat gy u beroemdet,	que vous vous vantassiez.
Dat zy zich beroemden,	qu'ils se vantassent.

PARFAIT.

Dat ik my beroemd hebbe,	que je me sois vanté.
Dat gy u beroemd hebbet,	que tu te sois vanté.
Dat hy zich beroemd hebbe,	qu'il se soit vanté.
Dat wy ons beroemd hebben,	que nous nous soyons vantés.
Dat gy u beroemd hebbet,	que vous vous soyez vantés.
Dat zy zich beroemd hebben,	qu'ils se soient vantés.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik my beroemd hadde,	que je me fusse vanté.
Dat gy u beroemd haddet,	que tu te fusses vanté.
Dat hy zich beroemd hadde,	qu'il se fût vanté.
Dat wy ons beroemd hadden,	que nous nous fussions vantés.
Dat gy u beroemd haddet,	que vous vous fussiez vantés.
Dat zy zich beroemd hadden,	qu'ils se fussent vantés.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Zich beroemen, se vanter.

PASSÉ.

Zich beroemd hebben, s'être vanté.

FUTUR.

Zich zullen beroemen, devoir se vanter.

PART. PRÉSENT.

Zich beroemende, se vantant.

PART. PASSÉ.

Zich beroemd hebbende, s'étant vanté.

PART. FUTUR.

Zich zullende beroemen,	devant se vanter.

GÉRONDIFS.

Van zich te beroemen,	de se vanter.
Om zich te beroemen,	pour se vanter.
Zich al beroemende,	en se vantant.

Remarque. 1° Il y a des verbes pronominaux, qui sont composés d'une préposition séparable, comme : *zich inbeelden*, s'imaginer, etc. Dans la conjugaison de ces verbes la préposition se place après le second pronom, *au présent*, à *l'imparfait de l'indicatif* et à *l'impératif;* aux autres temps la préposition précède le verbe ; et au participe passé la particule *ge* se place entre la préposition et le verbe; aux temps composés le second pronom est toujours placé immédiatement après l'auxiliaire.

CONJUGAISON DU VERBE *zich aenmatigen*, S'ARROGER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Ik matig my aen,	je m'arroge.
Gy matigt u aen,	tu t'arroges.
Hy matigt zich aen,	il s'arroge.
Wy matigen ons aen,	nous nous arrogeons.
Gy matigt u aen,	vous vous arrogez.
Zy matigen zich aen,	ils s'arrogent.

IMPARFAIT.

Ik matigde my aen,	je m'arrogeais.
Gy matigdet u aen,	tu t'arrogeais.

PARFAIT.

Ik heb my aengematigd, je me suis arrogé.

PLUSQUE PARFAIT.

Ik had my aengematigd, je m'étais arrogé.

FUTUR.

Ik zal my aenmatigen, je m'arrogerai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ik zal my aengematigd hebben, je me serai arrogé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Ik zoude my aenmatigen, je m'arrogerais.

PASSÉ.

Ik zoude my aengematigd hebben, je me serais arrogé.

IMPÉRATIF.

Matig u aen, arroge-toi.
Laet ons ons / *Laten wy ons* } *aenmatigen*, arrogeons-nous.
Matigt u aen, arrogez-vous.
Laet hen zich / *Laten zy zich* } *aenmatigen*, qu'ils s'arrogent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat ik my aenmatige, que je m'arroge.

IMPARFAIT.

Dat ik my aenmatigde, que je m'arrogeasse.

PARFAIT.

Dat ik my aengematigd hebbe, que je me sois arrogé.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat ik my aengematigd hadde, que je me fusse arrogé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Zich aenmatigen, s'arroger.

PASSÉ.

Zich aengematigd hebben, s'être arrogé.

PART. PASSÉ.

Zich aengematigd hebbende, s'étant arrogé.

REMARQUE. 2° Les pronoms indéfinis *elkander* ou *malkander,* l'un l'autre, les uns les autres, jouent dans la conjugaison le même rôle, et occupent la même place que les seconds pronoms. Il faut cependant faire observer qu'on ne s'en sert qu'au pluriel, comme :

Wy bedriegen malkander (elkander),	nous nous trompons les uns les autres.
Gy bedriegt elkander,	vous vous trompez l'un l'autre.
Zy bedriegen elkander,	ils se trompent l'un l'autre.

REMARQUE. 3° Il y a des verbes pronominaux en flamand qui ne le sont pas en français comme :

Zich bedenken,	réfléchir.
Zich geweerdigen,	daigner.
Zich onderstaen,	oser.
Zich schamen,	avoir honte.

§. 97.

CONJUGAISON DES VERBES UNIPERSONNELS.

Les verbes unipersonnels ou impersonnels se conjuguent comme les autres verbes, mais seulement à la troisième personne du singulier avec le pronom indéfini *het*, il.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Het hagelt, il grêle.

IMPARFAIT.

Het hagelde, il grêlait.

PARFAIT.

Het heeft gehageld, il a grêlé.

PLUSQUE PARFAIT.

Het had gehageld, il avait grêlé.

FUTUR.

Het zal hagelen, il grêlera.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Het zal gehageld hebben, il aura grêlé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Het zoude hagelen, il grêlerait.

PASSÉ.

Het zoude gehageld hebben, il aurait grêlé.

IMPÉRATIF.

manque.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Dat het hagele, qu'il grêle.

IMPARFAIT.

Dat het hagelde, qu'il grêlât.

PARFAIT.

Dat het gehageld hebbe, qu'il ait grêlé.

PLUSQUE PARFAIT.

Dat het gehageld hadde, qu'il eût grêlé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Hagelen, grêler.

PARFAIT.

Gehageld hebben,	avoir grêlé.

FUTUR.

Zullen hagelen,	devoir grêler.

PART. PRÉSENT.

Hagelende,	grêlant.

PART. PASSÉ.

Gehageld,	grêlé.
Gehageld hebbende,	ayant grêlé.

PART. FUTUR.

Zullende hagelen,	devant grêler.

GÉRONDIFS.

Van te hagelen,	de grêler.
Om te hagelen,	pour grêler.
Al hagelende,	en grêlant.

REMARQUE. 1° Les verbes unipersonnels se conjuguent les uns avec *hebben*, comme *het heeft gedonderd*, il a tonné; *het heeft geregend*, il a plu; les autres avec *zyn*, être, comme : *het is gebeurd*, il est arrivé; *het is belangryk*, il est important.

REMARQUE. 2° Quelques verbes unipersonnels emploient *er* et *daer*, au lieu de *het*, il; mais alors ils ont aussi une troisième personne du pluriel, comme :

Er is, *Er zyn*, } il y a.	*Daer is*, *Daer zyn*, } il y a.
Er is voorgevallen een ongeluk;	il est arrivé un malheur.
Er zyn voorgevallen ongelukken;	il est arrivé des malheurs.

REMARQUE. 3° Il y en a d'autres qui prennent la forme des verbes unipersonnels, mais alors ils sont accompagnés du pronom personnel au *datif* ou à *l'accusatif*, comme :

Het berouwt my;	j'ai du regret.
Het dunkt my;	il me semble.
Het spyt my;	j'en suis fâché.
Het verwondert my;	j'en suis surpris.
Het verdriet my;	cela me fait de la peine.

CHAPITRE VI.

§. 98.

DES PARTICIPES (*over de deelwoorden*).

Les participes sont des inflexions que les verbes reçoivent, et qui tiennent de la nature du *verbe* et de celle de *l'adjectif qualificatif*. Ils tiennent de la nature du verbe, en ce qu'ils en ont la signification et le régime, comme :

Een man zynen hond slaende;	un homme *battant* son chien.
Het gedrukte boek;	le livre *imprimé*.

Ils tiennent de la nature de l'adjectif, en ce qu'ils expriment une qualité, comme :

De werkende mensch;	l'homme *travaillant*.
Een bemind kind;	un enfant *aimé*.

§. 99.

Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé*. Le premier se termine toujours en *de* : *zynde*, étant ; *hebbende*, ayant ; *hoorende*, entendant. Le *participe passé* se termine en *d*, *t*, ou *en*, comme : *gehoord*, entendu ; *gedacht*, pensé ; *geloopen*, couru. Voyez la formation des temps des verbes §. 75.

§. 100.

PARTICIPE PRÉSENT (*tegenwoordig deelwoord*).

Le participe présent, lorsqu'il participe uniquement de la nature du verbe, est invariable, comme :

De man zyn werk ziende;	l'homme voyant son ouvrage.
De moeder haer kind ziende;	la mère voyant son enfant.
Het kind zyne moeder ziende;	l'enfant voyant sa mère.
De mannen hun werk ziende;	les hommes voyant leur ouvrage.
De moeder hare kinderen ziende;	la mère voyant ses enfants.
De kinderen hunne moeder ziende;	les enfants voyant leur mère.

§. 101.

Le participe présent, lorsqu'il participe de la nature de l'adjectif ou lorsqu'il est adjectif verbal, s'accorde comme tout autre adjectif en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il se rapporte, comme :

De lezende jongeling;	le jeune homme lisant.
Des lezenden jongelings;	du jeune homme lisant.

De biddende dochter ;	la fille priant.
Der biddende dochter ;	de la fille priant.
Het schreeuwende kind ;	l'enfant criant.
Des schreeuwenden kinds ;	de l'enfant criant.

Voyez l'accord de l'adjectif avec son substantif §. 34.

§. 102.

PARTICIPE PASSÉ (*verleden deelwoord*).

Le participe passé, employé sans auxiliaire, s'accorde toujours, comme les adjectifs qualificatifs, en genre, en nombre et en cas avec le substantif ou pronom auquel il se rapporte :

Een geëerde gryzaerd ;	un vieillard honoré.
Eens geëerden gryzaerds ;	d'un vieillard honoré.
De beminde moeder ;	la mère aimée.
Der beminde moeder ;	de la mère aimée.
Het welopgebragte kind ;	l'enfant bien élevé.
Des welopgebragten kinds ;	de l'enfant bien élevé.
De overwonnen vyand ;	l'ennemi vaincu.
Des overwonnen vyands ;	de l'ennemi vaincu.

Rem. 1° Les participes passés en *en* restent ordinairement invariables au masculin et au neutre.

Rem. 2° Quelques participes sont susceptibles de degrés de comparaison.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE (*bywoord*).

§. 103.

L'adverbe est un mot invariable, et sert à modifier *un adjectif*, *un verbe*, *un participe*, ou un *autre adverbe*.

Dit kind is ZEER *neerstig ;*	cet enfant est très-diligent.
Dit kind werkt NEERSTIG ;	cet enfant travaille diligemment.
Die man spreekt ZEER *openhertig ;*	cet homme parle très-ouvertement.

La fonction la plus ordinaire des adverbes est de modifier le verbe ; c'est pourquoi on les a appelés *adverbes*, c. a. d. des mots joints au verbe :

Die jongeling gedraegt zich wysselyk ;
Ce jeune homme se conduit sagement.

L'adverbe se distingue surtout des autres sortes de mots, parce qu'il a la valeur d'une préposition avec son complément. Par exemple : *die jongeling gedraegt zich wysselyk ;* dans cette exemple *wysselyk*, sagement, n'est autre chose que : *met wysheid*, avec sagesse. Dans la proposition ; *kom hier ;* viens ici ; *hier* est un adverbe, et signifie *op deze plaets*, à ce lieu. *Ik wierd vriendelyk onthaeld ;* je fus reçu amicalement ; *vriendelyk* est la même chose que : *met vriendschap*.

Puisque l'adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, il s'ensuit qu'il n'a pas de régime ou de complément, et offre ainsi toujours à l'esprit une idée complète.

Plusieurs adjectifs sont employés comme adverbe :

Een langzaem werkende man;	un homme travaillant lentement.
Hy spreekt langzaem ;	il parle lentement.

§. 104.

DE LA DIVISION DES ADVERBES.

On distingue plusieurs classes différentes d'adverbes ; ce sont :

1. Les adverbes de temps. *De bywoorden van tyd.*
2. Les adverbes de lieu. *De bywoorden van plaets.*
3. Les adverbes d'ordre ou de rang. *De bywoorden van orde.*
4. Les adverbes de quantité ou de nombre. *De bywoorden van hoeveelheid.*
5. Les adverbes de qualité et de manière. *De bywoorden van hoedanigheid.*
6. Les adverbes d'affirmation. *De bywoorden van bevestiging.*
7. Les adverbes de négation. *De bywoorden van ontkenning.*
8. Les adverbes de doute. *De bywoorden van twyfeling.*
9. Les adverbes de comparaison. *De bywoorden van vergelyking.*
10. Les adverbes d'interrogation. *De bywoorden van ondervraging.*
11. Les adverbes de séparation. *De bywoorden van afzondering.*
12. Les adverbes d'exhortation. *De bywoorden van aensporing.*

1. ADVERBES DE TEMPS.

Aenstonds, sur-le-champ.
Alreeds, déjà.
Alsdan, alors.
Altyd, toujours.
Bereids, déjà.
Bywylen, quelquefois.
Dadelyk, incontinent.
Daeg (*van*), aujourd'hui.
Dagelyks, journellement.
Dags te voren, la veille.
Des anderendags, le lendemain.
Eens, un jour.
Eergisteren, avant-hier.
Eertyds, jadis.
Gisteren, hier.
Heden, aujourd'hui.
Hiernamaels, ci-après.
Immer, *nimmer*, jamais.
Intusschen, en attendant.
Laet, tard.
Morgen, demain.
Nooyt, jamais.
Onlangs, depuis peu.
Ooyt, jamais.
Op staende voet, sur-le-champ.
Oudtyds, anciennement.
Overdag, *by dage*, de jour.
Overmorgen, après-demain.
Reeds, déjà.
'S avonds, le soir.
'S morgens, le matin.
'S nachts, la nuit.
Somtyds, quelquefois.
Straks, tantôt.
Terstond, d'abord.
Toen, alors.
Tot nog toe, jusqu'ici.
Vervolgens, ensuite.

Voordezen, ci-devant.
Voormaels, auparavant.
Wanneer, quand.
Wekelyks, par semaine.
Zelden, rarement.

2. ADVERBES DE LIEU.

Achteraen, par derrière.
Achteruit, par derrière.
Achterwaerts, en arrière.
Beneden, en bas.
Binnen, dedans.
Boven, en haut.
Buiten, dehors.
Daer, là.
Daerdoor, par-là.
Daer van daen, de là.
Ergens, quelque part.
Hier, ici.
Links, à gauche.
Naby, tout-près.
Nergens, nulle part.
Regts, à droite.
Regtuit, tout droit.
Van waer, d'où.
Verre, loin.
Voor, devant.
Waerdoor, par où.

3. ADVERBES DE RANG OU D'ORDRE.

Aenstonds, incontinent.
Daerenboven, d'ailleurs.
Daerna, après.
Eerst, *ten eerste*, premièrement.
Eindelyk, enfin.
Ten laetste, finalement.
Ten tweede, en second lieu.
Vervolgens, ensuite.
Voortaen, désormais.
Voorts, au reste.

4. ADVERBES DE QUANTITÉ OU DE NOMBRE.

Allengskens, peu-à-peu.
Al te veel, trop.
Byna, presque.
Dikwyls, souvent.
Eenmael, une fois.
Geheellyk, entièrement.
Genoeg, assez.
Hoeveel, combien.
Meer, plus.
Nauwelyks, à peine.
Tweemael, deux fois.
Wederom, de nouveau.
Weinig, peu.
Zeer, très.
Zoo dikwyls, si souvent.
Zoo menigmael, tant de fois.

5. ADVERBES DE QUALITÉ ET DE MANIÈRE.

Gaerne, volontiers.
Gemakkelyk, facilement.
Goed, bien.
Hoe, comment.
Liever, plutôt.
Met regt, avec raison.
Naer wensch, à souhait.
Spotswyze, par raillerie.
Tamelyk, passablement.
Ten onregte, à tort.

6. ADVERBES D'AFFIRMATION.

Immers, pourtant.
Inzonderheid, particulièrement.
Ja, oui.
Namelyk, spécialement.
Onfeilbaer, sans faute.
Waerlyk, vraiment.
Waerachtig, véritablement.
Zeker, *Zekerlyk*, *Voorzeker*, } certes, certainement.

7. ADVERBES DE NÉGATION.

Geenszins, nullement.
In geenen deele, point du tout.
In het geheel niet, point du tout.
Neen, non.
Niet, ne pas.
Niet geheel, pas tout-à-fait.
Noch, ni.
Nog niet, pas encore.
Ook niet, non plus.

8. ADVERBES DE DOUTE.

Al, al ook, quand même.
Misschien, peut-être.
Mogelyk, il se peut.
Welligt, peut-être.

9. ADVERBES DE COMPARAISON.

Als, *Gelyk*, *Zoo als* } comme.
Des te meer, *Te meer*, } d'autant plus.
Dus, *aldus*, ainsi.
Nauwelyks, à peine.
Zoo veel, autant.

10. ADVERBES D'INTERROGATION.

Hoe? comment?
Hoe groot? combien grand?
Hoe klein? combien petit?
Waer? où?
Waerom? pourquoi?
Wanneer? quand?

11. ADVERBES DE SÉPARATION.

Afzonderlyk, } séparément.
Byzonderlyk, }
Alleen, seul.
Alleenlyk, seulement.
Anders, autrement.
Slechts, ne que, seulement.

12. ADVERBES D'EXHORTATION.

Toe, } allons!
Voort, }
Welaen! Eh bien! ça! or ça!

13. LOCUTIONS ADVERBIALES.

Un assemblage de mots qui qualifient ou un verbe, ou un adjectif, ou un autre verbe, s'appellent *locution* adverbiale. Voici quelques unes :

Al ware het zelfs, quand même.
Des anderendags, le lendemain.
In der daed, en effet.
Nu eens.., dan wederom, tantôt.... tantôt....
Nu en dan, de temps à autre.
Van nu af aen, dès à présent.
Van toen af, dès-lors.
Zooveel te minder, d'autant moins.

REMARQUES. 1° Plusieurs adjectifs peuvent être employés comme adverbes de qualité en y ajoutant la syllabe *lyk*, comme :

Voorzigtig, prudent.
Vriend, ami.
Wys, sage.
Voorzigtiglyk, prudemment.
Vriendelyk, amicalement.
Wysselyk, sagement.

2° Beaucoup d'adjectifs terminés en *sch* rejettent *ch*, lorsqu'on les emploie comme adverbe :

Vergeefsch, inutile.
Wekelyksch, hebdomadaire.
Vergeefs, en vain.
Wekelyks, par semaine.

3° Quelques adverbes sont sujets aux degrés de comparaison, comme :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
Eer, avant,	*eerder*, plutôt,	*eerst*, le premier.
Laet, tard,	*later*, plus tard,	*laetst*, le plus tard.
Naby. près,	*naderby*, plus près,	*naest by*, le plus près.
Verre, loin,	*verder*, plus loin,	*verst*, le plus loin.
Vroeg, tôt,	*vroeger*, plus tôt,	*vroegst*, le plus tôt.

4° Presque tous les adjectifs qualificatifs peuvent être employés comme adverbes.

CHAPITRE VIII.

PRÉPOSITIONS (*voorzetsels*).

§. 105.

Les prépositions sont des mots invariables, qui servent à marquer le rapport qui existe entre deux mots, comme : *De liefde* TOT *het vaderland ;* l'amour pour la patrie. *God verlangt het* VAN *zyne schepselen ;* Dieu l'exige de ses créatures. Dans ces propositions *tot* et *van* expriment les rapports qui existent entre *liefde* et *vaderland ;* et entre *verlangt* et *zyne schepselen.*

§. 106.

La préposition ayant d'elle-même un sens incomplet, demande toujours après elle un mot qui en achève la signification ; on le nomme *régime* ; la *préposition* avec son *régime* forme le *régime indirect* (bepaling).

§. 107.

Comme il y a une infinité de manières de considérer les choses les unes par rapport aux autres, il y a aussi plusieurs sortes de prépositions.

LISTE DES PRÉPOSITIONS LES PLUS USITÉES.

Aen, à.
Achter, derrière.
Aengaende, touchant.
Af, de.
Behalve, excepté, outre.
Beneden, en bas, sous.
Betreffende, concernant.
Betrekkelyk, relatif.
Binnen, dans.
Boven, dessus, sur.
Buiten, dehors.
By, près, chez.
Digt by, près de, proche.
Door, par, à travers.
Gedurende, pendant.
In, en, dans.
Jegens, envers.
Met, avec.
Na, après.
Naer, vers, à, selon.
Naer toe, chez.
Naest, à côté.
Niettegenstaende, malgré.
Om, pour.
Omtrent, environ.
Onder, dessous, entre, parmi.
Ondanks, malgré.
Op, sur.
Over, sur, au-delà de.
Rondom, autour.
Sedert, } depuis.
Sinds,
Sint,
Te, *ten*, *ter*, à, au.
Tegen, contre.
Tegenover, vis-à-vis.
Tot, jusques.
Tusschen, entre.
Uit, de, hors de.
Uitgenomen, } hormis, excepté.
Uitgezonderd,
Van, de.
Van-af, dès.
Van wege, de la part, à cause.
Volgens, selon, suivant.
Voor, avant, devant, pour.
Voorby, passé.
Wegens, à cause, touchant.
Zonder, sans.

§. 108.

L'emploi des prépositions est d'autant plus fréquent dans une langue, que sa déclinaison ne sau-

rait indiquer tous les rapports accidentels qui existent entre les mots. Mais dans la langue flamande elles deviennent souvent inutiles parce que le *génitif* et le *datif* peuvent être exprimés sans le secours des prépositions *van* et *aen*.

§. 109.

Toutes les prépositions gouvernent l'accusatif en flamand, et se placent ordinairement avant le substantif ; lorsqu'on les place après le substantif, elles se rapportent plutôt au verbe qu'au substantif, comme :

Ik loop OVER *het veld*,	je cours par le champ.
Ik loop het veld over,	je traverse le champ.

§. 110.

La même préposition a souvent différentes significations. Voici quelques exemples :

Aen.	*Aen my*,	à moi.
	Aen het kind,	à l'enfant.
	Aen alle kanten,	de tous côtés.
	Aen de Schelde liggen,	être situé sur l'Escaut.
	Aen iet wantrouwen,	se défier de quelque chose.
Aengaende.	*Aengaende uwe plaets ;*	concernant votre place.
	Ons aengaende ;	quant à nous.
Boven.	*Boven het huis ;*	audessus de la maison.
	Boven alle dingen ;	surtout.
	Boven op den zolder ;	sur le grenier.

By.	*By my ;*	chez moi.
	By de deur ;	près de la porte.
	By den kraeg nemen ;	prendre par le collet.
	By gebrek aen verstand ;	faute d'esprit.
	By den naem noemen ;	appeler par le nom.
	By nacht ;	de nuit.
	By elkander zyn ;	être ensemble.
	By gelegenheid ;	par occasion.
	By toeval ;	par hazard.
	By menschen geheugen ;	de mémoire d'hommes.

Om.	*Om den middag ;*	sur le midi.
	Om zyne gebreken;	à cause de ses défauts.
	Om eenen boom binden;	lier autour d'un arbre.
	Om te schryven ;	pour écrire.
	Om het best ;	à l'envi.

Te, *ten*, *ter* équivalent à *naer*, *op*, *in* et *tot*, comme :

Te bed gaen; *Naer het bed gaen;*	aller au lit.
Te water reizen ; *Op het water reizen ;*	voyager par eau.
Ten tyde van onze voorvaders ; *In den tyd van onze voorvaders ;*	du temps de nos ancêtres.
Zich ten prooy geven; *Zich tot prooy geven;*	se donner en proie.
Te gemoet gaen;	aller à la rencontre.
Ter goede trouw ;	de bonne foi.

Voor.	*Voor my ;*	pour moi.
	Voor de deur ;	à la porte.
	Voor de les ;	avant la leçon.
	Voor den regter ;	devant le juge.
	Voor iemand zwygen;	se taire pour quelqu'un.

CHAPITRE IX.

CONJONCTIONS (*voegwoorden*).

§. 111.

Les conjonctions sont des mots invariables comme les adverbes et les prépositions, et servent à lier les phrases ou un membre de phrase à un autre membre de phrase, pour éviter une répétition désagréable. Quand je dis :

De vader EN *de zoon zyn ziek;*
Le père ET le fils sont malades.

Je porte de *vader* le même jugement que de *zoon;* c'est pourquoi je joins *de vader* avec *de zoon*, et le mot *en* qui marque cette liaison est *une conjonction*. En faisant usage de la conjonction *en*, j'exprime par une seule proposition, ce qui en exigerait deux, et j'évite en même temps la répétition du *verbe* et de *l'adjectif*; autrement j'aurais du dire :

De vader is ziek ;	le père est malade.
De zoon is ziek ;	le fils est malade.

De même dans la phrase : *De mensch weet dat hy eens sterven zal ;* l'homme sait qu'un jour il mourra ; *dat* lie la seconde proposition à la première.

§. 112.

La conjonction se trouve souvent au commencement de la phrase ou entre deux mots ; cette manière de s'énoncer s'appelle *inversion*, comme :

Wanneer een vreemdeling, die nauwelyks onze namen kan spellen, ons onze tael betwist, dan is de schouders ophalen, het beste antwoord; lorsqu'un étranger, qui à peine sait épeler nos noms, ose nous contester notre langue, la meilleure réponse est de hausser les épaules. L'ordre direct des mots est: *de schouders ophalen is het beste antwoord, wanneer een vreemdeling*, etc., etc.

§. 113.

Il y a autant de sortes de conjonctions qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un autre mot, entre une proposition et une autre proposition, ou entre une phrase et une autre phrase.

Les conjonctions les plus usitées sont :

Alhoewel, quoique.
Als, comme, si, quand.
By aldien, en cas que.
By gevolg, par conséquent.
Daerom, c'est pourquoi.
Dan, que, donc.
Dat, que.
Derhalve, par conséquent.
Dewyl, puisque.
Doch, cependant, mais.
Dus, ainsi, donc.
Echter, cependant.
En, et.
Evenwel, néanmoins.
Gelyk, comme.
Gelyk als, comme, de même que.
Hoewel, quoique, bien que.
Indien, si.
Inmiddels, en attendant.
Maer, mais.
Mits, pourvu que.
Mits dat, moyennant que.
Niet alleen, *maer ook*, non-seulement, mais aussi.
Noch, ni.
Nogtans, toutefois.
Of, si, ou, que.

Ofschoon, quoique.
Omdat, quoique.
Ook, aussi.
Opdat, afin que.
Schoon, quoique.
Ten einde, afin de.
Ten ware, ten zy, à moins que.
Terwyl, tandis que.
Toch, pourtant.
Toen, lorsque, quand.
Uitgezonderd, excepté.
Vermits, pourvu que.
Vervolgens, ensuite.
Wanneer, quand, lorsque.
Want, car.
Zoo, comme, si.
Zoo als, comme, ainsi que.
Zoodra als, dès que, aussitôt que.
Zoo wel als, aussi bien que.

Un assemblage de mots qui unissent les membres de phrase, se nomment *locution conjonctive*, comme : *by gevolg*, par conséquent ; *terwyl dat*, tandis que ; *ten zy dat*, à moins que.

REMARQUE. 1° Il ne faut pas confondre la conjonction *dat*, que, avec le pronom relatif neutre *dat*. On les distingue en ce que ce dernier peut être remplacé par *hetwelk*, lequel, et le premier, jamais. Par exemple : *ik weet by ondervinding dat de verdiensten dikwyls miskend worden* ; je sais par expérience, que les mérites sont souvent méconnus. *Het ongehoorzaem kind, dat (hetwelk) moet gestraft worden* ; l'enfant désobéissant, qui doit être puni.

REMARQUE. 2° Le pronom relatif sert aussi à lier deux propositions ensemble : *God, dien wy boven al beminnen, heeft ons den hemel beloofd* ; Dieu que nous aimons sur toutes choses, nous a promis le ciel.

CHAPITRE X.

§. 114.

INTERJECTIONS (*tusschenwerpsels*).

Les interjections ou exclamations sont des mots invariables et servent à exprimer les affections su-

bites de l'âme ; ce ne sont que des cris, mais des cris qui occupent la place d'une proposition entière.

Les principales sont :

1. De tristesse : *ach ! och ! helaes ! eilaes !*
2. De joie : *heisa !*
3. De surprise : *ha ! ah* !
4. D'étonnement : *he ! o !*
5. De désir : *oh ! och of !* oh si !
6. De mépris : *foei !* fi ! *weg !* va-t-en.
7. De menace : *wee ! o wee !* malheur !
8. De supplication : *ei !*
9. De crier pour arrêter : *hem ! holla ! ho !*
10. Pour faire silence : *sus ! stil ! st !*

§. 115.

Il y a encore d'autres interjections, dont on se sert pour imiter les sons produits dans la nature extérieure, comme :

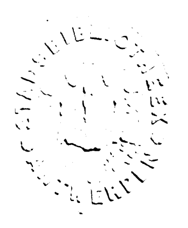
Bombam ! Klets klets ! Pif ! Pouf ! Paf !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

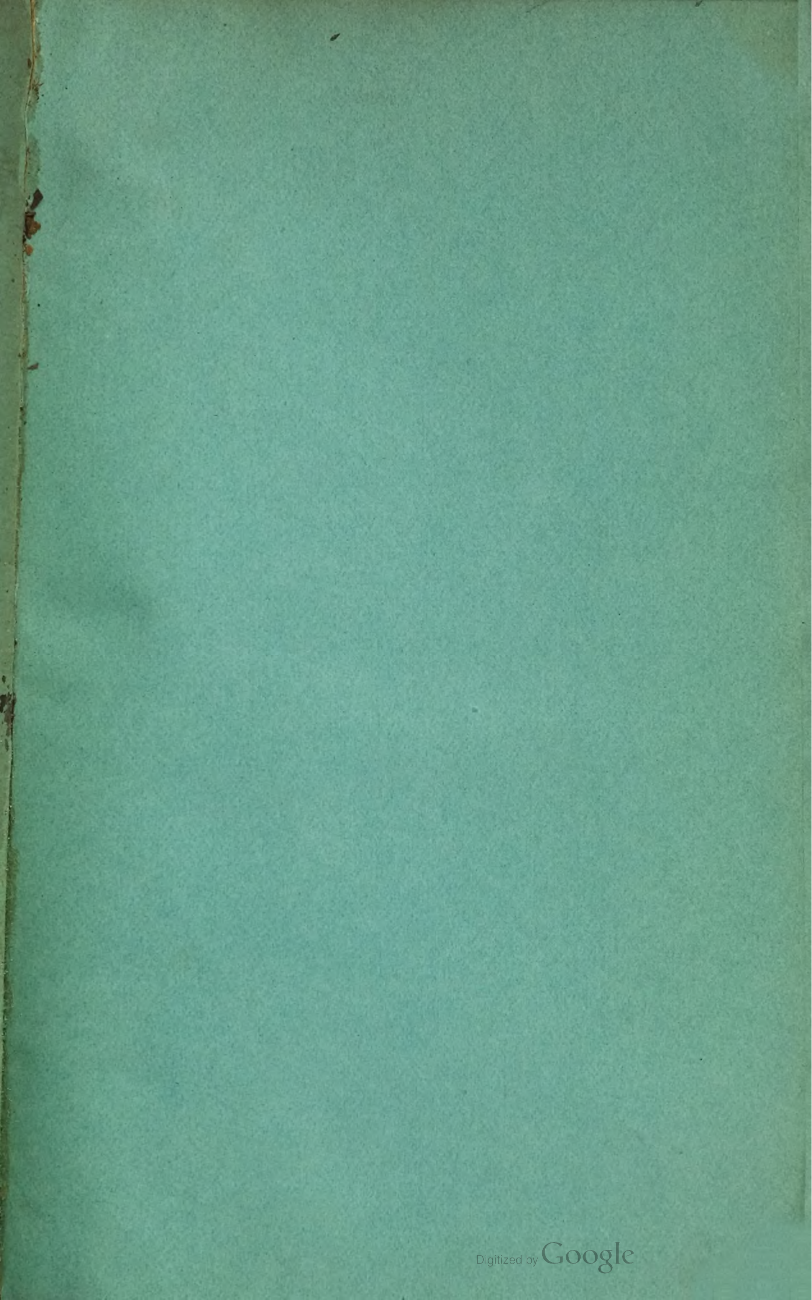
TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 22,	ligne 12	se trouve :	*en s*, lisez : *en sch.*
» 23,	» 33	»	*les Cicéros*, lisez : *les Cicérons.*
» 27,	» 30	»	*s'il*, lisez : *s'ils.*
» 30,	» 5	»	*l'orgine*, lisez : *l'origine.*
» ibid.	» 7	»	*Antwerpenaer*, lisez : *geen Antwerpenaer.*
» ibid.	» ibid.	»	*était*, lisez : *n'était pas.*
» ibid.	» 30	»	*observer*, lisez : *faire observer.*
» 42,	» 23	»	*op een*, lisez : *op eene.*
» 108,	» 7	»	*de cale*, lisez : *de cela.*







C.

(40778)

